JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024
80E ANNÉE – Nº 24782
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde





FESTIVAL D'AUTOMNE – SUPPLÉMENT — AVEC LE SPECTACLE VIVANT, TISSER DES LIENS

Tourisme : une saison décevante malgré les JO

▸ Après deux très bonnes saisons, l'été 2024 laisse les professionnels du tourisme sur leur faim, selon les chiffres publiés mardi par le gouvernement

▸ La restauration et les activités de loisirs sont les secteurs qui ont le plus souffert, en raison notamment des pressions sur le pouvoir d'achat

▸ A l'inverse, l'hôtellerie haut de gamme et les locations d'appartements et de maisons sur les plates-formes affichent des résultats en hausse

▸ La saison a été marquée par le retour des touristes étrangers en France. Le seuil des 100 millions de visiteurs devrait être atteint cette année

▸ A Paris, la Cour des comptes déplore une politique du tourisme illisible du fait de la concurrence entre la Ville et la région

PAGE 12

L'UKRAINE DUREMENT FRAPPÉE PAR LES RUSSES

▸ La Russie grignote les lignes de défense dans le Donbass et bombarde Lviv et Poltava
▸ Zelensky remanie le gouvernement, le chef de la diplomatie démissionne P. 3-4 ET CHRONIQUE P. 29



Un blessé évacué d'un immeuble après une attaque russe, à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, le 4 septembre. ROMAN BALUK/REUTERS

Politique
Edouard Philippe prend date pour l'Elysée

Alors qu'Emmanuel Macron cherche toujours un locataire pour Matignon, son ancien premier ministre Edouard Philippe se déclare candidat pour la présidentielle de 2027

PAGES 6-7

Naufrage
Douze migrants ont péri dans la Manche

Le ministre de l'intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, appelle à un nouveau traité migratoire entre le Royaume-Uni et l'UE, pour mettre fin aux départs clandestins

PAGE 8

RÉPARER LA TERRE

Parme : la guerre aux ordures

LA VILLE ITALIENNE d'Emilie-Romagne ne plaisante pas avec les ordures. *« E vietato abbandonare rifiuti domestici dentro e intorno ai cestini. »* Traduction : « Il est interdit d'abandonner les ordures ménagères dans et autour des poubelles. »

Le rappel à l'ordre s'accompagne d'un avertissement. Les contrevenants seront sanctionnés. Et l'amende peut être salée : jusqu'à 10 000 euros et des poursuites pénales pour des déchets dangereux. Outre des caméras pour traquer les citoyens ne respectant pas les consignes, la ville a déployé un arsenal de mesures pour réduire drastiquement ses déchets : contrôle des ordures, tarification incitative, vastes unités de tri et de traitement. Sans atteindre l'idéal du zéro déchet, Parme fait figure de modèle.

PAGES 20 À 22

Education
La rentrée universitaire s'annonce plus chère
PAGE 9

Hôpital
Enquête au sein des urgences régulées de Carpentras
PAGE 10

Culture
Plongée en spirale dans le surréalisme au Centre Pompidou
PAGE 23

VU PAR TJEERD ROYAARDS (PAYS-BAS) — CARTOONING FOR PEACE



« Les Paralympiques du quotidien. »

International
Pour Pékin, l'Afrique, acteur-clé d'un nouvel ordre mondial

La Chine, qui reçoit en grande pompe une cinquantaine de dirigeants africains pour le Forum sur la coopération sino-africaine, veut entraîner le continent dans son combat pour dessiner une nouvelle géopolitique

PAGE 2

ÉDITORIAL
COMPTES PUBLICS : UNE SITUATION ALARMANTE
PAGE 29

M 00147 - 905 - F: 3,60 €

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Pékin met en scène sa proximité avec l'Afrique

Une cinquantaine de dirigeants africains sont, une nouvelle fois, reçus en grande pompe par Xi Jinping

PÉKIN - *correspondant*



Discours du ministre des affaires étrangères chinois, Wang Yi, lors de l'ouverture du Forum sur la coopération sino-africaine, à Pékin, le 3 septembre. TINGSHU WANG/AP

Les bannières *« Ensemble pour un avenir meilleur »* ont été installées tous les 20 mètres sur les grandes artères de Pékin, tandis que la police veille sur les ponts. La Chine n'a rien laissé au hasard pour le plus important événement diplomatique qu'elle ait organisé depuis la fin de la pandémie de Covid-19 : le Forum de la coopération sino-africaine (Focac), son grand rendez-vous trisannuel avec l'Afrique, un continent qu'elle juge comme un allié indispensable pour refondre un ordre international trop imprégné à ses yeux des valeurs occidentales.

Le Nigérian Bola Tinubu, le Sud-Africain Cyril Ramaphosa, le Congolais Félix Tshisekedi... Un nombre impressionnant de chefs d'Etat ont fait le déplacement. Ils doivent être accueillis lors d'un grand banquet au Palais du peuple, mercredi 4 septembre, avant un discours du président chinois le lendemain.

De cet événement, la Chine espère afficher un message d'unité et montrer qu'elle est suivie dans sa lutte pour redéfinir les priorités internationales. A l'heure où les Etats-Unis assument de plus en plus explicitement une politique de blocage des transferts de puces électroniques et de composants de haute technologie vers leur principal concurrent stratégique, et où l'Europe érige des barrières douanières à l'encontre de ses produits, la Chine veut souligner qu'elle partage avec le continent africain le combat pour se faire accepter à sa juste place.

Discours conçu sur-mesure

« Le monde connaît des transformations profondes, portées par l'ascension du Sud global », a souligné mardi le représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines, Liu Yuxi. *« Notre histoire ne retournera pas aux vieux jours du colonialisme »*, a-t-il assuré. La Chine ne lésine donc sur aucune attention à l'égard des 53 pays africains qui la reconnaissent – un dernier, l'Eswatini (ex-Swaziland), maintient toujours des liens avec Taipei. Le discours est conçu sur-mesure : au colonel Assimi Goïta, chef de la junte malienne, Xi Jinping a assuré mardi que la Chine *« sout*[enai]*t l'autodétermination des peuples africains dans le choix de leur futur destinée »*, référence aux leçons venues de France.

Ces égards ne durent pas que le temps d'un sommet. Xi Jinping s'est rendu cinq fois en Afrique ; rien qu'en 2023, il a reçu vingt chefs d'Etats africains. Depuis trente-quatre ans, les ministres des affaires étrangères chinois réservent leur premier déplacement de l'année au continent, qui ne relève pas que de l'appareil diplomatique : chaque ministère, chaque branche majeure du Parti communiste chinois (PCC), chaque province a la responsabilité d'un pan de la coopération.

Ainsi, d'Addis-Abeba en Ethiopie à Abuja au Nigeria, de nouveaux « Ateliers Luban », qui relèvent du ministère de l'éducation, offrent un enseignement professionnel accessible, ce qui revient à promouvoir ses normes et à faire advenir une génération sensible aux réussites chinoises. Un navire-hôpital de l'Armée populaire de

Au Forum sur la coopération sino-africaine qui s'ouvre à Pékin, la Chine espère afficher un message d'unité

libération, l'*Arche-de-la-paix*, réalise une mission dans treize pays pour soigner gratuitement. En escale au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 28 août, il a attiré les foules. Dans les couloirs du Palais du peuple, lors d'événements officiels, on croise des journalistes du Burkina Faso et d'autres Etats d'Afrique de l'Ouest, invités plusieurs mois, tous frais payés, à constater le fonctionnement de la Chine. Conséquence de ces multiples attentions, les Etats africains restent largement silencieux lorsque Européens ou Américains tentent, aux Nations unies, de dénoncer la brutale reprise en main de Hongkong ou le sort réservé à la minorité ouïgoure au Xinjiang.

Mais, derrière cet alignement apparent, les Etats africains parviennent pour beaucoup à tirer profit de la concurrence des grandes puissances. A l'image du Kenya, dont le président, William Ruto, est présent au Focac, mais était également reçu dans le bureau Ovale, à la Maison Blanche en mai, où étaient annoncés 250 millions de dollars (226 millions d'euros) de nouveaux investissements américains sur le sol kényan, et était réaffirmé un partage des *« mêmes valeurs démocratiques »*. Alors que le président Biden ne s'est pas rendu en Afrique, ce déplacement, première visite d'Etat d'un président africain aux Etats-Unis depuis quinze ans, avait souligné le fossé existant avec la constance des égards chinois.

Déséquilibre

Le grand rendez-vous de Pékin soulignera aussi les défis actuels auxquels doivent faire face les relations sino-africaines. Parmi ceux-ci, le net ralentissement de l'économie chinoise et les difficultés que rencontre sa population. De sorte que la Chine a bien moins les moyens de financer des projets d'ampleur en Afrique, tandis que beaucoup de pays africains s'inquiètent de risques de surendettement pour des chantiers à la rationalité économique parfois discutable. Les ambitions sont relativisées, les prêts chinois à l'Afrique ont connu leur pic en 2016.

Surtout, le déséquilibre de la relation peut mécontenter les opinions locales, alors que nombre de pays africains rêvent d'une industrialisation plus rapide. La grande percée de la Chine dans les technologies de la transition ne fait qu'accélérer ce phénomène. Ses entreprises multiplient les prises de position dans des mines de cobalt en République démocratique du Congo, dans celles de lithium au Zimbabwe, à mesure qu'elles creusent leur avantage dans le secteur des batteries. Mais cette chaîne de valeur ne redescend pas, pour l'heure, vers le continent africain : l'assemblage, les emplois et le savoir-faire qui vont avec restant en Chine. Pour rééquilibrer cette relation, la cinquantaine de dirigeants africains présents au Focac devront obtenir plus que des déclarations d'amitié. ■

HAROLD THIBAULT

Le Parti communiste chinois forme les élites africaines

Afin d'exporter son « modèle », le PCC contribue à l'ouverture d'« écoles du leadership » auxquelles participent plusieurs pays africains

JOHANNESBURG, PÉKIN - *correspondants*

A une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Dar es-Salaam (Tanzanie), le campus de l'école de leadership Julius-Nyerere est le symbole de la coopération entre le Parti communiste chinois (PCC) et les formations au pouvoir en Afrique australe. L'établissement, inauguré en février 2022, a été construit et offert par Pékin. Des professeurs des écoles des cadres du PCC y dispensent des séminaires réguliers à destination de six partis, qui ont en commun d'avoir mené la lutte pour l'indépendance ou contre l'apartheid et d'être encore aux affaires.

Les formateurs proviennent de l'Ecole centrale du Parti communiste chinois, de certaines de ses branches provinciales, mais aussi d'universités agricoles chinoises. Du 29 octobre au 7 novembre 2023 par exemple, une session intitulée « Façonner un futur commun, atelier des jeunes leaders du CCM » (Chama Cha Mapinduzi, Parti de la révolution, le principal parti tanzanien) était organisée par le département international du comité central du PCC. En juin 2023, la Chine formait cent trente-six jeunes responsables des six partis.

« Asseoir la puissance du parti »

Cet effort témoigne de la pleine confiance du parti-Etat chinois qui considère n'avoir aucune leçon à recevoir de l'Occident mais pouvoir partager son retour d'expérience. Il propose un modèle concurrent aux démocraties, qui serait tout aussi légitime en raison notamment de ses réalisations. Ces échanges permettent de normaliser ce modèle chinois décrié en Occident pour l'absence d'Etat de droit. *« La Chine veut aider ces mouvements à rester au pouvoir et, en présentant son modèle à leurs cadres prometteurs, gagne beaucoup d'influence politique »*, résume Paul Nantulya, un chercheur à l'Africa Center for Strategic Studies, basé à Washington.

L'effort ne se limite pas à l'école tanzanienne. Un institut Chine-Afrique, basé à la fois au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba et à l'Académie chinoise des sciences sociales à Pékin, a été ouvert en 2019, avec vocation à rayonner sur l'ensemble du continent. Au Zimbabwe, la Chine a assuré la rénovation de l'école d'idéologie Herbert-Chitepo du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF). La formation qui domine au Kenya, l'United Democratic Alliance, n'est pas en reste : ses dirigeants se sont rendus à Pékin en mai et se sont vu offrir la construction de leur propre école de leadership à Nairobi. En outre, le Collège de commandement de l'Armée populaire de libération, situé à Nankin, accueille régulièrement des gradés africains.

« Le succès économique de la Chine suscite beaucoup d'admiration parmi les dirigeants africains. Elle montre un chemin différent à des pays qui ont essayé le modèle néolibéral sans obtenir les résultats escomptés », souligne Mandira Bagwandeen, spécialiste des relations Chine-Afrique à l'université de Stellenbosch en Afrique du Sud, pour expliquer cet attrait.

A Johannesburg, le Congrès national africain (ANC), au pouvoir depuis la fin de l'apartheid, assume d'avoir lui aussi développé une coopération avec le PCC au sein de son école de leadership O.R.-Tambo, fondée, en 2019 sur le modèle de l'Ecole centrale du Parti communiste chinois, partenaire de l'établissement. *« La profondeur institutionnelle, historique et l'impact de l'Ecole centrale du parti chinoise sont inspirants, tout comme le système qu'ils ont développé pour asseoir la puissance du parti »*, explique le responsable de la communication, Kefentse Mkhari. Mandira Bagwandeen souligne également l'intérêt des enseignements relatifs à la discipline pour les formations africaines confrontées à des problèmes de corruption.

Modèle autoritaire

Si l'école de formation politique de l'ANC s'inspire des méthodes du PCC, le contenu des enseignements a été élaboré par le Congrès national africain en collaboration avec des universitaires, sans le concours d'officiels chinois. Un protocole d'accord entre l'Ecole centrale du PCC et l'établissement O.R.-Tambo, signé fin 2023, vise à articuler la coopération autour d'initiatives communes comme la publication d'un journal, la tenue de dialogues conjoints ou l'élaboration de programmes d'échanges.

Kefentse Mkhari, accuse ceux qui suspectent le grand parti sud-africain d'être tenté par le modèle autoritaire de faire preuve de *« condescendance »*. *« Ce n'est pas parce que la Chine a un système particulier et que nous avons une relation avec elle qu'elle nous influence. Penser cela, c'est supposer que nous sommes dans une relation de soumission, comme si quelque chose allait nous être imposé sans que nous l'évaluions de manière critique »*, soutient-il, avant de préciser que l'école a également des partenariats avec des institutions telles que la fondation Friedrich-Ebert, proche du Parti social-démocrate allemand. ■

MATHILDE BOUSSION ET H. TH.

Ecrire pour soutenir les opposants russes

Des Moscovites envoient des cartes aux prisonniers politiques connus ou anonymes

REPORTAGE
MOSCOU - *correspondant*

Des lettres, pour soutenir et résister. Tous les derniers jeudis du mois, quelques dizaines de Moscovites se retrouvent au cœur de Moscou, dans une salle du siège de Iabloko – le parti libéral hérité des années 1990, toujours en vie –, pour écrire des cartes postales aux prisonniers politiques.

Mais, plus de deux ans et demi après le début de l'*« opération spéciale »* du Kremlin en Ukraine, la plupart des Russes arrêtés pour leur opposition à l'offensive militaire et au régime du président Vladimir Poutine sont d'anonymes citoyens. *« Plus de sept cents !, rattrapés par la machine à broyer de notre justice. Il ne faut pas les oublier »*, insiste Anna Shatounovskaya, organisatrice de ces soirées *« cartes postales »*.

Le 1er août, la Russie et les Occidentaux ont échangé vingt-six de leurs ressortissants (vingt-quatre adultes et deux enfants), le plus vaste échange de prisonniers depuis la fin de la guerre froide. Contre un agent condamné pour assassinat en Allemagne et un couple d'espions arrêtés en Slovénie, l'Ouest a obtenu la libération d'Américains, parmi lesquels Evan Gershkovich, correspondant du *Wall Street Journal* à Moscou, mais aussi de plusieurs figures de l'opposition russe comme les hommes politiques Vladimir Kara-Mourza et Ilia Iachine ou le militant des droits humains Oleg Orlov. Ces noms et visages ont longtemps été sur les tables de Iabloko. Chaque jeudi soir, de Moscovites venaient leur écrire des cartes.

Un mois après l'échange, le rituel se poursuit. *« Certains ont été libérés. Mais il reste tous les autres… Impossible de rester inactif, comme la majorité des Russes ! C'est notre façon de soutenir les opposants et de résister »*, souffle Olga, l'une des bénévoles rencontrées jeudi 29 août. Comme les autres, elle préfère rester anonyme. Une précaution face à la répression contre toute voix critique.

« Cela fait du bien de nous retrouver dans cette salle. Nous ne nous sentons pas seuls », se rassure cette mère de famille d'une quarantaine d'années. Ce soir-là, de l'étudiante à la babouchka, ils étaient près de cinquante personnes à méthodiquement écrire et signer ces cartes postales. Un jeudi, ils ont même dépassé le seuil de cent participants. Une fois, des provocateurs pro-Kremlin se sont manifestés, ce qui a entraîné l'intervention de la police. Les organisateurs ne sont pas à l'abri d'un nouveau tour de vis interdisant ces séances d'opposition indirecte, parfaitement légales. Dans ces lettres – quelque 300 envoyées ce soir-là –, aucun propos politique qui serait censuré à coup sûr par l'administration pénitentiaire, mais de banals mots sur la vie.

Le risque de l'oubli

Parmi les destinataires figurent des détenus connus qui, avec le temps, risquent d'être oubliés : Ivan Safronov, journaliste condamné à vingt-deux ans de prison pour « haute trahison » ; Evguénia Berkovitch, metteuse en scène condamnée à six ans de prison pour « apologie du terrorisme »…

Sur Telegram, la chaîne SotaVision raconte au jour le jour cette actualité juridico-carcérale. L'une de ses journalistes, Antonina Favorskaya, se trouve elle-même derrière les barreaux depuis près de six mois : elle est accusée d'avoir collaboré avec le mouvement d'Alexeï Navalny, le plus célèbre des leaders de l'opposition, mort en prison, le 16 février.

> **Les organisateurs ne sont pas à l'abri d'un nouveau tour de vis interdisant ces séances d'opposition indirecte**

Au moins six autres journalistes sont poursuivis pour les mêmes suspicions. Arrestations et procès s'enchaînent, à Moscou et en région. Dans l'Altaï, le journaliste Sergueï Mikhaïlov purge huit ans de prison pour diffusion de « fausses nouvelles » sur l'armée russe à Boutcha et à Marioupol ; à Saint-Pétersbourg, Alexandre Skobov, ex-dissident soviétique, opposant du Kremlin dans l'attente de son procès pour « apologie du terrorisme », vient de voir ses chefs d'accusation alourdis ; à Moscou, Alexandre Shipliouk, à la tête d'un institut de mécanique, a été condamné à quinze ans pour « haute trahison », officiellement pour des documents transmis lors d'une conférence en… Chine.

L'ONG OVD-Info de défense des droits humains compte 1037 cas de poursuites pénales contre des dissidents antiguerre. Le nombre total de simples citoyens, opposants anonymes sous la menace de la prison, est d'autant plus difficile à évaluer que beaucoup, d'abord poursuivis administrativement, peuvent vite, en cas de récidive, l'être pénalement.

A Khabarovsk (Extrême-Orient), Zigmund Khudiakov a osé porter un tee-shirt avec la photo de Boris Nemtsov, leader de l'opposition assassiné le 27 février 2015. Il vient d'être incarcéré pour vingt-trois jours, après être une détention de vingt-deux jours – sixième arrestation en un an et demi.

Le cas à Omsk (Sibérie) d'Anastasia Gordienko, 70 ans, a beaucoup ému. Après avoir été dû payer une amende de 30 000 roubles (300 euros) pour une affiche « Mères, arrêtez la guerre », la retraitée a été condamnée à un an et demi de prison avec sursis pour « discrédit » de l'armée. Sur les réseaux sociaux, elle avait écrit : *« Nous savons tous depuis longtemps ce que Poukine et son armée embarrassante font en Ukraine. »* Le juge n'a pas été dupe quant à la véritable identité de ce *« Poukine »*…

« Tous ces simples opposants en Russie ont du courage. Il ne faut pas oublier nos prisonniers ! », prévient Iekaterina Dountsova, figure antiguerre qui avait tenté de se présenter à la présidentielle de mars face à Vladimir Poutine. Parmi quelques anonymes autour des tables de Iabloko, elle aussi vient signer des cartes postales. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

La détention du Français Laurent Vinatier prolongée de six mois

Otage de facto du bras de fer entre la Russie et la France, Laurent Vinatier restera encore au moins six mois en détention préventive à Moscou. A l'ouverture de son procès, mardi 3 septembre, cet expert de l'espace postsoviétique, employé de l'organisation suisse Centre pour le dialogue humanitaire, arrêté le 6 juin, a demandé son assignation à résidence. Le juge a rejeté sa requête, prolongé sa détention provisoire jusqu'au 21 février 2025 et ajourné le procès au 16 septembre. M. Vinatier est poursuivi pour ne pas s'être enregistré en tant qu'« agent de l'étranger ». Il encourt cinq ans de prison. *« Il pourrait se retrouver dans les jeux d'échange de prisonniers entre Moscou et l'Ouest »*, selon une source proche du dossier.

PROCHE-ORIENT
Les Etats-Unis poussent à la conclusion d'un accord de trêve à Gaza

Washington a estimé, mardi 3 septembre, qu'il était *« temps de finaliser »* un accord de trêve à Gaza, après que le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a refusé de céder aux pressions sur ce dossier, au onzième mois de la guerre contre le Hamas palestinien. *« Il reste des dizaines d'otages à Gaza, qui attendent toujours un accord qui les ramènera chez eux. Il est temps de finaliser cet accord »*, a déclaré, mardi, le porte-parole du département d'Etat américain, Matthew Miller. Par ailleurs, la justice américaine a rendu publiques mardi des poursuites visant six hauts responsables du Hamas, dont Yahya Sinouar, considéré comme le cerveau de l'attaque du 7 octobre 2023, pour des chefs d'accusation de terrorisme. – *(AFP.)*

VENEZUELA
HRW dénonce des « violations généralisées des droits de l'homme »

Les autorités vénézuéliennes commettent des *« violations généralisées des droits de l'homme contre des manifestants, opposants, critiques »*, mais aussi *« des passants »*, dans le sillage de la réélection contestée du président Nicolas Maduro, a dénoncé, mercredi 4 septembre, Human Rights Watch (HRW) dans un rapport. Après l'annonce des résultats, des manifestations ont fait 27 morts et 192 blessés, et 2400 personnes ont été arrêtées, de source officielle. – *(AFP.)*

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

GUERRE EN UKRAINE

Loin du front, Poltava durement frappée

Deux missiles russes ont visé un établissement militaire, faisant plus de 50 morts et plus de 270 blessés

REPORTAGE
POLTAVA (UKRAINE) - *envoyée spéciale*

A une minute d'intervalle, sans prévenir, deux missiles Iskander russes ont touché l'Institut militaire des télécommunications de Poltava, dans le centre de l'Ukraine, mardi 3 septembre vers 9 h 10 (8 h 10 heure de Paris). Plusieurs centaines de personnes se trouvaient sur le site de l'établissement. Protégé des regards par des arbres, le bâtiment en « U » apparaît largement détruit sur un côté. Les immeubles et les maisons bordant les quatre côtés de l'institut sont restés debout, mais la force de l'explosion a soufflé de nombreuses vitres, portes et parois. Des équipes de sauveteurs ont prêté main-forte aux riverains après la nuit tombée. Un hôpital a également été touché.

Le bilan humain de cette attaque, l'une des plus meurtrières en Ukraine depuis le début de l'invasion russe, en février 2022, était, mardi soir, d'au moins 51 morts et de plus de 270 blessés, mais il devrait, *« hélas, croître »* encore, a déclaré le ministre des affaires étrangères ukrainien, Dmytro Kuleba, dont le père est originaire de Poltava, et qui a participé, mardi matin à Kiev, à une réunion de crise (avant de présenter sa démission, mercredi).

Le sujet est tragique et sensible : parmi les victimes se trouvent de nombreux militaires. *« Nous avons perdu des Ukrainiens courageux, nos frères et sœurs, des soldats »*, ont confirmé les forces armées ukrainiennes. Et de tous âges, car, en ces temps de guerre, l'institut, fondé dans les années 1960 pour former des spécialistes des télécommunications militaires, proposait des enseignements de pointe ainsi que des cursus courts à des engagés novices.



Devant l'Institut militaire des télécommunications de Poltava, frappé par deux missiles russes, le 3 septembre. GUILLAUME HERBAUT/VU' POUR « LE MONDE »

« Nos cours avaient commencé à 8 h 20 dans le grand bâtiment d'enseignement », raconte, mardi, Nikita, 26 ans, développeur de profession, rencontré sur place. Il avait été arrêté dans une rue d'Odessa, le grand port sur la mer Noire, le 11 juin, à la suite de la nouvelle loi de mobilisation. Recruté malgré lui, affecté cet été dans la 3[e] brigade de tankistes de l'armée ukrainienne, il suivait depuis le 27 août une formation d'un mois dans cette école avec d'autres militaires de diverses brigades parmi les plus prestigieuses. Lui-même était logé sur la base, dans l'une des trois casernes de l'école.

« Une alerte a retenti dans l'école et sur nos téléphones, poursuit-il. *Une minute et demie après, il était 9 h 10, un premier missile est tombé sur le bâtiment. Puis une seconde ou deux plus tard, un second missile s'est écrasé. » « Ce sont les personnes qui se trouvaient à l'extérieur et dans les escaliers des étages inférieurs qui ont été tuées*, détaille le jeune militaire encore choqué, *car le missile a frappé au niveau du troisième étage. »* Lui avait déjà rejoint la foule massée au rez-de-chaussée. Protégé par elle, le jeune homme à la courte barbe et aux yeux bleus n'a été touché qu'à la jambe, grêlée par les éclats de verre de la porte d'entrée qui a explosé.

DES BLOGUEURS MILITAIRES UKRAINIENS SE SONT INTERROGÉS SUR LA CONCENTRATION IMPRUDENTE DE TANT DE MILITAIRES

D'autres n'ont pas eu sa chance. Le ministère de la défense a confirmé que les missiles *« ont surpris les élèves en train d'évacuer vers l'abri souterrain »* après le déclenchement de l'alarme. *« J'ai été projeté sous la cage d'escalier par l'onde de choc*, a confié un jeune soldat de 25 ans au *New York Times*. *Alors que j'essayais de me relever pour me mettre à l'abri, la deuxième frappe est arrivée. »* Beaucoup sont morts ensevelis sous les décombres et s'y trouvent encore, portés disparus, d'autres ont été déchiquetés par les éclats et l'explosion – des corps démembrés éparpillés sur tout le terrain qui ont traumatisé les sauveteurs arrivés, mardi, sur place.

« J'ai ordonné une enquête complète et rapide sur les circonstances de ce qui s'est passé » à l'Institut militaire de Poltava, a déclaré le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, qui a pris la parole sur sa chaîne Telegram pour évoquer la *« racaille russe »*.

Des blogueurs militaires ukrainiens se sont en effet interrogés sur la concentration imprudente de tant de militaires en un seul lieu, tandis que des voix du Kremlin assuraient, sur les réseaux, que les missiles avaient visé une parade militaire en plein air – une information démentie à Kiev par le porte-parole du ministère de la défense, Dmytro Lazoutkine. *« Aucun rassemblement militaire n'a eu lieu dans la cour de l'institut depuis que je suis arrivé »*, confirme le jeune soldat Nikita. Les forces armées ukrainiennes ont annoncé une enquête pour déterminer si des mesures suffisantes ont été prises pour protéger *« la vie et la santé des soldats présents sur le site »*.

A l'écart des lignes de front, la région de Poltava avait jusqu'ici été relativement épargnée par les frappes russes, hormis celle sur un supermarché de Krementchouk, en juin 2022, causant la mort de 22 personnes et en blessant 59, ou celle sur l'aérodrome de Myrhorod, en juillet.

Le carnage de mardi est un *« terrible rappel »* de la *« brutalité »* de Vladimir Poutine, a réagi John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain. Sur sa chaîne Telegram, M. Zelensky a réitéré ses appels en faveur d'un renforcement de la défense aérienne afin que l'Ukraine puisse riposter avec des missiles à longue portée. M. Kuleba a jugé sur la chaîne CNN qu'avec des systèmes Patriot et SAMP/T, capables d'intercepter les missiles balistiques comme ceux tombés à Poltava, l'hécatombe aurait pu être évitée.

Mardi soir, les rues de cette jolie ville verdoyante restaient fréquentées, malgré le cri lourd de plusieurs sirènes. Au milieu de l'un de ses parcs restés paisibles, où se croisent landaus, chiens en laisse et poussettes, se trouve la statue en bronze de l'écrivain Gogol : crayon dans une main, carnet dans l'autre. Avant de rejoindre Saint-Pétersbourg, en Russie, au début du XIX[e] siècle, cette gloire de la ville, l'auteur du *Journal d'un fou*, étudia lui aussi à Poltava. ■

ARIANE CHEMIN

Missiles et drones visent Kiev et Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine

Au moins sept personnes ont été tuées dont trois enfants et plus d'une trentaine blessées dans la nuit de mardi 3 à mercredi 4 septembre par des frappes russes contre Lviv, grande ville de l'ouest de l'Ukraine, selon le ministre de l'intérieur.
La Pologne voisine a activé sa défense aérienne mercredi pour la troisième fois en huit jours afin d'assurer la sécurité de son espace aérien. Les frappes russes sur des villes ukrainiennes se sont intensifiées ces dix derniers jours.

Forte poussée de l'armée russe dans le Donbass

Des failles dans la défense ukrainienne permettent aux troupes de Moscou d'avancer plus rapidement dans la région de Donetsk

Le grignotage de la région de Donetsk par les troupes russes s'accélère, révélant des problèmes flagrants dans l'organisation de la défense ukrainienne. Onze agglomérations du Donbass sont directement menacées par les forces russes progressant vers la ville de Pokrovsk, un nœud ferroviaire et routier crucial pour la logistique des Forces armées ukrainiennes (FAU). En avançant désormais à un rythme quotidien de 500 mètres à 1 kilomètre sur plusieurs axes, les Forces armées de la fédération de Russie (FAFR) modifient la nature du front. S'opère ainsi une transition progressive de la guerre de position vers une guerre de mouvement où s'amorcent des percées et des effets de tenaille aux dépens des défenseurs ukrainiens.

Certes, les mouvements des FAFR sont bien trop lents pour créer des effets de surprise comme celui réussi par les forces ukrainiennes durant l'offensive de Koursk menée début août. Malgré l'occupation d'environ 1 000 kilomètres carrés de son territoire par l'Ukraine, Moscou n'a pas allégé son dispositif offensif ces dernières semaines, redoublant au contraire sa pression vers Pokrovsk. L'état-major ukrainien indiquait, mardi 3 septembre, sur sa chaîne Telegram que la moitié des 118 assauts russes des dernières vingt-quatre heures se concentrent sur deux directions : Pokrovsk et Kourakhove, une ville qui comptait 18 000 habitants avant l'invasion à grande échelle de 2022 ; les villes se vident de leurs habitants à l'approche de l'armée ennemie.

Retraites chaotiques

Les troupes russes ne sont plus qu'à 3,5 kilomètres de Myrnohrad (« ville paisible », en ukrainien) et à 8 kilomètres de Pokrovsk. Ces deux villes forment une agglomération de plus de 100 000 habitants, comptant plusieurs dizaines d'immeubles, lesquels sont supposés former une barrière importante contre l'avancée russe. *« L'ennemi* [russe] *atteindra* [Pokrovsk] *d'ici à la mi-septembre, mais ne sera pas capable de la prendre. Le terrain lisse est défavorable aux attaquants, et des contre-attaques partant de Selydove* [au sud] *et de Kostiantynivka* [à l'est] *vont ralentir leur avancée »*, prédit l'Institute for the Study of War, cercle de réflexion basé à Washington.

Toutefois, les récents développements dans cette zone incitent au pessimisme. La ville de Novohrodivka (14 000 habitants), située à 13 kilomètres au sud-est de Pokrovsk et qui compte près de cinquante immeubles, a été perdue en moins d'une semaine : les Russes sont entrés dans la ville le 22 août et l'ont entièrement conquise le 27. Ses hauts murs auraient pourtant logiquement dû freiner l'offensive russe. Au cours des deux dernières années, les FAFR ne sont arrivées à surmonter de tels obstacles (à Soledar, Bakhmout ou Avdiïvka) qu'au prix de mois de bombardements intensifs rasant littéralement les constructions. Et en sacrifiant des dizaines de milliers de soldats russes. Or, Novohrodivka a changé de mains sans souffrir de lourdes destructions, une anomalie remarquée par de nombreuses sources ukrainiennes comme russes. Des obstacles naturels comme les rivières Vovtcha, Lozova et Vodiana, qui auraient pu aider les FAU à contenir la progression des forces de Moscou, ont été rapidement franchis. En dix jours, elles ont avancé de 4 kilomètres en direction de Pokrovsk et de 6 kilomètres en direction de Selydove.

Sur le flanc nord, l'avancée russe va très prochainement couper la route reliant Pokrovsk à Kostiantynivka et Tchassiv Yar plus à l'est, compliquant encore la logistique de l'armée ukrainienne. Cet axe est déjà sous le feu de l'artillerie russe depuis plusieurs semaines. Au sud, un mouvement de tenaille le long de la rivière Vovtcha s'amorce sur une zone, où la 59[e] brigade motorisée, la 68 brigade d'infanterie et le 78 régiment d'assaut risquent d'être encerclés.

Ces tout derniers jours, un souci supplémentaire est apparu 50 kilomètres plus au sud, au niveau de Vouhledar (15 000 habitants). Cette ville minière, qui a constitué un verrou inexpugnable en bloquant depuis deux ans la poussée russe venant à la fois de l'est et du sud, est désormais très menacée par une attaque venant de son flanc ouest. Les positions ukrainiennes dans cette ville déjà ravagée font l'objet de bombardements d'une intensité décuplée. Dans le même temps, la 72[e] brigade mécanisée séparée, qui a tenu cette partie du front pendant très longtemps et a repoussé quantité d'assauts mécanisés de grande ampleur, a été retirée du front, selon plusieurs sources. Or, les Russes ont pris l'habitude de profiter des rotations d'unités ukrainiennes, qu'ils observent avec des drones de reconnaissance, pour mener des assauts décisifs. Des rotations mal planifiées, bâclées, d'unités expérimentées mais décimées, par des unités fraîches mais connaissant mal le terrain et sans expérience du feu, ont déjà à plusieurs reprises conduit à des retraites chaotiques.



« L'absence de planification de la défense est notre principal problème, souligne le journaliste et expert militaire Iouri Boutoussov, qui déplore que les leçons de deux ans et demi de guerre n'aient pas été tirées. *Il n'y a toujours pas de positions camouflées renforcées préparées à l'arrière, le terrain cédé n'a pas été transformé en zone mortelle pour l'infanterie ennemie et nous n'avons pas mis en œuvre la tactique décentralisée nécessaire pour contrer les petits groupes d'infanterie. C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas arrêter l'offensive russe sur Pokrovsk. »* ■

EMMANUEL GRYNSZPAN

A Kiev, le gouvernement remanié en profondeur

Le ministre des affaires étrangères, Dmytro Kuleba, fait partie des démissionnaires

KIEV - *correspondant,*

La rumeur d'un remaniement courait depuis le début de l'été en Ukraine. Il a débuté mardi 3 septembre avec une cascade de démissions – qui doivent encore être approuvées par le Parlement – et se poursuivait toujours mercredi avec celle du ministre des affaires étrangères, Dmytro Kuleba, figure majeure du gouvernement. Son successeur le plus probable serait Andrii Sybiha, le premier chef adjoint du ministère des affaires étrangères, selon des sources de l'entourage présidentiel citées par le média *Ukraïnska Pravda*.

La veille, mardi, six autres responsables avaient annoncé leur départ. Parmi eux, les ministres Oleksandr Kamychine, à la tête des industries stratégiques chargées de la production d'armes, Denys Maliouska, ministre de la justice, et Ruslan Strilets, chargé de la protection de l'environnement et des ressources naturelles. La vice-première ministre chargée de l'intégration européenne et euroatlantique depuis 2020, Olga Stefanishyna, a également démissionné. Elle pourrait être promue et nommée ministre de la justice et vice-première ministre chargée de l'intégration européenne, selon une source du parti présidentiel citée par le média *Suspilne News*.

Après près de trois ans au sein du gouvernement, la vice-première ministre et ministre de la réintégration des territoires, Iryna Verechtchouk, a elle aussi annoncé sa démission. *« Merci au président pour votre confiance !*, a-t-elle écrit sur Facebook. *Je sers le peuple ukrainien ! »* Ruslan Stefanchuk, le président du Parlement, a précisé avoir reçu, en outre, la démission du directeur du fonds immobilier de l'Etat d'Ukraine, Vitali Koval.

D'autres changements devraient encore intervenir. *« Plus de 50 % des membres du gouvernement »* devraient changer, a annoncé, mardi soir sur Telegram, David Arakhamia, influent député membre de Serviteur du peuple. *« Demain* [mercredi]*, nous aurons une journée de licenciements, et après-demain* [jeudi] *une journée de nominations. »*

« Plan de victoire »

C'est le plus grand remaniement gouvernemental depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022. Lors de son adresse vidéo quotidienne, mardi soir, le président Volodymyr Zelensky, a expliqué que les institutions de l'Etat *« devraient être configurées de manière que l'Ukraine obtienne tous les résultats dont nous avons besoin »* avant sa visite prévue aux Etats-Unis en septembre, où il devrait présenter un *« plan de victoire »* au président américain, Joe Biden. *« Pour cela, nous devons renforcer certains secteurs du gouvernement, et des changements dans sa composition ont été préparés. Il y aura aussi des changements dans le cabinet* [du président] *»*, a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat ukrainien a déjà démis, mardi, Rostyslav Chourma de son poste de chef adjoint du cabinet présidentiel. L'homme, ancien directeur du complexe métallurgique Zaporijstal, était chargé des affaires économiques. Sa présence au sein de l'administration présidentielle faisait l'objet de critiques des organisations de la société civile spécialisées dans les affaires de corruption. Il pourrait être remplacé par M. Kamychine, ministre démissionnaire chargé des industries stratégiques, *« un des favoris du président Zelensky »*, assure le politologue Volodymyr Fessenko, directeur du centre de réflexion Center for Political Studies « Penta ».

Cette recomposition à grande échelle était attendue *« depuis le printemps »*, explique M. Fessenko. Selon cet analyste, il s'agit d'un *« compromis »* et d'une *« reconstruction qualitative et à grande échelle du cabinet ministériel »*, car le remplacement du premier ministre, envisagé initialement à l'été, aurait impliqué la démission de l'ensemble du gouvernement, *« ce qui est interdit en période de loi martiale »*. Les lettres de démission, publiées concomitamment, montrent bien *« que cette démarche a été concertée et coordonnée »*, souligne M. Fessenko.

Ces démissions *« ne s'expliquent pas par l'existence de problèmes aigus dans les différents secteurs »*, insiste-t-il. Dans certains cas, *« il s'agit d'une rotation du personnel »*. Dans d'autres, c'est *« une exécution insuffisante des instructions du président ou de plaintes concernant le travail d'un ministre »*. Mais la raison la plus fréquente est *« la volonté du président Zelensky de donner un nouvel élan au travail du gouvernement et des différents ministères »*, poursuit l'analyste.

Souci « d'efficacité »

Le conseiller du président, Mykhaïlo Podoliak, avait confirmé à demi-mot des changements à venir lors d'un entretien au *Monde*, le 5 août : *« Tout le monde n'est pas prêt à travailler longtemps sous le stress. Parfois, les gens se fatiguent et perdent leur acuité et leur rapidité de prise de décision. Le président souhaite avoir des personnes efficaces dans tous les domaines et prêtes à travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept »*. Rejetant tout *« conflit interne »*, il avait mis en avant un souci *« d'efficacité »*.

Ces annonces ont été précédées par un changement à un poste tout aussi crucial pour le pays. Volodymyr Kudrytskyi, directeur de l'opérateur du réseau électrique, Ukrenergo, a confirmé, mardi, avoir été démis de ses fonctions lors d'une réunion, la veille, du conseil de surveillance de l'entreprise. Or il s'agissait d'une personnalité appréciée des partenaires occidentaux, qui le considéraient comme indépendant. Ses fonctions seront temporairement assurées par un administrateur de la société d'Etat, Oleksiy Brekht.

La rumeur d'un éventuel licenciement courait depuis plusieurs jours, sur fond de défiance entre l'ancien chef de l'entreprise publique depuis 2020 et le ministère de l'énergie. La décision intervient alors que le réseau électrique a été gravement endommagé par des frappes russes massives depuis mars, provoquant des coupures de courant et faisant craindre un hiver difficile.

Dès le 30 août, quatre jours après des bombardements russes sur les infrastructures critiques du pays, des sources gouvernementales avaient fait savoir que M. Kudrytskyi pourrait être licencié en raison de son échec supposé à fortifier les stations électriques. Un argument considéré comme fallacieux par des experts, qui y voient davantage le désir de la présidence de renforcer son contrôle sur Ukrenergo. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, deux membres internationaux du conseil de surveillance de la société ont dénoncé une décision *« politiquement motivée »*. ■

THOMAS D'ISTRIA
ET FAUSTINE VINCENT (À PARIS)

Riad Salamé, ex-gouverneur de la Banque du Liban, arrêté à Beyrouth

Suspecté de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent, M. Salamé, 74 ans, a été placé en garde à vue mardi 3 septembre

BEYROUTH - *correspondante*

L'annonce a eu l'effet d'un coup de tonnerre au Liban. Rapidement, la surprise a laissé place aux interrogations et aux soupçons de la part des Libanais, peu habitués à ce que l'oligarchie politico-financière soit inquiétée par la justice. Mardi 3 septembre, l'ancien gouverneur de la Banque du Liban (BDL), Riad Salamé, a été placé en garde à vue à Beyrouth pour des soupçons de « détournement de fonds publics ».

A la tête de la banque centrale pendant trente ans, de 1993 à juillet 2023, le grand argentier libanais, âgé de 74 ans, n'avait jamais été arrêté, malgré un mandat d'arrêt délivré par la France en 2023 et un signalement Interpol. Suspecté de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent, des allégations qu'il nie, il fait l'objet de plusieurs enquêtes au Liban et en Europe.

« Riad Salamé a toujours été à la disposition de la justice libanaise. Il s'est donc rendu à la convocation du procureur général de Beyrouth, comme il s'était précédemment rendu à toutes les convocations de magistrats libanais au préalable », a réagi pour *Le Monde* son avocat parisien, Pierre-Olivier Sur. Riad Salamé s'est vu notifier sa garde à vue par le procureur général par intérim près la Cour de cassation, Jamal Hajjar, au terme d'une audition de trois heures.

Cette garde à vue, destinée à un complément d'enquête, ne pourra excéder la durée légale de quatre jours. Selon une source judiciaire ayant requis l'anonymat, citée par l'Agence France-Presse, une procédure pénale pourrait être engagée à l'encontre de M. Salamé pour « détournement de fonds publics, falsification, abus de pouvoir et blanchiment d'argent ».

Son audition, mardi, a porté sur l'affaire Optimum, qui concerne des transactions jugées suspectes entre la banque centrale et la société de courtage libanaise Optimum Invest, gérée au moment des faits par un parent par alliance de M. Salamé. Un audit juricomptable, réalisé par le cabinet international Kroll, a relevé des transactions d'un montant de 8 milliards de dollars (7,2 milliards d'euros) entre 2015 et 2018. *« Ces transactions auraient, dans leur quasi-totalité, permis de maquiller les pertes de la BDL résultant des ingénieries financières élaborées par Riad Salamé. L'enquête doit désormais le prouver »*, souligne l'avocat fiscaliste Karim Daher.

Refus de livrer des informations

Le banquier a, tout particulièrement, été interrogé sur 40 millions de dollars de commissions douteuses parmi 111 millions de dollars de bénéfices placés sur un « compte de consultation » ouvert à la BDL, dont les bénéficiaires sont inconnus. Ces sommes ont été mises en lumière dans l'audit juricomptable rendu par le cabinet de conseil Alvarez & Marsal en juillet 2023. Riad Salamé a toujours refusé de livrer les informations relatives à ce compte, au nom du secret bancaire. Son remplaçant par intérim, Wassim Mansouri, les a remises au juge Hajjar, qui a ouvert l'enquête fin juillet après avoir

Le grand argentier libanais n'avait jamais été arrêté, malgré un mandat d'arrêt délivré par la France et un signalement d'Interpol

pris la suite du juge Ghassan Oueidate, en février. *« Le juge Hajjar est intègre et honnête, mais sera-t-il courageux ? Il ne fait pas partie des juges sur lesquels M. Salamé a un dossier. M. Mansouri sait, lui, que la BDL est à la croisée des chemins. Il doit agir pour la protéger des créanciers internationaux qui pourraient la poursuivre pour des malversations, en limitant la responsabilité de la BDL »*, note une source bien informée.

« Nous avons des raisons d'être assez sceptiques, ou du moins vigilants, avance néanmoins l'avocat français William Bourdon, qui a intenté une action en justice contre M. Salamé en France. *N'est-ce pas un stratagème cynique visant à blanchir M. Salamé au terme d'une enquête bâclée ?*, interroge-t-il. *Ou est-ce une garantie donnée au Groupe d'action financière, qui a durci le ton à l'encontre du Liban et menace de le placer sur la liste grise* [des pays soumis à une surveillance renforcée en matière de blanchiment d'argent]*? Ou est-ce encore une façon de le stigmatiser pour détourner l'attention des juges européens d'autres responsables libanais ? Tous les scénarios sont possibles en termes de manipulation »*, poursuit l'avocat.

Le premier ministre sortant, Najib Mikati, et son ministre de la justice, le juge Henri Khoury, ont assuré que le gouvernement n'interviendrait pas dans le dossier. Riad Salamé avait, jusqu'à présent, bénéficié de la protection politique de la part des responsables libanais – inquiets, disent certains, des révélations qu'il pourrait livrer sur eux –, mais aussi de celle des juges, accusés d'avoir multiplié les démarches visant à entraver les enquêtes. Mais, les soutiens de l'ex-gouverneur de la banque centrale ont pris leur distance depuis ses démêlés avec la justice et les sanctions qui lui ont été imposées pour corruption aux Etats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni.

« Il est une évidence : le pays ne va pas redémarrer si les cadavres ne sont pas sortis du placard et qu'un changement n'est pas amorcé. Cette décision lance un message positif à ceux qui doutaient que Riad Salamé puisse être inquiété. Elle est le fruit d'un travail de la société civile libanaise et des enquêtes ouvertes en Europe », affirme l'avocat Karim Daher. Bien qu'indépendante des enquêtes menées en Europe, l'affaire Optimum pourrait aider à établir l'infraction source pour le blanchiment d'argent. *« Si Riad Salamé est en détention, c'est une occasion pour les juges européens de demander que soit délivrée une commission rogatoire urgente pour venir l'interroger au Liban »*, suggère l'avocat William Bourdon. ■

HÉLÈNE SALLON

En RDC, une tentative d'évasion à la prison de Makala, à Kinshasa, tourne au carnage

Au moins 129 détenus sont morts dans le plus grand centre pénitentiaire du pays et une centaine d'individus ont tenté de prendre la fuite dans la nuit du 1er au 2 septembre

Les raisons de l'évasion de la prison de Makala à Kinshasa, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 septembre, demeurent encore inconnues, mais le bilan provisoire est déjà considérable. Les autorités congolaises font état de la mort d'au moins 129 détenus, dont 24 par balles, après sommation. *« Les autres* [sont morts des suite d'une] *bousculade, par étouffement, et plusieurs femmes ont été violées »*, a précisé le ministre de l'intérieur, Jacquemain Shabani, dans une déclaration vidéo transmise à la presse.

Le lourd bilan humain ne dit cependant pas comment plus d'une centaine de détenus de cette prison surpeuplée, plus grand centre pénitentiaire du pays, ont tenté de prendre la fuite en pleine nuit, un peu avant 2 heures du matin. Si des coupures d'électricité ont été évoquées, le ministre de la justice, Constant Mutamba, a dénoncé des *« actes de sabotage prémédités »* et a assuré que *« des enquêtes* [étaient] *en cours »*. Le ministère de l'intérieur précise également que 59 prisonniers ont été blessés dans les événements et *« déplore l'incendie des bâtiments administratifs, du greffe, de l'infirmerie et des dépôts de vivres »*.

Plusieurs vidéos ont, depuis, émergé sur les réseaux sociaux, dont une filmée à l'intérieur de la prison, la nuit de l'évasion, montrant des détenus tentant de prendre la fuite au son des rafales d'armes automatiques. Les coups de feu ont retenti pendant plusieurs heures, selon des témoignages recueillis par l'Agence France-Presse. Un autre document vidéo, enregistré lundi matin, laisse apparaître des dizaines de corps inertes, alignés le long du mur d'enceinte du centre pénitentiaire de Makala.

Le flou entoure aussi la façon dont les forces de l'ordre congolaises ont réprimé la mutinerie. *« La disproportion de la répression est scandaleuse, dans un centre pénitentiaire dont on sait déjà que les conditions de détention sont effroyables »*, note Hervé Diakiese, avocat et porte-parole du parti d'opposition Ensemble pour la République. *« La répression est disproportionnée mais pas inédite »*, s'inquiète-t-il, citant le massacre de Kilwa survenu en août dans le Haut-Katanga (sud-est), où dix civils ont perdu la vie sous les balles de l'armée, et qui interroge sur les méthodes et la responsabilité des forces de l'ordre.

D'une capacité de 1500 places, le pénitencier de la capitale congolaise héberge environ 15 000 prisonniers

Le carnage de Makala ramène une nouvelle fois la question de l'engorgement des prisons congolaises au centre du débat national. D'une capacité de 1 500 places, le pénitencier héberge environ 15 000 prisonniers dont beaucoup ne sont pas condamnés et croupissent en détention provisoire.

Un mouroir construit en 1957

Une enquête du journaliste Stanis Bujakera Tshiamala, qui a lui-même récemment été enfermé six mois dans « l'enfer » de Makala pour un article ayant mis en cause les renseignements militaires dans la mort d'un opposant en République démocratique du Congo, avait mis en lumière la surpopulation carcérale de ce mouroir construit en 1957 et jamais modernisé : manque de lits, vétusté des bâtiments, absence de soins prodigués aux blessés et corruption chronique. Une enquête de la Fondation Bill Clinton pour la paix révèle que 505 détenus y sont morts en 2023, du fait de maladies chroniques non soignées ou par étouffement.

Le gouvernement congolais a de nouveau promis de prendre le problème à bras-le-corps. Constant Mutamba a annoncé, au lendemain du massacre, interdire le transfert des détenus de Makala jusqu'à nouvel ordre, intensifier le processus de désengorgement des prisons et accélérer la construction d'une nouvelle prison hors de Kinshasa.

L'évasion intervient cependant dans un moment de fortes tensions entre l'administration de Félix Tshisekedi et l'appareil judiciaire, accusé par le ministre de la justice d'être gangrené par des *« réseaux mafieux »*. Le médiatique Constant Mutamba a fait part de son intention de *« nettoyer le système judiciaire »*, quitte à se mettre à dos une partie des magistrats, qui y voient une ingérence du politique dans l'action judiciaire du pays.

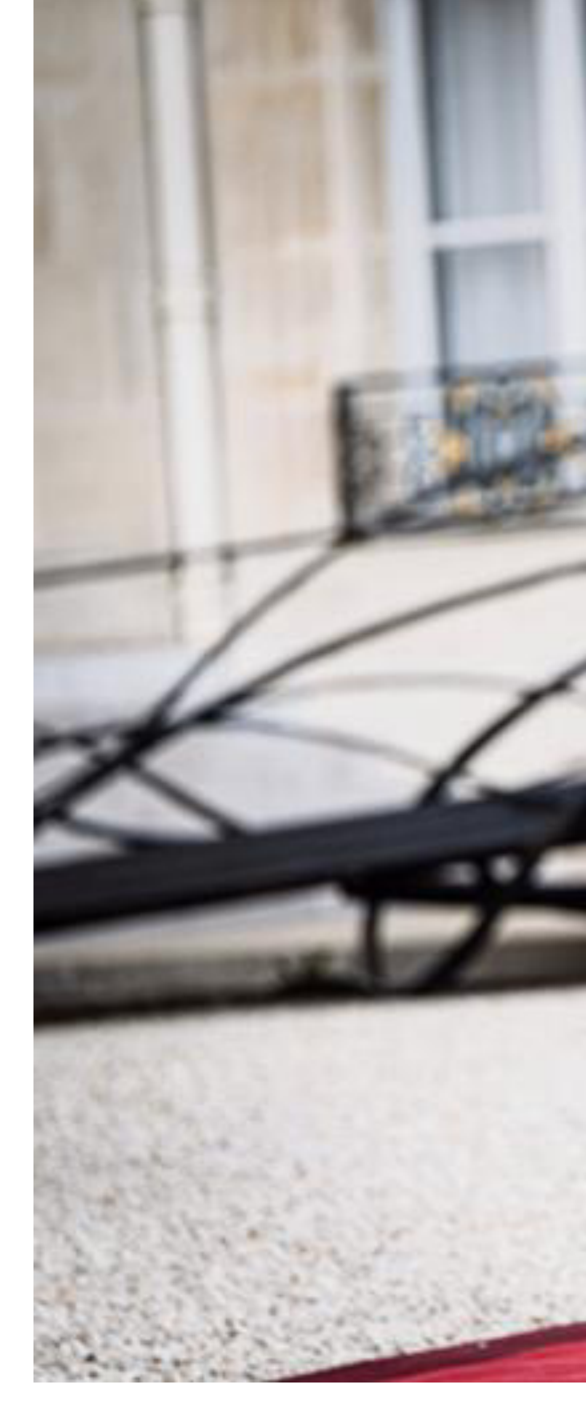
Dans son rapport, la Fondation Bill Clinton pour la paix souligne l'action de l'appareil judiciaire, accusé de détentions arbitraires et de lenteur administrative. Une critique reprise par le chef de l'Etat lui-même, lors d'une conférence de presse en février, qui évoquait une *« justice malade »* à propos de l'incarcération abusive du journaliste Stanis Bujakera Tshiamala. ■

NOÉ HOCHET-BODIN

CRISE POLITIQUE

Matignon : Macron penche pour un profil « politique »

Alors que le chef de l'Etat prolonge sans cesse les consultations, les options Xavier Bertrand, à droite, et Bernard Cazeneuve, à gauche, restent sur la table



Emmanuel Macron hésite. Il *« mâchonne »*, comme il le dit lui-même, les hypothèses qui s'offrent à lui. Le président de la République teste une option, fait mine d'en abandonner une autre, revient à la case départ… Mardi 3 septembre, au lendemain de la rentrée des classes et près de soixante jours après le second tour des élections législatives, le chef de l'Etat n'avait toujours pas arrêté son choix sur le nom du futur premier ministre, assumant de laisser le pays aux mains d'un gouvernement démissionnaire depuis le 16 juillet.

Les candidats pour Matignon passent, un à un, l'épreuve de l'*« entonnoir »*, comme on le dit, de façon peu élégante, à l'Elysée. Et si, pendant quelques heures, Thierry Beaudet, président du Conseil économique, social et environnemental, a pu croire à sa promotion Rue de Varenne, ce profil dit « technique » (proche de la CFDT, le syndicat réformiste) n'était plus cité par le palais dans la soirée de lundi. *« A peine brandi, son nom a été déchiqueté en morceaux par la gauche et la droite »*, observe le chef de file des sénateurs macronistes, François Patriat. Conclusion : *« La seule solution* [pour Matignon] *est politique »*, affirme désormais un proche du chef de l'Etat.

A en croire l'Elysée, le duel final se joue entre Xavier Bertrand, le président des Hauts-de-France, membre du parti Les Républicains (LR), et Bernard Cazeneuve, ancien du Parti socialiste (PS) et ex-premier ministre de François Hollande. Tous deux ont été reçus par Emmanuel Macron lundi, lors d'une journée d'intenses consultations où le président de la République a, comme lors des heures graves, rencontré ses prédécesseurs de gauche, François Hollande, et de droite, Nicolas Sarkozy. Mais rien n'a été tranché.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHERCHE À SAVOIR SI LE FUTUR PREMIER MINISTRE SERAIT RENVERSÉ, DÈS SA NOMINATION, PAR UNE MOTION DE CENSURE

Mardi, le chef de l'Etat poursuivait ses entretiens dans la coulisse, par téléphone, sondant les parlementaires de droite – le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau, celui des députés de droite, Laurent Wauquiez, le président du Sénat, Gérard Larcher (LR) –, puis de gauche avec Boris Vallaud, le chef de file des députés PS, et Olivier Faure, le premier secrétaire du PS. Avant de conclure la journée par un coup de fil refusé par les « insoumis » Manuel Bompard et Mathilde Panot, un autre accepté par les Ecologistes Marine Tondelier et Cyrielle Chatelain. Pour finir sur un ultime échange avec la cheffe des députés d'extrême droite, Marine Le Pen.

POSTURE FLUCTUANTE DU RN

Rappelant son rôle de garant des institutions, Emmanuel Macron cherche à savoir, au fil de ses échanges, si le futur premier ministre serait renversé, dès sa nomination, par une motion de censure adoptée par une majorité des 577 députés. *« Le président privilégie la stabilité à la rapidité »*, argue-t-on dans l'entourage du premier ministre démissionnaire, Gabriel Attal, pour excuser la lenteur de la décision présidentielle. *« Le roi s'amuse »*, fustige le politologue Vincent Martigny, qualifiant Emmanuel Macron de *« maître des horloges déréglées »*.

Il est périlleux de prédire l'attitude d'un Parlement profondément morcelé depuis les législatives des 30 juin et 7 juillet. Mais Emmanuel Macron fait ses calculs, soupesant qui, de Xavier Bertrand ou de Bernard Cazeneuve, serait le moins fragile politiquement. Le premier, représentant d'une droite sociale et bête noire du Rassemblement national (RN), peu apprécié de Laurent Wauquiez, au sein de son propre camp, part avec un sérieux handicap. *« Arithmétiquement, ça ne passe pas »*, constate un ancien conseiller de l'Elysée. Mais, à l'Elysée, où l'on martèle que le pays est à droite, on observe que le ton de Laurent Wauquiez se fait plus doux envers l'ancien maire de Saint-Quentin, dans l'Aisne. En réunion de groupe, mardi matin, le député de Haute-Loire, inquiet de voir prospérer l'hypothèse Bernard Cazeneuve, a jugé nécessaire d'obtenir un premier ministre de droite. Et, *« pourtant, vous connaissez l'état de mes relations avec Xavier, ça n'a pas toujours été au beau fixe »*, a-t-il signifié devant les élus LR.

Quant au RN, sa posture fluctue selon les heures. Dans la matinée, Marine Le Pen assurait au *Monde* que le parti d'extrême droite censurerait immédiatement Xavier Bertrand. Mais, dans la soirée, la même confiait au *Parisien* que sa formation pourrait être plus clémente, quitte à contredire la ligne de Jordan Bardella, le président du parti. Pour échapper à la censure, *« il faudrait que le futur premier ministre ne nous traite pas comme des pestiférés, qu'il respecte nos élus »*, dit-elle. Qu'il s'engage, ensuite, à introduire la proportionnelle aux législatives. Enfin, qu'il *« n'aggrave pas le problème de l'immigration, de l'insécurité et qu'il ne rase pas les classes populaires et modestes dans son budget »*, poursuit la représentante d'extrême droite.

« LE ROI S'AMUSE », FUSTIGE LE POLITOLOGUE VINCENT MARTIGNY, QUALIFIANT EMMANUEL MACRON DE « MAÎTRE DES HORLOGES DÉRÉGLÉES »

A gauche, le sort de Bernard Cazeneuve, proche de François Hollande, réside, en partie, entre les mains de la soixantaine de députés socialistes. Si ces derniers se désolidarisaient de leurs partenaires du Nouveau Front populaire (NFP) – notamment des Ecologistes et des « insoumis », qui promettent d'infliger une censure immédiate à l'ex-ministre de l'intérieur –, Bernard Cazeneuve, aurait une chance de gouverner.

« FRACTURE AU NFP »

Mardi, les conseiller élyséens se frottaient les mains en observant que, *« pour la première fois, il y a une fracture au NFP »*. Une partie des socialistes ayant réclamé un vote du bureau national du PS, mardi soir, pour définir l'attitude à adopter vis-à-vis de l'ancien maire de Cherbourg (Manche). Mais, après quatre heures de réunion, les socialistes ont finalement rejeté la proposition des opposants internes à Olivier Faure de ne pas censurer a priori un gouvernement Cazeneuve. De quoi fragiliser la position de ce dernier, représentant de la gauche modérée, qui avait quitté le PS pour dénoncer son alliance avec La France insoumise.

Entre les deux hommes, Emmanuel Macron a-t-il déjà fait son choix ? Doute-t-il encore ? Mystère. *« Les voies de Macron sont impénétrables »*, moque Olivier Faure. Mais le temps qui s'écoule inquiète jusque dans le camp présidentiel. *« Le président peut donner l'impression de s'accrocher au pouvoir »*, s'alarme un confident du locataire de l'Elysée. Le chef de l'Etat, qui ne concède la défaite aux législatives que du bout des lèvres, refuse toujours de parler d'une cohabitation.

L'Elysée préfère évoquer le néologisme de *« coalitation »* – mélange de cohabitation et de coalition – pour signifier qu'aucun parti d'opposition ne dispose d'une majorité claire et qu'il faudra, quoi qu'il advienne, compter sur le soutien du bloc central pour gouverner. Les semaines qui s'étirent depuis le 7 juillet permettent à Emmanuel Macron, affolé à l'idée de voir son bilan détricoté, de s'acclimater à une nouvelle réalité, où il n'a plus autant de pouvoir, concède-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat. *« Il faut qu'il lâche les choses »*, plaide un macroniste historique. *« Le problème n'est pas politique, il est psychologique »*, juge Gaspard Gantzer, ancien conseiller en communication de François Hollande. ■

CLAIRE GATINOIS, ALEXANDRE PEDRO ET LAURENT TELO

CHRONIQUE | PAR SOLENN DE ROYER

Un feuilleton qui a tourné au vaudeville

Matignon Circus. Deux mois après le second tour des législatives, marqué par la plus forte participation depuis trente ans, Emmanuel Macron ne parvient toujours pas à tirer les leçons du scrutin, ses interminables consultations tournant au vaudeville. Sur fond de chassés-croisés dans la cour de l'Elysée, d'intox et de ballons d'essai, les cotes des uns et des autres montent et descendent, dans un navrant mouvement de balancier.

Un jour, c'est l'ancien premier ministre de François Hollande Bernard Cazeneuve – dont le nom et le positionnement de « centre gauche » étaient avancés comme des évidences, la semaine dernière, par les conseillers du palais – qui paraît tenir la corde… Un autre jour, c'est le président (Les Républicains, LR) de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, qui fait figure de favori… Entre les deux, le nom d'un parfait inconnu des Français – le président du Conseil économique, social et environnemental, Thierry Beaudet, pour lequel l'Elysée avait commencé à chercher un directeur du cabinet – a émergé, avant d'aussitôt se dégonfler. Plouf, plouf, c'est reparti pour un tour…

« Matignon : Macron teste un nom par jour ! », pouvait-on lire, mardi 3 septembre, sur un bandeau de la chaîne d'information en continu BFM-TV. Le point d'exclamation, inhabituel, venant souligner la teinte surréaliste du moment.

Et tandis que les commentateurs pouffent, plus ou moins discrètement, sur les plateaux, les humoristes et mauvais esprits de tout poil s'en donnent à cœur joie. Dimanche, à l'annonce de nouvelles consultations à l'Elysée, un ancien conseiller de François Hollande, Gaspard Gantzer, égrenait sur X : *« Mardi, il recevra tous les anciens premiers ministres depuis 1981. Mercredi, les Césars du meilleur acteur depuis 1977. Jeudi, les vainqueurs du Tour de France depuis 1958… »* Quant à l'ex-conseiller du ministre des armées, Sébastien Lecornu, Ziad Gebran, désormais chez l'assureur Axa, il en appelait, mardi sur X, aux talents divinatoires de *« Paul le Poulpe »*.

Erreurs de jugement

Pendant tout l'été, Emmanuel Macron a joué avec le petit monde politique comme un chat avec des souris, lançant la pelote tantôt à droite, tantôt à gauche, ou encore au centre (la fameuse hypothèse « technique »). *« J'ai bien vu ceux qui, cet été, se sont promenés… »*, a-t-il glissé, amusé, au patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, reçu à l'Elysée. Pour caractériser le travail de *« décantation »*, censé réduire le champ des possibles, les proches du président de la République convoquent l'image de l'entonnoir.

Mais c'est lui-même qui s'y est mis. Et plus celui qui croit garder la main attend, plus il apparaît, au contraire, dépassé.

En laissant le jeu démocratique – et donc parlementaire, les députés, faut-il le rappeler, représentant la nation – se dérouler naturellement, dès le lendemain du scrutin, Emmanuel Macron aurait donné le sentiment qu'il prenait de la hauteur, reconnaissant la défaite de son camp et actant le désir de changement des Français. Appeler à Matignon une figure incontournable de la formation arrivée en tête le 7 juillet, sans attendre que le Nouveau Front populaire (NFP) lui présente un nom – à l'issue d'un feuilleton non moins vaudevillesque et gênant que le présent –, aurait mis le bloc de gauche face à ses contradictions et ses responsabilités. Charge à ce dernier, en cas de refus, de divisions ou de pinailleries, d'en payer le prix. Dans la foulée, une censure du NFP par les députés, si elle était intervenue, aurait définitivement levé l'hypothèque, et donc purgé une partie de la frustration des électeurs concernés, tout en ouvrant de nouvelles opportunités politiques.

En refusant de jouer le jeu, imparfait, de la démocratie, persuadé que la solution idéale, pouvant *« assurer la stabilité du pays »*, ne peut procéder que de lui, Emmanuel Macron s'est paradoxalement privé d'options. Il s'est mis dans les mains des partis, tout en prenant le risque de voir tout remonter à lui, à ses erreurs de jugement – la folle dissolution – et ses atermoiements. Sans compter qu'une éventuelle censure du premier ministre qu'il aura aussi péniblement choisi lui sera aussitôt imputée.

L'impasse de Matignon, liée à la mauvaise foi et aux calculs tactiques des partis, est aussi celle du chef de l'Etat, d'un mode de fonctionnement (solitaire), d'une méthode (tout doit procéder de lui) et d'une gouvernance (verticale, ultracentralisée) ayant déjà montré, maintes fois, ses limites.

« Si je vous offrais l'opportunité de glisser un mot à l'oreille du jeune Emmanuel Macron quand il arrive à Paris, que lui diriez-vous ? », lui avait demandé, le 21 juin, Matthieu Stefani, l'animateur du podcast « Génération Do It Yourself ». *« Apprends de chacune de tes erreurs,* avait-il répondu, après un long silence inspiré. *C'est à chaque fois que je l'ai fait que j'ai grandi. »* Avant de glisser ce sage conseil à l'oreille du jeune homme qu'il a été, peut-être devrait-il le suggérer au président de la République qu'il est devenu. ■



Emmanuel Macron, à l'Elysée, le 28 août.
JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

L'ancienne majorité réfléchit à des aménagements de la réforme des retraites

Des députés du camp présidentiel sont prêts à faire évoluer la loi d'avril 2023, à condition de maintenir la mesure qui a reporté à 64 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension

Des concessions, oui, mais pas au point de revenir en arrière. Alors que la formation d'une coalition à l'Assemblée nationale n'est toujours pas en vue, des représentants du camp présidentiel semblent prêts à accomplir un geste d'ouverture sur un dossier aussi symbolique que clivant : la réforme des retraites, promulguée le 14 avril 2023, qui a repoussé à 64 ans l'âge légal de départ et augmenté la durée de cotisation pour une pension à taux plein chez certaines générations.

Le texte peut être amélioré, comme l'a réaffirmé François Bayrou, dimanche 1er septembre, sur LCI. Le président du MoDem, proche du chef de l'Etat, tend ainsi une perche, dans l'espoir d'un rapprochement avec des forces politiques opposées à Emmanuel Macron. Mais cette volonté apparente de coconstruction est soumise à d'étroites conditions.

Parmi les soutiens du locataire de l'Elysée, M. Bayrou est l'un de ceux qui plaident avec le plus d'ardeur pour une réécriture de la loi d'avril 2023. Le responsable centriste est, en effet, persuadé que de *« meilleurs réglages »* doivent être trouvés. Si de tels ajustements étaient proposés *« aux Français avec suffisamment d'esprit de conviction et de justice,* (…) *l'opinion bougerait »*, a-t-il assuré, en ajoutant : *« Et si l'opinion bouge, les parlementaires bougeront. »* Une allusion au fait que la réforme des retraites a suscité l'hostilité d'une très large partie de la population, en 2023. Aujourd'hui, au sein de l'Assemblée nationale issue des élections législatives des 30 juin et 7 juillet, une majorité de députés réclament l'abrogation du report de l'âge légal, à commencer par ceux du Nouveau front populaire (NFP) et du Rassemblement national.

> **« UNE DES PISTES À ÉTUDIER EST LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR POINTS »**
> MARC FERRACCI
> député (Renaissance) des Français de l'étranger

La donne peut changer, à en croire le président du MoDem, mais pas à n'importe quel prix. Il est exclu de toucher à la règle des 64 ans, a-t-il précisé en substance sur LCI. *« Nous ne pouvons pas ne pas avoir de stratégie de rééquilibrage des retraites »*, a-t-il dit, en faisant référence à l'un des principaux objectifs de la réforme : un déficit de notre système par répartition ramené à zéro en 2030.

Plusieurs membres du groupe Ensemble pour la République, qui rassemble les députés Renaissance au Palais-Bourbon, tiennent un discours identique. Si la loi du 14 avril 2023 est amendée, de tels aménagements *« devront s'effectuer en respectant la trajectoire budgétaire initialement prévue »*, souligne Marc Ferracci. Le député (Renaissance) des Français de l'étranger déclare que la suppression des deux mesures d'âge inscrites dans le texte (décalage de l'âge légal et hausse de la durée de cotisation pour plusieurs générations) *« coûterait 14 milliards d'euros par an, en vitesse de croisière »* : *« Ce n'est pas raisonnable de l'envisager »*, considère-t-il.

« Principe de responsabilité »

Son collègue du Val-de-Marne, Mathieu Lefèvre, est du même avis. La réforme de 2023 *« peut évoluer »*, admet-il, mais son *« équilibre financier global n'est pas négociable, car nous n'avons aucune marge de manœuvre budgétaire et nous ne pouvons pas nous permettre de renoncer aux économies induites par le report de l'âge d'ouverture des droits à une pension »*.

Cette disposition sur la retraite à 64 ans *« est une ligne rouge »*, a martelé, mardi matin sur Franceinfo, Sylvain Maillard, député de Paris – il qui était le président du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale avant la dissolution. *« On n'a pas d'autre chemin que de faire en sorte de travailler un peu plus »*, a-t-il argumenté. Députée (Renaissance) du Loiret, Stéphanie Rist renchérit : *« Il n'y a pas de tabou sur ce sujet, nous sommes prêts à discuter. Mais les solutions susceptibles d'émerger doivent respecter un principe de responsabilité »*, confie celle qui fut rapporteuse du budget de la Sécurité sociale durant la précédente législature.

Jusqu'où l'ancienne majorité est-elle disposée à aller ? *« Une des pistes à étudier, selon moi, est la création d'un système de retraite par points, comparable au projet qui avait été adopté à l'Assemblée, début 2020, avant d'être abandonné »*, répond M. Ferracci. A ses yeux, cette option pourrait être *« utilement mise sur la table, d'autant plus qu'elle est de nature à intéresser des représentants de la social-démocratie et des syndicats réformistes, comme la CFDT »*.

« Dans les améliorations qui pourraient être apportées, il y a le régime des carrières longues », complète Mme Rist. C'est un dossier sur lequel, *« typiquement, il est possible de trouver des compromis »*, selon elle. Pour sa part, Paul Christophe, député (Horizons) du Nord et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, évoque *« les évolutions de carrière en fonction de la pénibilité »* – un autre thème cher à la CFDT – et l'emploi des seniors.

L'une des questions qui se posent, désormais, est de savoir comment ces appels du pied sont perçus par les adversaires de la loi d'avril 2023, en particulier les syndicats dits « réformistes » et la gauche. *« C'est une bonne chose que différentes formations réfléchissent à des "bougés" sur la réforme des retraites »*, estime Yvan Ricordeau, le numéro deux de la CFDT.

Pour autant, enchaîne-t-il, la centrale cédétiste *« s'oppose, comme depuis le début, aux 64 ans »*. Sous le couvert de l'anonymat, un parlementaire socialiste rappelle, lui, que la position du NFP est l'abrogation de la loi de 2023 et le renvoi des questions de financement aux partenaires sociaux. Il explique, par ailleurs, ne rien connaître des intentions des députés appartenant à l'ex-majorité et se demande s'ils ne font pas semblant d'être ouverts au dialogue. ■

BERTRAND BISSUEL

Candidat à l'Elysée, Edouard Philippe ouvre l'après-Macron

Le maire du Havre confirme briguer la succession de l'actuel chef de l'Etat, y compris en cas de présidentielle anticipée

Pendant que le président de la République est embourbé dans ses consultations pour trouver un premier ministre, Edouard Philippe cherche à prendre les devants. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Le Point*, publié mardi 3 septembre, le maire du Havre (Seine-Maritime) confirme qu'il est officiellement *« candidat à la prochaine élection présidentielle »*.

La déclaration surprise n'en est pas une, M. Philippe ne faisant pas mystère de ses ambitions depuis son départ de Matignon, à l'été 2020. Dès septembre 2021, il avait affiché sa volonté de concourir au scrutin prévu en 2027, en disant *« [s]e préparer »* à *« servir [s]on pays »*. Mais le tempo, lui, est inattendu et met Emmanuel Macron sous pression, accentuant l'image d'un chef de l'Etat affaibli, désormais contraint de regarder l'avenir s'écrire sans lui.

Sans jamais le nommer, Edouard Philippe se livre à une charge contre le président de la République en exercice, incapable de résoudre la crise politique qu'il a lui-même déclenchée. Rappelant *« tout le mal »* qu'il a pensé de la dissolution de l'Assemblée nationale – fin juin, il avait reproché au locataire de l'Elysée d'avoir *« tué la majorité »* –, il ajoute à ses griefs le choix d'Emmanuel Macron de remercier Elisabeth Borne, le 9 janvier, pour lui substituer Gabriel Attal, se privant ainsi d'une issue au lendemain des élections européennes. *« J'avais recommandé au président de la République de conserver Elisabeth Borne*, confie-t-il. *Ce ne fut pas sa décision. »*

Mais c'est sur la situation budgétaire du pays que le prétendant à l'Elysée se montre le plus critique. *« Personne n'y croit ! »*, s'exclame-t-il, à propos du programme de stabilité 2024-2027 présenté par l'exécutif, à Bruxelles, en avril. *« Notre situation budgétaire est une des plus mauvaises d'Europe »*, poursuit celui qui a fait de la résorption de la dette publique l'un de ses marqueurs politiques.

Geste pompidolienne

En se déclarant un peu moins de trois ans avant l'échéance, Edouard Philippe nourrit le procès en *« individualisme »* que lui font ses détracteurs. *« Alors que l'actualité, l'urgence, est de trouver une stabilité* (…), *déclarer sa candidature ne me paraît pas vraiment opportun aujourd'hui »*, a ainsi regretté, sur LCI, le président des sénateurs macronistes, et fidèle parmi les fidèles du chef de l'Etat, François Patriat. *« L'homme providentiel, c'est rarement trois ans avant une présidentielle, comme un coup de foudre se prévoit rarement trois semaines avant une rencontre »*, ajoute un membre du gouvernement, qui juge le timing de cette déclaration *« lunaire »*.

« Au contraire, rétorque l'eurodéputée (Horizons) Nathalie Loiseau. *Les Français n'en peuvent plus de cette classe politique qui tourne autour du pot et qui ne leur parle pas franchement. Ça fait des semaines qu'on a un théâtre d'ombres. La franchise et la sincérité, c'est toujours le moment. »*

> **M. Philippe ne fait pas mystère de ses ambitions depuis son départ de Matignon, à l'été 2020**

> **Le président d'Horizons plaide pour une « transformation » de « pans entiers de l'action publique »**

Edouard Philippe, lui, tente de se positionner au-dessus de la mêlée, dénonçant l'*« immobilisme »* consubstantiel au *« caractère ingouvernable d'une Assemblée nationale sans aucune majorité nette »*.

Sa déclaration de candidature emprunte à la geste pompidolienne – l'ancien président de la République (1969-1974) s'était déclaré inopinément candidat à la présidentielle, le 17 janvier 1969, trois ans avant l'échéance initialement prévue, anticipant une démission du général de Gaulle. *« Edouard maîtrise son Pompidou par cœur »*, se gargarise-t-on, dans son entourage.

En creux de cette déclaration, l'hypothèse qu'Emmanuel Macron convoque une élection anticipée. A la question de savoir s'il serait *« prêt »* à se présenter, *« y compris en cas de présidentielle anticipée »*, M. Philippe répond au *Point* : *« Je vous le confirme. » « Si on enchaîne, dans les mois à venir, des gouvernements qui tombent toutes les quatre semaines, il va falloir se poser des questions sur la crédibilité de la présidence »*, souligne le député (Horizons) du Nord Paul Christophe. Le 8 juillet, lors d'un bureau politique d'Horizons, qui se tenait au lendemain du second tour des législatives, Edouard Philippe avait enjoint à ses troupes de se tenir prêtes en cas d'une nouvelle dissolution ou même d'une démission du chef de l'Etat.

Le candidat à l'Elysée déroule quelques idées qui présideront à son futur programme. *« Ce que je proposerai sera massif »*, promet-il, revendiquant son étiquette d'homme de droite mais qui n'est pas *« cantonné »* à sa famille politique. Désormais opposé au ralentissement de l'augmentation des dépenses publiques – qui fut longtemps son mantra –, Edouard Philippe plaide pour une *« transformation »* de *« pans entiers de l'action publique »*. *« Par ailleurs, si on veut réduire les déficits, il faudra travailler plus longtemps »*, ajoute celui qui a milité pour la retraite à 67 ans. Sur la question sécuritaire, le président d'Horizons se positionne pour l'instauration de *« peines planchers en matière de récidive »*. Il prend aussi position contre la proportionnelle aux élections législatives – alors que ce mode de scrutin a de plus en plus d'adeptes dans le contexte d'une Assemblée nationale morcelée.

A l'inverse, le maire du Havre envisage de resserrer le mode de scrutin majoritaire pour qu'*« au second tour, restent seulement les deux premiers »*. Une façon, aussi, de régler le sujet des désistements et du front républicain. *« Un grand nombre d'électeurs du Rassemblement national* [RN] *doivent avoir le sentiment qu'ils n'ont pas gagné les élections législatives en raison d'une union contre-nature entre des gens qui ne sont d'accord sur rien »*, juge M. Philippe, qui avait défendu le « ni RN ni LFI » pendant l'entre-deux-tours des législatives.

Pas un mot, en revanche, de son dîner polémique avec Marine Le Pen, fin 2023, qui avait indigné une partie du camp présidentiel, lors de sa révélation, en juillet. ■

ROBIN D'ANGELO

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Budget : 100 milliards d'euros à trouver d'ici à 2028

Dans une note, le Trésor fait état d'un dérapage des comptes publics

Combien de fois l'a-t-il répété ? *« Nous tiendrons l'objectif »* de ramener le déficit public à moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, affirmait Bruno Le Maire en mars, malgré un premier dérapage des comptes publics. Il faut *« redoubler de détermination »* pour atteindre cette cible, poursuivait-il en avril, après un avertissement des agences de notation, très dubitatives. *« Mon objectif reste de revenir sous les 3 % de déficit en 2027 »*, maintenait-il le 31 juillet.

La note du Trésor remise, lundi 2 septembre, aux parlementaires par le ministre de l'économie et des finances démissionnaire dit pourtant tout autre chose. Les finances publiques continuent de dériver, et, si rien n'est fait, le déficit de la France, au lieu de se résorber comme visé, va se creuser fortement. Il représenterait 5,6 % du PIB en 2024, puis 6,2 % en 2025 et 6,7 % en 2026, pour se stabiliser à 6,5 % en 2027. Loin, très loin de l'engagement pris par Emmanuel Macron et ses ministres. L'objectif intermédiaire de 4,1 %, qui était prévu pour 2025, *« semble très difficile à atteindre »*, et il paraît nécessaire de fixer une nouvelle *« date acceptable de retour du déficit sous les 3 % du PIB »*, écrit le directeur général du Trésor, Bertrand Dumont, dans sa note consultée par *Le Monde*.

« Nous avions un doute, mais maintenant, c'est clair, la France ne pourra pas tenir ses promesses, commente avec amertume Jean-François Husson, rapporteur général (Les Républicains) de la commission des finances au Sénat. *Ce dérapage nous mène au bord du précipice. Je suis d'autant plus en colère que nous avions demandé cette note dès le 18 juillet. Bruno Le Maire l'a gardée sous le coude pendant un mois et demi avant de nous la remettre lundi soir. On se fiche de nous ! »*

Détérioration de la conjoncture

En début d'année, l'exécutif avait présenté le dérapage du déficit en 2024 comme un accident imprévisible. Cette fois-ci, Bercy met l'écart entre les objectifs politiques et ces nouvelles estimations sur le compte de trois éléments-clés. D'une part, une détérioration de la conjoncture, surtout en 2025, qui risque de réduire les recettes fiscales. D'autre part, une hausse incontrôlée des dépenses des collectivités locales. Enfin, et surtout, l'absence de mesures correctrices fortes : au printemps, Emmanuel Macron n'a pas voulu d'un budget rectificatif, et depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le gouvernement en sursis a gelé certains crédits sur le papier, mais sans rien de définitif. A elle seule, l'absence de concrétisation des projets lancés par Bercy pour réaliser des économies ou augmenter certaines taxes devrait accroître de 56,8 milliards d'euros le déficit public en 2025, selon le Trésor.

Au total, la facture de cette inaction s'annonce extrêmement lourde. Atteindre les objectifs de déficit initialement fixés imposerait de trouver 15 milliards d'euros pour boucler le budget 2024, et *« plus de 60 milliards »* pour celui de 2025, calcule le Trésor. Conscient de la difficulté de l'exercice, le directeur du Trésor explore une autre piste, qui consisterait à abandonner les engagements pris, et à ne respecter que les nouvelles règles européennes adoptées en avril, moins contraignantes. Mais, même dans cette hypothèse minimale, où Bruxelles accepterait un étalement de ces efforts français sur sept ans, il serait nécessaire de dégager *« plus de 30 milliards d'euros »* en 2025 et *« environ 100 milliards d'euros à l'horizon 2028 »*, précise la note. Un sacré défi.

Où trouver cet argent ? La première solution consiste à réduire les dépenses. Bruno Le Maire préconise d'annuler au plus vite les crédits de 16,5 milliards d'euros gelés depuis quelques semaines. La droite est sur cette ligne. *« Il faut tout revisiter, sans tabou, et ne garder que les dépenses publiques qui présentent une vraie valeur ajoutée »*, prône Jean-François Husson. *« L'austérité n'est pas une solution*, plaide au contraire Eric Coquerel, le président (La France insoumise) de la commission des finances à l'Assemblée nationale. *Elle ne règle pas la question du déficit, et empêche de répondre aux défis du temps, notamment d'investir dans l'écologie. »*

L'autre option réside dans une hausse de la fiscalité. Depuis des mois, Bruno Le Maire évoque une possible taxation des rachats d'actions, ainsi qu'une hausse de l'impôt sur les bénéfices des compagnies d'électricité. A gauche, certains proposent des mesures fiscales plus vigoureuses. Un renforcement de l'impôt sur les ultrariches, par exemple.

Le temps des choix approche. Sous l'œil attentif des marchés. *« Cette dernière contrainte risque d'être plus forte que la contrainte européenne »*, met en garde le directeur général du Trésor. ■

DENIS COSNARD



Le ministre de l'intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 3 septembre. AIMÉE THIRION POUR « LE MONDE »

Dans la Manche, le plus grave naufrage de migrants depuis 2021

Douze personnes sont mortes noyées, mardi. Il s'agit du plus lourd bilan depuis le drame survenu en mer le 24 novembre 2021

REPORTAGE

AMBLETEUSE, BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS) - *envoyée spéciale*

Un cocktail était organisé ce matin-là, au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Gris-Nez (Pas-de-Calais). Dans ce vieux bâtiment qui surplombe la Côte d'Opale, où sont coordonnées les opérations de secours en mer, un membre de la direction fêtait son départ. Par temps clair, depuis Gris-Nez, la vue est imprenable et porte jusqu'aux falaises de Douvres, en Angleterre, que rêvent d'atteindre les migrants qui s'élancent depuis plusieurs années maintenant dans le détroit du Pas-de-Calais. Ils sont déjà plus de 20 000 à avoir réussi la traversée en 2024, à bord de petites embarcations pneumatiques.

Mardi 3 septembre, alors que le cocktail battait son plein, un drame s'est invité sous les fenêtres du Cross. Un sinistre ballet de bateaux s'est mis en mouvement, à moins de 3 kilomètres des côtes. Tous recherchaient des rescapés après qu'une embarcation chargée de soixante-cinq migrants a fait naufrage.

Mardi soir, le bilan provisoire communiqué par le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Guirec Le Bras, faisait état de cinquante et une personnes secourues – dont plusieurs dans des états d'hypothermie sévère et deux en urgence absolue –, deux disparues et douze décédées, parmi lesquelles dix femmes et six mineurs. Les victimes seraient originaires, pour la plupart, d'Erythrée. C'est le plus lourd bilan établi dans cette région depuis le naufrage survenu le 24 novembre 2021, au terme duquel vingt-sept corps sans vie avaient été retrouvés.

D'ordinaire, Gaëtan Baillet pêche des homards. Mardi, il a vu *« des corps flotter »*. Le patron du caseyeur boulonnais *La Bretonne* a répondu au message d'alerte Mayday diffusé peu après 11 heures par le Cross et qui demandait aux embarcations disponibles sur zone de porter secours à des personnes en mer. C'est la première fois que Gaëtan Baillet sort un cadavre de l'eau. *« C'est un peu choquant »*, dit-il pudiquement. Son cousin, Axel Baheu, à bord du fileyeur *Murex*, a récupéré, avant lui, trois cadavres. C'était la première fois aussi, et il en a pleuré.

Peu avant 8 heures, le groupe de quatre-vingts migrants avait pris la mer depuis la grande plage de la Slack, à Wimereux. L'*Abeille-Normandie*, un remorqueur de l'Etat présent au large en surveillance, avait entrepris de les suivre. Selon un principe de prudence, les secours en mer n'interviennent qu'à la demande des passagers ou en cas de chavirement. D'après nos informations, quinze personnes seraient montées à bord de l'*Abeille-Normandie*, désireuses d'être secourues. Soixante-cinq auraient poursuivi leur traversée.

Une bouée de piscine à la main

Le pêcheur Axel Baheu a aperçu l'embarcation vers 10 heures, à une centaine de mètres au large de son bateau. Les migrants y étaient entassés, certains à cheval sur les boudins du canot, l'un au moins tenant une bouée de piscine à la main, presque tous sans gilet de sauvetage. *« Dans ma tête, ils n'allaient pas loin. Le bateau était trop chargé, le vent montait, ils avaient le courant de face*, explique le pêcheur de 28 ans. *J'ai vu l'*Abeille *qui faisait demi-tour et le* Minck [un autre navire affrété par l'Etat] *qui prenait le relais de la surveillance. »* Puis Axel Baheu s'est occupé de ses filets, jusqu'à ce qu'il entende le Mayday dans la radio.

Que s'est-il passé ? Le ministre de l'intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, a évoqué une *« dislocation rapide et brutale du bateau »*. Rendus sur place, des membres de l'équipage du *Murex* ont hissé un premier corps inerte. Ils ont ensuite repêché les corps de deux femmes. L'une portait une pochette étanche autour du cou. Axel Baheu a entendu son téléphone, placé à l'intérieur, sonner dans le vide. *« C'est quelqu'un qui l'appelait pour savoir si ça allait »*, suppose-t-il.

L'après-midi du 3 septembre, Gérald Darmanin est venu se tenir droit devant une nuée de micros tendus, dans le port de Boulogne-sur-Mer. Il est venu *« à la demande du président de la République »*, *« remercier les secours »* et défendre la stratégie de l'Etat français à la frontière franco-britannique. *« Ce que nous faisons fonctionne »*, a-t-il assuré. Il a évoqué, tour à tour, les 1 700 policiers et gendarmes déployés sur le littoral, les 60 % de tentatives de traversée mises en échec, la *« pression migratoire »*, la responsabilité des passeurs, l'attrait pour l'Angleterre *« où on peut travailler sans papiers et où on a peu de chance d'être expulsé »* ou encore la nécessité d'un traité migratoire entre l'Union européenne et Londres.

> **« Ce sont des politiques publiques de mépris qui sont coupables de ça »**
>
> CHARLOTTE KWANTES
> membre de l'association Utopia 56

Sur le quai du port, à peine débarrassé des cadavres, et alors que les pompiers et la protection civile n'avaient pas encore replié leurs tentes et enlevé les brancards, qui avaient servi à accueillir les nombreuses victimes du naufrage, le ministre serrait la main d'une centaine de personnes en uniforme, gendarmes, policiers, douaniers et autres secouristes. Des militants associatifs tenus à distance ont essayé de se faire entendre. *« Darmanin, assassin ! »*, ont-ils scandé. *« Morts aux frontières, Etats coupables »*, avaient-ils inscrit sur une banderole. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de quarante personnes sont mortes sur le littoral depuis le début de l'année. La mortalité de la traversée est en hausse.

« Ce sont des politiques publiques de mépris qui sont coupables de ça », accuse Charlotte Kwantes, de l'association d'aide aux migrants Utopia 56. *« La rhétorique de la lutte contre les passeurs ne peut pas être la seule réponse face à ces drames. Il est urgent d'ouvrir des voies sûres et légales de migration, entre le Royaume-Uni et la France »*, a déclaré, par voie de presse, Xavier Crombé, chef de mission France pour Médecins sans frontières.

Bateaux percés

« C'est la politique des forces de l'ordre qui met de plus en plus en danger les exilés, estime, à son tour, Dany Patoux, de l'association Osmose 62, qui organise des maraudes auprès des migrants, à Boulogne-sur-Mer. *Les forces de l'ordre sont démultipliées sur nos plages, ça met la pression, elles percent les bateaux. Mais plus les bateaux sont percés, plus le bateau qui arrive à partir sera surchargé et plus les personnes seront en danger. »* Les autorités évoquent une moyenne d'environ soixante passagers par bateau, contre une quarantaine de personnes en 2023 et une trentaine en 2022.

« Ce qui a changé, depuis le naufrage de 2021, c'est que l'Etat a affrété deux bateaux en permanence en mer, mais il faudrait songer à avoir des moyens de secours plus adaptés », raille un sauveteur, sous le couvert de l'anonymat, qui déplore la lenteur de ces navires, leur tirant d'eau et leur franc-bord trop importants. *« Ils ne sont pas conçus pour des urgences maritimes »*, ajoute un autre.

Axel Baheu se demande s'il aurait pu sauver des vies, s'il était intervenu plus tôt au secours des naufragés. Assis dans la salle à manger de son pavillon, les traits tirés, il se dit *« touché »* par ce qu'il a vécu. Il repense aux conversations qu'il peut avoir avec *« les copains »* à propos de ceux qui traversent vers l'Angleterre. *« On dit parfois : "C'est toujours ça de moins en France." C'est un peu dégueulasse. A leur place, je ferais peut-être pareil. »* Mardi, le pêcheur a discuté avec deux matelots de son équipage, un Sénégalais et un Mauritanien. Le second travaille avec lui depuis des années. Pour la première fois, Axel Baheu a osé lui demander s'il avait pris la mer pour arriver en Europe. ■

JULIA PASCUAL

JUSTICE

Les rugbymans accusés de viol en Argentine autorisés à rentrer

Hugo Auradou et Oscar Jegou étaient attendus, mercredi 4 septembre, à Paris. Mis en examen pour viol en Argentine, ils ont été autorisés par la justice à quitter le pays. Dans la journée, les deux internationaux du XV de France ont reçu le feu vert lors d'une audience – en leur absence – au tribunal de Mendoza. La justice a suivi les recommandations du parquet selon lequel l'accusation a *« perdu de sa force initiale »*. Agés de 21 ans, les deux hommes sont accusés de viol aggravé, car commis en réunion. Les faits présumés seraient survenus dans la nuit du 6 au 7 juillet dans une chambre d'hôtel de Mendoza après un test-match contre l'Argentine. – *(AFP.)*

L'incendiaire de la mairie d'Angoulême n'évoque pas « un motif religieux »

L'homme de 46 ans qui a tenté d'incendier la mairie d'Angoulême le 21 août a été mis en examen, mardi 3 septembre, pour tentative d'homicide. Il n'avait pas pu être entendu après les faits *« en raison de sa situation médicale et des troubles psychiques constatés par les médecins »*, rappelle la procureure d'Angoulême. Pendant son audition, l'homme est *« resté évasif sur ses motivations »*, mais dit ne pas avoir *« agi pour un motif religieux »*, précise la magistrate. Des inscriptions en langue arabe – la profession de foi musulmane – figuraient sur sa voiture garée devant la mairie ce jour-là. – *(AFP.)*

Alerte sur le coût de la rentrée étudiante

Les syndicats s'alarment notamment d'une hausse du loyer des résidences universitaires

La rentrée universitaire devient *« une étape presque insurmontable, conditionnée par les aides familiales ou le salariat contraint »*, acte la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), mercredi 4 septembre. L'organisation, qui publie son baromètre du coût de la rentrée depuis vingt-deux ans, lance *« un véritable signal d'alerte »*.

Elle chiffre à 3 157 euros (+ 2,79 % par rapport à 2023) les frais que déboursera en moyenne au mois de septembre un jeune inscrit en licence pour subvenir à l'ensemble de ses besoins, s'il ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat et ne vit plus chez ses parents. Encore plus touché, un étudiant originaire d'outre-mer s'acquittera en moyenne de 4 395 euros, en raison des frais de transport. Soumis à des frais d'inscription différenciés, un étudiant venu d'un pays en dehors de l'Union européenne réglera la somme de 5 832 euros en moyenne, selon la FAGE.

Après quatre ans de gel, le gouvernement a annoncé au printemps sa décision de réindexer sur l'inflation les frais d'inscription universitaires. Résultat : pour aller en cours, un étudiant paie cette année près de 3 % de plus qu'en septembre 2023. La hausse des frais s'élève à 5 euros supplémentaires en licence (175 euros), à 7 euros en master (250 euros) et à 11 euros en doctorat (391 euros).

Les loyers des résidences universitaires des Crous augmentent eux aussi, à hauteur de 3,5 %. Enfin, la contribution de vie étudiante et de campus s'établit à 103 euros (+ 3 euros par rapport à 2023). Seuls les étudiants boursiers et les apprentis sont exemptés de cette cotisation et des frais d'inscription.

> **L'alimentation devient « la principale variable d'ajustement budgétaire », selon la FAGE**

Pour la ministre démissionnaire de l'enseignement supérieur, l'impact de la hausse des frais d'inscription doit être relativisé. En juin, Sylvie Retailleau a rappelé que la disparition, depuis 2017, de la cotisation étudiante à la Sécurité sociale *« fait que les frais déboursés pour entrer en licence sont passés de 401 euros en 2017, à 278 euros en 2024, soit 123 euros de moins »*.

« Alors que près de 20 % des étudiants ne mangent pas à leur faim, le gouvernement durcit l'accès à l'enseignement supérieur des plus précaires en augmentant les charges qui leur incombent, sans jamais revaloriser à hauteur leurs aides sociales », s'insurge la FAGE. Aux frais de rentrée viennent s'ajouter des frais de vie courante, poussés cette année par une augmentation de 2,5 % des frais de logement, plus gros poste de dépense des étudiants, détaille l'étude de la FAGE. Le seul loyer représente en moyenne 45 % des frais de vie courante d'un étudiant, et près de 50 % en Ile-de-France (563 euros en moyenne soit une hausse de + 2,51 % en un an).

Alors que les Crous, avec 175 000 places, n'ont la capacité d'héberger qu'un quart d'une population de 675 000 étudiants boursiers, l'insuffisance du parc locatif social pousse les étudiants à se diriger vers le parc privé, où les prix sont significativement plus élevés.

Passoires thermiques

L'alimentation, qui constitue une dépense de 204 euros en moyenne chaque mois, devient *« la principale variable d'ajustement budgétaire »*, selon la FAGE, qui reçoit dans son réseau d'épiceries sociales et solidaires près de 10 000 bénéficiaires, parmi lesquels 74 % d'étudiants non boursiers. *« Il est temps que le gouvernement tienne ses engagements et finance une réforme des bourses à la hauteur, pour que la précarité ne soit plus le premier facteur d'échec académique »*, souligne l'organisation.

De son côté, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) a également publié ses calculs, fin août, avec une augmentation du coût de la vie étudiante de + 2,25 %, soit un alourdissement des dépenses de 482,16 euros cette année.

Enfin, l'UNEF tire un bilan du mandat d'Emmanuel Macron et chiffre à 2 650 euros par an *« la somme perdue pour un étudiant dans son pouvoir d'achat »* depuis 2017. Les hausses s'accumulent : + 29,7 % pour les frais d'alimentation, + 53 % pour les frais d'inscription, + 54 % pour le matériel pédagogique et l'équipement et + 60,1 % pour les produits de santé, d'hygiène et d'entretien.

« Les dépenses essentielles ont ainsi augmenté de 166 euros par mois », acte le syndicat, qui recense dans son enquête de rentrée 1,5 million d'étudiants mal logés : plus d'un étudiant sur dix occupe une chambre de moins de 9 mètres carrés, et un étudiant sur quatre vit dans une passoire thermique.

En 2023, dans son enquête « Conditions de vie », l'Observatoire de la vie étudiante relevait que *« tous les indicateurs convergent pour rendre compte de l'ampleur de la précarité étudiante, qu'elle soit subjective ou objective »*. Les budgets des étudiants laissent apparaître trois sources principales de revenus : les aides de la famille, qui constituent en moyenne 41 % de leurs ressources, les revenus d'activités (27 %) et les aides publiques (25 %).

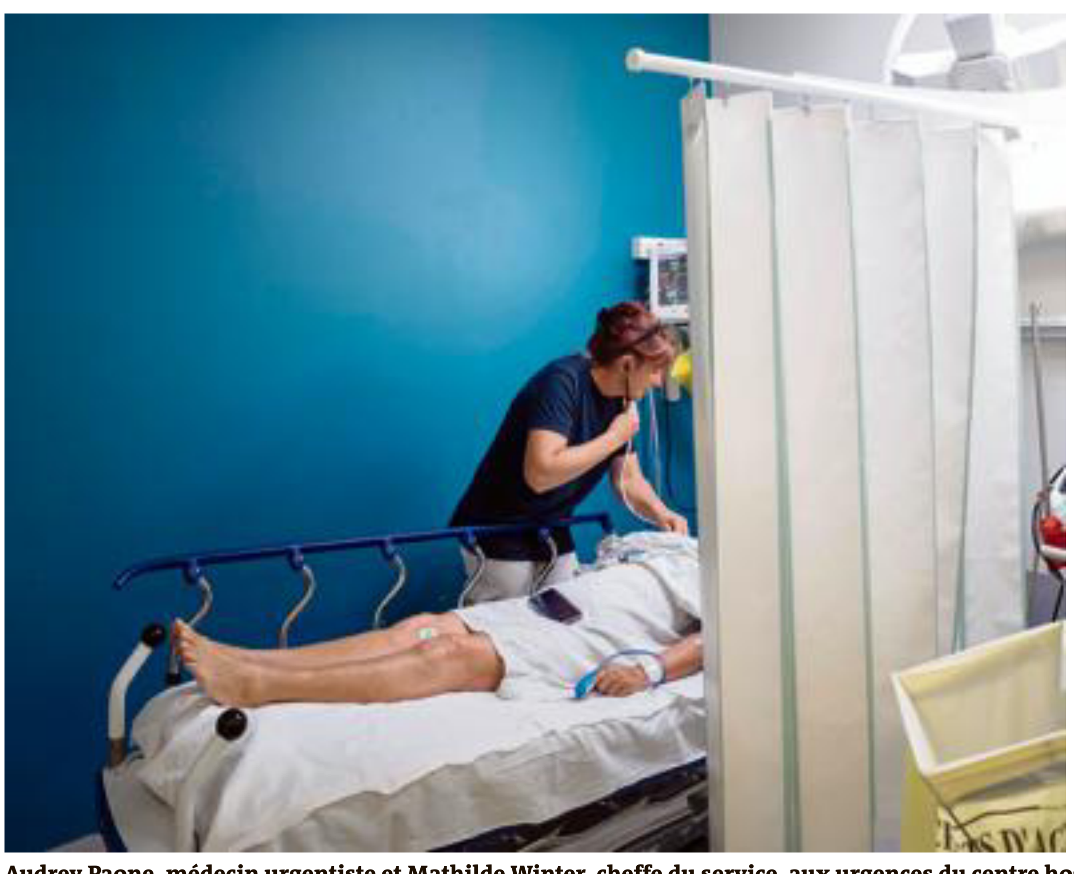
Face à ces constats, la demande unanime d'une allocation d'autonomie par l'ensemble des organisations syndicales étudiantes reste lettre morte, laissant s'installer l'idée que la jeunesse n'est pas un chantier prioritaire. ■

SOAZIG LE NEVÉ

LE CONTEXTE

DES POSTES DE DÉPENSES EN HAUSSE

Loyer 563,25 euros (+ 2,5 %) ; 520 euros en région et 688 euros en Ile-de-France.
Assurance-logement 82,41 euros (+ 9,9 %).
Frais d'agence 259,77 euros (+ 1,95 %).
Dépôt de garantie 563,25 euros (+ 2,51 %).
Alimentaire et équipement 348,81 euros (+ 0,49 %).
Loisirs 49,94 euros (+ 7,83 %).
Transports 149,73 euros (– 0,45 %).
Téléphonie et Internet 60,73 euros (– 4,33 %).
Matériel pédagogique et papeterie 217,45 euros (+ 1,7 %).
Frais d'inscription 175 euros en licence, 250 euros en master, 391 euros en doctorat (+ 2,94 %).
Contribution vie étudiante et de campus 103 euros (+ 3 %).
Total du coût de la rentrée 3 157 euros pour un non-boursier, 4 395 euros pour un étudiant ultramarin et 5 832 euros pour un étudiant étranger extracommunautaire.





Audrey Paone, médecin urgentiste et Mathilde Winter, cheffe du service, aux urgences du centre hospitalier de Carpentras (Vaucluse), le 30 août. LEWIS JOLY POUR « LE MONDE »

Aux urgences de Carpentras, les coulisses du « tri »

Depuis la mi-août, une régulation a été instaurée pour soulager des équipes médicales trop peu nombreuses

REPORTAGE
CARPENTRAS (VAUCLUSE) - *envoyée spéciale*

Le 12 août, à 13 h 30, les soignants des urgences de Carpentras (Vaucluse) ont posé des barrières à l'entrée et fermé les portes. Depuis, chaque jour, passé l'heure du déjeuner, le service arrête de prendre en charge les patients qui ne requièrent pas véritablement d'aller aux urgences. Autrement dit, la *« bobologie »*, comme la dénomment les médecins. Vendredi 30 août, face au mécontentement des patients, les barrières physiques ont sauté. Mais le protocole décidé durant l'été demeure. L'après-midi et la nuit, seuls passent les cas jugés impératifs.

Il fallait trouver le moyen de faire redescendre un peu la pression, alors que les urgences de Carpentras souffrent de pénurie médicale, avec cinq « équivalents temps plein » d'urgentistes, quand dix à douze seraient nécessaires. Désormais, l'entrée est donc *« régulée »*, comme dans de nombreux services du pays qui ont mis en place ce système, non sans provoquer des réactions sévères chez les patients, qui ont d'abord retenu derrière ce mot l'idée de fermeture.

« Dire que les urgences sont fermées, c'est une bêtise. Quand on accueille soixante passages par jour, on n'est pas fermés », répète le directeur par intérim de l'établissement, Pierre Pinzelli, également à la tête du centre hospitalier d'Avignon. Des *« ajustements »* nécessaires à ce nouveau fonctionnement, acté pour les trois prochains mois, ont été décidés.

Après 13 h 30 et jusqu'à 8 h 30, seuls les patients nécessitant le plateau technique de l'hôpital – soit des actes d'imagerie, de biologie, ou des gestes (suture, pose de drain...) – ou en urgence vitale sont admis, détaille-t-il. Les autres sont réorientés. La règle peut paraître simple, mais elle n'a rien d'évident, tant elle remet en cause certains fondamentaux de ces services, « porte d'entrée » de l'hôpital, et parfois seule « porte ouverte » médicale d'un territoire.

« Psychologiquement, pour le médecin, cela permet de savoir qu'après 13 h 30 ça arrête d'arriver en flux continu », explique Mathilde Winter, la cheffe du service des urgences, en traversant les couloirs de son service, sous-dimensionné par rapport à la fréquentation qui a doublé en vingt ans, et en travaux pour une extension de 1 000 mètres carrés.

> **« On se retrouvait avec des personnes arrivées à 18 heures qu'on ne voyait pas avant 2 heures du matin ! »**
> MATHILDE WINTER
> cheffe des urgences de Carpentras

« Eduquer les gens »

Ces derniers mois, des patients « non urgents » pouvaient attendre six heures, sept heures, huit heures... *« On se retrouvait avec des personnes arrivées à 18 heures, qu'on ne voyait pas avant 2 heures du matin ! »*, décrit-elle. L'ambiance était parfois intenable. Le nouveau fonctionnement doit aussi permettre d'*« éduquer les gens »*, espère-t-on dans les rangs des urgentistes : l'angine, l'entorse d'il y a trois jours... ce n'est pas aux urgences que ça se passe.

La décision n'était pas simple à prendre pour autant : *« Ce n'est jamais agréable de dire à un patient, "non, je ne vous verrai pas" »*, souligne Mathilde Winter. Ce choix de la régulation a permis d'en éviter d'autres, comme celui de fermer complètement toutes les nuits. *« On est un service public, dont le propre est d'être ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*, soutient-elle. Avec un seul médecin senior dans les murs la plupart du temps, cela implique néanmoins d'arrêter les sorties en SMUR pour les urgences vitales – les collègues avignonnais prennent le relais. Un crève-cœur pour tout urgentiste.

La praticienne de 37 ans, chevelure rouge pétant, le reconnaît, alors que, derrière elle, la salle d'attente se remplit doucement : *« L'été a été particulièrement chaud. »* Et pas seulement en raison du nombre de gardes à enchaîner. Vendredi 30 août, durant la nuit, une personne a essayé de défoncer l'interphone à l'entrée. En juillet, c'était une agression au cutter, avant que l'agresseur ne tente de foncer en voiture bélier sur l'entrée du service. Début août, un homme qui frappait sa femme sur le parking s'en est pris aux soignants qui se sont interposés. Le nouveau protocole *« n'a pas aidé, sur l'agressivité »*, reconnaît Mathilde Winter. Parmi les ajustements, décision vient d'être prise de faire venir l'agent de sécurité, présent jusque-là seulement le soir et le week-end, dès 13 h 30.

Ce jour-là, l'échéance des 13 h 30 vient d'être franchie, et les brancards s'accumulent dans la salle centrale des urgences. Certains attendent un lit d'hospitalisation, d'autres d'être examinés par le médecin. S'il est trop tôt pour tirer un véritable bilan, les premiers chiffres du nouveau protocole ne montrent pas d'impact massif sur le nombre de passages dans le service. *« On se sent moins submergés »*, assure la médecin urgentiste Audrey Paone, *mais on est encore en rodage. »*

« Un bon paquet de patients pourraient encore être réorientés », estime Roger Nnang, 26 ans, médecin urgentiste stagiaire, sous le statut de « faisant fonction d'interne ». Lui comme d'autres le racontent en riant un peu jaune : certains patients trouvent des *« brèches »*. Avec cette régulation, ceux dits « debout » (venant par leurs propres moyens) ne devant plus être acceptés, contrairement à ceux dits « couchés » (sur brancard), certains ont réussi à se débrouiller pour arriver... en ambulance ou avec les pompiers. Sans compter les patients qui attendent simplement le lendemain matin pour se présenter, signe d'une urgence toute relative.

« On est plus fermes, mais c'est sûr qu'humainement, parfois, on a un peu de mal », admet Clémentine (elle n'a pas souhaité que son nom apparaisse), l'infirmière d'accueil et d'orientation. Devant elle, deux affichettes sont disposées sur le bureau : l'une avec les horaires de la maison médicale de garde, où des médecins généralistes reçoivent le soir, l'autre précisant ceux du centre médical Le Thor (à quinze kilomètres au sud de Carpentras), pour la journée.

> **S'il est trop tôt pour tirer un bilan, les premiers chiffres ne montrent pas d'impact massif sur le nombre de passages dans le service**

Elle comme ses collègues espèrent que ce fonctionnement ne sera que passager, le temps que l'équipe médicale remonte la pente – quelques embellies sont prévues sur ce terrain en septembre, mais pas encore assez de recrutements. Car ce système représente, à coup sûr, une pression plus lourde sur les épaules des infirmières : *« On a beau nous dire le contraire, quand on réoriente, c'est aussi notre responsabilité qui est en jeu »*, souligne-t-elle, et, même quand l'urgentiste valide la décision, il s'appuie forcément sur les informations qu'elle a recueillies.

Quand elle a un doute, Clémentine n'hésite jamais à demander le regard du médecin, car on est loin de la science exacte, avec toujours des *« patients limite »*. Et parfois quelques *« passe-droits »* sont accordés, dit-elle avec un sourire, en montrant une petite dame de 102 ans qui vient d'être admise sur un fauteuil roulant dans le service, pour une fracture au poignet. *« C'était inconcevable de la laisser en salle d'attente. Elle est près de nous, comme ça, elle peut nous solliciter si besoin »*, soutient-elle.

Qu'en pensent les patients, de l'autre côté du mur, en salle d'attente ? Les mots sont souvent sévères quand il s'agit d'évoquer cette nouvelle régulation, quand bien même ils sont arrivés avant 13 h 30 et sont pris en charge. *« Je dois attendre au moins deux heures, ce n'est pas normal, dans un pays comme la France »*, s'énerve Romain Stas, 33 ans, qui fait référence au temps d'attente moyen affiché sur un écran à l'entrée. Examiné par l'infirmière d'accueil, après des coliques néphrétiques, le restaurateur à Carpentras n'a pas encore vu le médecin. *« Je sais que je ne suis pas une urgence vitale, je comprends, mais c'est une honte*, s'emporte-t-il. *Il devrait y avoir plus de budget, ou bien l'hôpital devrait être mieux géré ! »*

« C'est une honte »

Quelques mètres plus loin, la famille de Sabrina, une jeune handicapée qui souffre d'ostéoporose et d'autres pathologies, quitte le service. A la suite de l'insistance de sa mère à l'accueil, elle vient d'être allongée sur un brancard et admise dans le service, après deux heures d'attente. *« Ma fille fait 34 kilos, ça fait trois jours qu'elle se vide, qu'elle n'arrive pas à manger »*, détaille la mère, expliquant que le médecin traitant est en vacances et ne sera pas là avant fin septembre.

Chez le conjoint de la jeune femme, la colère ne retombe pas. *« Si on la laissait sortir comme ça, on pouvait attaquer l'hôpital »*, dit-il, menaçant. Avant de s'en prendre au nouveau fonctionnement. *« C'est une honte, on ne peut plus se faire soigner*, lâche-t-il. *Ils agrandissent* [le bâtiment], *mais s'il n'y a pas le personnel, ça sert à quoi ? »* En montrant sa belle-mère à ses côtés, il raconte : *« Elle a fait des pétitions, des manifestations, mais ça n'a pas marché*, dit-il. *Macron a tué la santé. »*

Installée sur une chaise avec son livre, Monique est traversée d'une inquiétude. *« J'espère qu'ils ne vont pas me renvoyer... »*, dit la dame de 76 ans, qui a fait une chute à vélo un jour plus tôt. Quand elle a appelé le SAMU, la veille, avant de préférer voir comment sa douleur allait évoluer, on lui a dit que les urgences fermaient à 13 h 30, a-t-elle compris... Son médecin traitant n'avait pas de rendez-vous avant dix jours et pas de matériel de radiologie, explique-t-elle. Avant d'être rassurée : examinée par l'infirmière avant l'heure fatidique, son tour va bien arriver. *« Heureusement qu'ils prennent encore les cas graves après 13 h 30*, juge-t-elle. *Ce serait mieux qu'on ait les moyens de soigner bien les gens. Si on vient ici, ce n'est pas par plaisir, c'est parce qu'on en a besoin. »* ■

CAMILLE STROMBONI

Pour 39 % des hôpitaux, la situation s'est dégradée cet été

« STABILITÉ » OU « DÉGRADATION ». A l'heure du bilan de la période estivale dans les services d'urgence, en grande difficulté sur de nombreux territoires, c'est le sentiment qui domine, selon l'enquête de la Fédération hospitalière de France (FHF), rendue publique mardi 3 septembre. Fermetures perlées, temps d'attente en hausse, urgentistes en sous-effectif... L'accueil des patients dans ces services, « porte d'entrée » de l'hôpital, est scruté de près été après été, avec une bataille de chiffres habituelle à la sortie de ces mois sous forte pression, en raison des congés des soignants.

Le ministre de la santé démissionnaire, Frédéric Valletoux, a avancé un premier bilan, le 20 août, en évoquant plus d'une cinquantaine d'établissements *« en tension »* et une situation *« un peu mieux que l'été dernier »*. Un constat contesté dans les rangs syndicaux d'urgentistes bien plus critiques, notamment SAMU-Urgences de France, dont l'enquête est attendue pour la mi-septembre. M. Valletoux a évoqué une « quarantaine » d'établissements encore en tension, mardi. Selon l'étude de la FHF, lobby de l'hôpital public, à laquelle 260 établissements ont répondu, la situation des urgences, par rapport à l'été 2023, s'est dégradée dans 39 % d'entre eux. Elle est restée stable, selon 46 % des répondants, quand 15 % font part d'une amélioration.

« Nous ne pouvons pas laisser le refrain des difficultés aux urgences se répéter chaque année », a alerté son président, et maire (Horizons) de Reims, Arnaud Robinet, qui a appelé à une stratégie *« pluriannuelle »*, alors que la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale est à l'arrêt, dans l'attente d'un nouveau gouvernement. L'édile demande une augmentation de 6 % de l'Objectif national de dépenses d'assurance-maladie pour les établissements de santé pour 2025.

Selon l'enquête estivale, une activité en hausse aux urgences est remontée de 48 % des établissements – elle est stable pour 45 % d'entre eux – tandis que l'une des principales difficultés de ces services, l'accès à un lit pour hospitaliser les patients qui en ont besoin, ne s'améliore pas ou se dégrade dans près de neuf établissements sur dix. Près d'un établissement sur cinq (18 %) fait état d'au moins une fermeture, une nuit ou une journée, durant l'été. Le manque de médecins constitue l'autre point noir, relevé par 62 % des répondants.

C'est aussi le secteur privé que les dirigeants de la fédération publique ont pointé du doigt, en appelant à une plus grande implication des cliniques dans la permanence des soins. Selon l'enquête, les trois quarts des hôpitaux estiment que les cliniques ne se sont pas mobilisées, ou faiblement, en cas de tensions estivales. Quant aux outils activés sur le terrain, 34 % des hôpitaux rapportent l'existence d'une régulation préalable par le SAMU et 31 % d'une réorientation à l'admission, tandis que 64 % mettent en avant le recours aux heures supplémentaires des équipes. ■

C. ST.

Le procès d'une agression sur fond de paranoïa collective

Trois hommes sont jugés, mercredi, à Carcassonne, pour des violences commises lors d'une fête de village, dans l'Aude

Vingt-huit secondes de violence. Sur la vidéo, on voit un individu, prostré dans un caniveau, roué de coups de poing et de pied par plusieurs hommes. Audessus, une personne filme pendant que d'autres excitent la meute : *« Niquez-le ! »*, *« Venez les gars on le tue »*. Une jeune fille rit de la situation.

Depuis cette soirée du 24 juillet 2022, à Verzeille, petit village de l'Aude, Hans N., 26 ans, est suivi par un psychologue, et doit prendre un traitement contre le stress et l'angoisse pour l'aider à dormir. Le jeune chauffeur livreur, né en Guadeloupe et vivant dans un village à proximité, a longuement été en arrêt de travail. Depuis des mois, il attend avec impatience le procès de ses agresseurs, plusieurs fois repoussé, programmé mercredi 4 septembre au tribunal de Carcassonne.

Sur la quinzaine d'hommes qui l'ont attaqué ce soir-là, trois doivent comparaître pour « violences volontaires suivies d'incapacité totale de travail (ITT) n'excédant pas huit jours commises par plusieurs personnes et avec usage ou menace d'une arme ». Parmi eux, Yannis A., 22 ans, habitant de Verzeille, étudiant en droit et joueur de rugby à l'US Carcassonne, et Ludovic B., 48 ans, agent hospitalier, mais également vice-président du comité des fêtes de Verzeille et deuxième adjoint du maire. Le dernier mis en cause, Kevin E., 23 ans, habitant dans un village voisin, est agent de sécurité.

Pour certains, il ne s'agit que d'une bagarre liée aux rumeurs sur des agressions à la seringue

Durant l'enquête, les auditions de près d'une vingtaine de témoins, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, ont permis de retracer les événements de cette nuit du dimanche 24 juillet 2022. Mais leur lecture diverge selon les points de vue : pour certains, il ne s'agit que d'une bagarre de village, sur fond de consommation d'alcool et de paranoïa nationale autour des agressions à la seringue, cet été-là ; pour d'autres, le caractère raciste de l'agression (non retenu par le parquet de Carcassonne, qui n'a pas répondu à nos sollicitations) ne fait aucun doute.

« Attention, ça pique à Verzeille »

Ce dimanche soir, près de 300 personnes sont présentes pour la fête annuelle du village. Vers 23 heures, un premier malaise survient. Un des participants est pris d'une douleur thoracique. Les pompiers sont prévenus mais, très vite, les symptômes s'estompent. *« Tous ont insinué* [une piqûre]. *Nous avons regardé, mais nous n'avons pas vu de traces »*, assure un des pompiers. En partant, un enfant de 14 ans et son père viennent les voir. L'adolescent dit avoir senti une douleur au bras, comme la pointe d'une piqûre. Mais rien de grave, a priori.

La rumeur des piqûres naît progressivement. Un autre malaise, un peu plus tard dans la soirée, vient faire exploser la paranoïa générale. Un jeune homme de 16 ans, M., ressent des douleurs au bras, se met à baver et s'effondre avec des difficultés respiratoires. Kevin E. lui porte assistance et rappelle les pompiers, mentionnant une piqûre. Comment le sait-il ?, s'interroge son interlocuteur au bout du fil ? *« C'est sûr à 100 %, il a une douleur au bras droit, c'est sûr à 100 %, il s'en est plaint avant »*, assure le jeune homme. De retour, les pompiers notent une suspicion de piqûre au niveau du bras droit, mais ne trouvent pas de point d'entrée. *« Les investigations et certificats médicaux n'ont pas permis d'apporter la moindre preuve de piqûre par qui que ce soit au cours de cette soirée »*, conclura l'enquête. Mais, à ce moment-là, tout le monde n'a que ce mot à la bouche. Les regards se tournent alors vers Hans N. et ses amis, débarqués au milieu de la soirée, vers 23 h 30, après les premiers malaises.

Ils sont une petite dizaine, venant des communes voisines. Des collègues du comité des fêtes viennent voir l'un des vice-présidents de l'organisation, pour lui dire qu'il y a des *« Blacks »* sur la piste de danse qui sont *« excités »* et qui bousculent les gens en dansant. Le patron de la société de son et lumière l'interpelle pour lui dire de se méfier : il connaît ces jeunes de vue et, à chaque fois qu'ils sont là, *« ils ont des soucis »*, lui glisse-t-il. *« Attention, ça pique à Verzeille »* s'affiche sur les téléphones des deux DJ chargés d'animer la soirée, qui font passer le mot.

Le témoignage à chaud du jeune M. vient conforter une suspicion généralisée. L'adolescent dit avoir senti un léger coup sur l'épaule après avoir croisé deux personnes de couleur noire. *« Ce n'est que le commencement »*, aurait glissé à ce moment-là l'un des deux individus, selon des propos rapportés par M., qui ressent sa douleur à l'épaule quelques minutes après. Devant les enquêteurs, il reconnaîtra être incapable d'affirmer que cette phrase lui était adressée et dans quel contexte elle s'inscrivait. Pourtant, au moment où les pompiers l'examinent, le jeune homme est formel : *« C'est les Noirs ! C'est les Noirs ! »*

« Les victimes ont subi cette chasse à l'homme parce qu'elles étaient noires »
SAMUEL THOMAS
président de l'association La Maison des potes

La rumeur circule. Une première altercation a lieu entre Kevin E., des gens du comité des fêtes et l'un des suspectés. Selon plusieurs témoins, Kevin E. lui a demandé de vider ses poches, l'accusant d'être le piqueur en série de la soirée. *« Je ne partais pas au départ pour le fouiller, mais juste pour lui poser des questions pour savoir ce qu'il faisait là. Ses amis sont arrivés et ont commencé à parler de racisme »*, se défend Kevin E.

Gazé et tabassé

L'attroupement se termine et Hans N. en profite pour aller chercher des cigarettes dans sa voiture avec son ami Mourad, un Mahorais. Le duo se fait alors poursuivre par une quinzaine de personnes. Selon Mourad, Kevin E. sort une gazeuse et l'asperge trois fois, avant qu'il ne soit roué de coups. Il n'a pas porté plainte. Hans N. aussi est poursuivi, gazé et tabassé dans le caniveau. Il souffre de multiples contusions ; un médecin lui délivrera un certificat médical pour six jours d'ITT.

Interrogé par les enquêteurs, Kevin E. a assuré qu'il ne cherchait pas à gazer Hans N. mais *« toutes les personnes qui étaient en train de lyncher l'Africain qui était dans le fossé »* afin de lui *« porter assistance »*. Ludovic B., lui, ne nie pas les violences, mais explique avoir pris peur en voyant Hans N. mettre la main à sa sacoche, le suspectant de sortir un objet dangereux. Yannis A. utilise le même argument. L'association antiraciste La Maison des potes, qui s'est constituée partie civile, espère que la question du racisme sera centrale au cours du procès. *« Les victimes ont subi ces violences et cette chasse à l'homme parce qu'elles étaient noires et pas pour une autre raison. Ils n'étaient pas désignés comme les étrangers du village, mais bien comme les Noirs »*, analyse Samuel Thomas, président de l'association. Les agresseurs, eux, nient toute forme de discrimination. *« Je trouve ça honteux de nous faire passer pour un village de racistes, alors que nous avons un village représenté par beaucoup de cultures »*, se défend Yannis A.

Depuis, à Verzeille, la fête est finie. Il n'y a pas eu de nouveau rassemblement, ni à l'été 2023 ni en 2024. Le maire, Christian Audier (sans étiquette), a reçu plusieurs menaces. *« La commune n'a rien à voir avec ce qu'il s'est passé puisque l'événement était organisé par le comité des fêtes. Elle n'est ni mise en cause ni partie dans ce procès. Il a néanmoins fallu que l'on s'exprime un moment. Le climat s'est apaisé, mais ça a été très mal vécu et ça a été très loin dans les menaces »*, indique au *Monde* Pascal Lorent, avocat de la commune. Christian Audier, lui, continue de défendre son village, *« qui ne cautionne pas ce qu'il s'est passé »*, nous affirme-t-il, tout en se désolidarisant du comportement de son adjoint qui *« aurait dû calmer les choses »* et qui se tient *« en retrait »* depuis l'affaire. Le maire attend le jugement pour voir s'il le maintiendra en tant qu'adjoint. ■

ROBIN RICHARDOT

Des avocats contestent des assignations à résidence prononcées par Darmanin

Le ministre démissionnaire a pris 559 mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance à l'occasion des Jeux de Paris

C'est un moyen qui n'avait pas été soulevé jusqu'à présent. Mercredi 4 septembre, Mes Romain Ruiz et Raphaël Kempf devaient plaider l'*« incompétence »* et le *« détournement de pouvoir »* du ministre de l'intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, à l'occasion d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens destiné à faire annuler une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance (Micas) prise à l'encontre de leur cliente, Mélanie L. (le prénom a été modifié). Les Micas s'apparentent à des assignations à résidence, en fait des restrictions de périmètre de circulation, prises à l'encontre de personnes sorties de prison ou jamais condamnées mais soupçonnées de pouvoir troubler l'ordre public, souvent en lien avec des motifs terroristes.

Selon Gérald Darmanin, 559 Micas ont été prononcées à l'occasion de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Un chiffre sans précédent depuis l'état d'urgence en vigueur de 2015 à 2017. Chose rare, le ministre de l'intérieur a prononcé des Micas visant des personnes ni condamnées ni même mises en examen, sur la seule foi de « notes blanches » (non signées ni sourcées) des services de renseignement jointes aux demandes.

Condamnée pour recel dans une affaire de droit commun, Mélanie L. se voit reprocher dans la note de renseignement accompagnant sa Micas d'avoir sympathisé, lors de sa détention, avec une djihadiste présumée rapatriée de Syrie. Dans le cas de Mélanie L., trois Micas successives ont été prises. La première, le 2 juillet, l'assigne à ne pas quitter sa commune de la Somme. Elle doit toutefois pointer tous les jours à 7 heures au commissariat d'Amiens. Le tribunal administratif a partiellement annulé cet arrêté, qu'il a jugé disproportionné : la Micas, à l'origine pour une durée de trois mois, se terminait le 8 septembre, au moment de la clôture des Jeux paralympiques.

Le ministère de l'intérieur a fait appel et, dans l'attente du jugement, émis le 30 juillet une deuxième Micas : Mélanie L. est autorisée à se rendre sur son lieu de travail spécifié dans l'arrêté ; son obligation de pointage quotidien est déplacée à 10 heures du matin. Le 26 août, en raison du passage de la flamme paralympique à Amiens, elle est quasiment interdite de tout déplacement. Le 30 août, une troisième Micas est décidée par Beauvau, qui déplace une nouvelle fois l'heure du pointage, à 8 h 15, et autorise Mélanie L., à partir du 1er septembre, à amener et à chercher sa fille au collège dans une commune voisine.

Vice de forme

Plusieurs Micas ont été annulées totalement ou partiellement par la justice administrative, le plus souvent parce qu'elles étaient insuffisamment motivées ou disproportionnées et qu'elles empêchaient les intéressés de poursuivre une activité professionnelle normale, comme l'ont rapporté plusieurs avocats consultés par *Le Monde*.

Mais ce que visent Mes Ruiz et Kempf, c'est d'obtenir l'annulation pure et simple de toutes les Micas prises depuis le 16 juillet, date de la démission du gouvernement de Gabriel Attal. Leur recours en annulation repose sur la notion d'*« affaires courantes »*, que le gouvernement démissionnaire est censé gérer depuis le 16 juillet.

Dans leur mémoire, les deux avocats citent la note du secrétariat général du gouvernement du 2 juillet, qui distingue, dans les affaires courantes, entre *« affaires ordinaires »*, *« celles qui relèvent de l'activité quotidienne et continue de l'administration »*, *« sans portée politique »*, et *« affaires urgentes »*, *« dont le traitement est imposé par l'évidence, ou par des circonstances particulières »* et *« dont l'adoption est dictée par une impérieuse nécessité »*.

Pour Mes Kempf et Ruiz, les Micas ne sauraient relever des *« affaires ordinaires »*. Elles se rattachent à l'évidence plus aux *« affaires urgentes »*, mais doivent donc répondre aux deux critères posés par le secrétariat général du gouvernement : être caractérisées par une *« impérieuse nécessité »* – ce qui est le cas de l'objectif de sécurisation des Jeux de Paris 2024 – et faire l'objet d'un consensus suffisamment large à tel point que *« n'importe quel gouvernement »* les aurait prises. C'est là que, selon leur analyse, le bât blesse : un éventuel gouvernement du Nouveau Front populaire, comme il l'a annoncé, a l'intention d'*« abroger les dispositions liberticides de la loi sécurité globale »*.

Enfin, les deux avocats de Mélanie L. soulèvent un vice de forme de l'arrêté du 30 août, qui ne mentionne à aucun moment l'information obligatoire du procureur national antiterroriste et du procureur de la République territorialement compétent, comme le dispose l'article L. 228-2 du code de la sécurité intérieure régissant les Micas. ■

CHRISTOPHE AYAD

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Tourisme : l'inflation plus forte que les JO

Les tensions sur le pouvoir d'achat ont pénalisé le secteur, qui n'a guère profité d'un effet Paris 2024

Chaque été, Mathieu Roux organise des sorties en canoë le long des gorges de l'Allier. Un parcours en pleine nature au pied des falaises de Malmouche (Puy-de-Dôme), qui conduit les pagayeurs à apercevoir un oppidum gallo-romain ou un village médiéval classé parmi les plus beaux de France. Mais cette année, le long des berges, les clients étaient moins nombreux à enfiler un gilet de sauvetage. *« Notre chiffre d'affaires a baissé de 25 % par rapport aux années passées »*, regrette ce gérant d'Auvergne Loisirs, qui emploie une quinzaine de personnes en saison.

Comme lui, de nombreux professionnels du tourisme se disent déçus par cet été 2024 – sans doute car ils en attendaient beaucoup, après deux très bonnes saisons. Le mois de juillet a été particulièrement difficile. En Bretagne, seulement 38 % des 1 000 professionnels du tourisme interrogés se sont dits satisfaits de leurs résultats de juillet, alors qu'ils étaient plus de 80 % entre 2019 et 2022, d'après une étude menée par la région. Plus de 70 % des sondés enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires. Même type de réponses dans les enquêtes menées en Occitanie ou en Nouvelle-Aquitaine.



Devant la tour Eiffel, à Paris, le 23 juillet. LAURENCE GEAI/MYOP POUR « LE MONDE »

Une météo médiocre

Y a-t-il eu vraiment moins de touristes ? Si la part de Français partis en week-end ou en vacances pendant l'été a peu changé (à 65 %, elle a baissé de 2 points, selon les chiffres communiqués par ADN Tourisme), les durées de séjour ont été plus courtes et les dépenses plus contraintes. Jusqu'à la mi-août, la fréquentation des hébergements touristiques était en recul de 6 % par rapport à 2023, d'après les chiffres fournis par le ministère chargé du tourisme, mardi 3 septembre. Elle est ensuite remontée, pour atteindre, tardivement dans l'été, les mêmes niveaux que l'an passé.

De multiples facteurs expliquent cette situation : une météo médiocre pendant tout le printemps, et jusqu'à la fin de juillet, qui n'a pas incité les Français à se projeter dans des vacances ; des incertitudes politiques liées aux élections, générant une forme d'attentisme ; les Jeux olympiques, qui ont amené nombre de Français à décaler ou annuler leurs vacances ; un démarrage tardif des vacances scolaires ; l'absence de pont autour du 14 juillet… Surtout, l'augmentation des prix, depuis deux ans, dans tous les domaines du tourisme et des loisirs, a conduit à des arbitrages. Parmi les 1200 professionnels du tourisme interrogés dans la dernière étude de Nouvelle-Aquitaine, les trois quarts estiment que les dépenses des touristes ont baissé cette année.

Ce sont les activités de loisirs et les restaurants qui en pâtissent le plus. *« Les restaurateurs sentent, chez leurs clients, une fragilité économique. Moins d'apéros, moins de cafés, peu de desserts… Les gens font attention »*, observe Catherine Quérard, présidente du Groupement des hôtelleries et restaurations de France, qui rassemble 1 800 établissements. De quoi mettre en tension le secteur, confronté à l'augmentation de ses charges depuis deux ans : loyers, énergie, coût des aliments… et hausses des salaires, que les patrons ont fini par accorder pour faire face à la crise de recrutement. *« Les marges se sont réduites »*, assure Mme Quérard.

> **« Moins d'apéros, moins de cafés, peu de desserts… Les gens font attention »**
> CATHERINE QUÉRARD
> présidente du Groupement des hôtelleries et restaurations de France

D'où l'humeur maussade des restaurateurs, notamment à Paris, l'effet Jeux olympiques n'ayant pas été pour nombre d'entre eux faramineux. *« Ceux qui étaient à proximité des sites des compétitions ont pu en bénéficier, mais en dehors de ces périmètres, beaucoup ont souffert d'une baisse d'activité. Les spectateurs ont surtout consommé dans la rue, des sandwichs et des boissons. Ce n'était pas la clientèle touristique habituelle, qui est beaucoup plus portée sur les dépenses »*, observe François Blouin, de Food Service Vision, qui réalise chaque trimestre un baromètre auprès des restaurateurs.

Retour des touristes étrangers

« Le fil rouge de cette saison, c'est la tension sur le pouvoir d'achat », constate Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air. Dans les campings, après une forte croissance ces dernières années, la fréquentation a reculé de 5 % cet été. *« Les baisses de chiffres d'affaires sont encore plus importantes, car il y a eu beaucoup de promotions de dernière minute. Mais aussi parce que les mobile homes premium, les plus chers, ont moins marché. Depuis quinze ans, c'étaient ceux qui partaient le plus vite. A contrario, les emplacements nus, bien moins chers, s'en sont mieux tirés »*, observe le « patron » des campings.

Si cet été est bien différent des deux précédents, c'est aussi parce que les dynamiques territoriales ont été renversées : la Bretagne, les Pays de Loire ou la Nouvelle-Aquitaine ont connu plus de difficultés que le littoral méditerranéen. En revanche, une formule poursuit sa progression : la location de maison ou d'appartement sur les plates-formes (+ 10 % de nuits réalisées en juillet et + 13 % en août) – un système perçu comme plus flexible et permettant de mieux maîtriser ses dépenses.

Quant aux hôtels, ils se stabilisent par rapport à 2023, avec quelques nuances : ce sont les établissements haut de gamme, en particulier ceux qui ciblent la clientèle étrangère, qui tirent leur épingle du jeu, d'après les éléments fournis par le cabinet MKG. Car, cet été, si les Français ont réduit la voilure sur les vacances, les touristes internationaux ont continué d'affluer dans l'Hexagone – et notamment pendant les Jeux olympiques. Dans la capitale, les hôteliers en ont tiré profit, avec des prix deux fois supérieurs à ceux pratiqués un an auparavant – ce qui a permis de compenser la chute de la fréquentation du début de l'été.

Retour des touristes chinois, des Japonais, forte hausse du nombre d'Américains, poussés par un taux de change favorable… *« Avec la réouverture de Notre-Dame, on espère dépasser, cette année, les 63 milliards d'euros de recettes issues du tourisme international, le record réalisé en 2023 »*, se réjouissait, mardi 3 septembre, Olivia Grégoire, ministre démissionnaire chargée du tourisme, lors d'une conférence de presse. Atout France, l'agence de l'Etat chargée du tourisme, estime qu'en 2024, le seuil symbolique des 100 millions de visiteurs étrangers devrait être atteint. ■

JESSICA GOURDON

A Paris, la politique de la promotion touristique jugée illisible

La concurrence entre les structures de la Ville et celles de la région n'a « aucun sens » pour les visiteurs, estime la Cour des comptes

Faire la promotion d'une destination, informer les touristes, former les professionnels du secteur, produire des analyses… Voilà quelques missions des comités régionaux du tourisme (CRT), des structures peu connues rassemblant chacune plusieurs dizaines de salariés, sous tutelle des régions. Le plus souvent, chaque CRT travaille main dans la main avec les comités départementaux du tourisme (d'autres structures, au niveau des départements), et avec les offices de tourisme, rattachés à une ville ou à une agglomération.

Mais à Paris, les choses sont plus compliquées, tant la « ville centre » est prépondérante dans l'attractivité touristique de la région. Alors, entre l'office de tourisme de la Ville de Paris (80 salariés) et le CRT d'Ile-de-France (70 salariés), difficile de comprendre qui fait quoi. Une situation qui entraîne des *« redondances »*, une *« dilution des responsabilités »*, une multiplication des marques, et de la *« confusion »* chez les partenaires, estime la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, dans deux rapports mis en ligne vendredi 30 août au sujet de ces structures.

Doublon et confusion

Une belle illustration du mille-feuille administratif français. Ainsi, le CRT comme l'office de tourisme disposent chacun de leurs propres sites Internet, déclinés en différentes versions pour promouvoir Paris auprès des touristes, des agences, des voyageurs d'affaires… *« Les canaux de communication s'additionnent en autant d'organismes compétents »*, note la Cour des comptes.

A cela s'ajoutent des « marques » distinctes, déclinées dans différents supports et actions de communication : Paris Je t'aime pour l'office de Tourisme, Visit Paris Region pour le CRT. Les deux structures ont aussi une marque commune pour certaines actions communes, Paris Is Yours. Si la Cour salue cette volonté de rapprochement, cette nouvelle marque génère, selon les magistrats, *« encore plus de confusion »*. Aussi, chaque structure produit ses statistiques et ses bilans de fréquentation, avec des périmètres et des sources différents – ce qui peut ajouter à la confusion. Elles sont également en doublon sur la vente de certains produits touristiques et tickets.

« Cet empilement de compétences, épousant l'organisation territoriale française, n'a aucun sens pour un touriste. L'approche par destination, autour d'une marque unique, des messages, supports de promotion et données communs, et non dispersés par acteurs ou territoires, apparaît la plus pertinente », indique la Cour. Qui ajoute que cette *« dispersion »* constatée en Ile-de-France *« dessert la puissance de la destination, par la confusion d'image qui en résulte, et elle est susceptible de semer le doute sur la fiabilité de la destination »*.

Une coopération « fragile »

Toutefois, les deux structures ne sont pas en guerre, comme ce fut le cas il y a quelques années. Depuis 2018, à la faveur d'un renouvellement des directions des deux côtés, les deux organismes ont mutualisé diverses actions de promotion. Avant, un partenaire (un musée, un groupe hôtelier) pouvait partir deux fois à Madrid ou Shanghaï pour faire la promotion de Paris : une fois avec l'office de tourisme, une fois avec la région. *« Désormais, on fait ce type de promotion en commun »*, illustre Christophe Decloux, directeur du CRT d'Ile-de-France, qui, depuis un an, fait partie de l'agence d'attractivité Choose Paris Region.

Toutefois, aucune convention n'existe entre les deux structures. *« L'absence d'institutionnalisation de la coopération rend cette dernière fragile, et ne la fait reposer que sur la volonté des directeurs »*, souligne la Cour. Une fusion avait été évoquée, mais jamais réalisée. La piste de la création d'un groupement d'intérêt économique qui engloberait l'action des deux organismes, ainsi que celle d'autres offices de tourisme de la région, est appuyée par les magistrats.

De quoi imaginer des économies, d'autant que la Cour pointe du doigt les difficultés financières rencontrées par l'office de tourisme de la capitale. La baisse de la subvention de la Ville, depuis 2017 (4,5 millions d'euros par an, contre 6,5 millions auparavant), n'a pas été compensée par une hausse suffisante de ressources propres de l'office, qui *« peine à équilibrer ses comptes »* – notamment parce que ses ressources propres, issues de la billetterie, ont du mal à décoller. La structure, qui gère un budget d'environ 6 millions d'euros, était déficitaire de 185 000 euros en 2022, dernier exercice analysé. D'après l'office de tourisme, les pertes étaient du même ordre en 2023. ■

JE. GO.

Le monde tente de se protéger de la déferlante de l'acier chinois

Face à la Chine, qui exporte massivement sa production, de nombreux pays ont annoncé la mise en place de surtaxes douanières

La Chine ne sait plus quoi faire de son acier. Avec une consommation intérieure en berne, liée à la crise de l'immobilier et à l'arrêt de nombreux chantiers, elle ne peut maintenir sa gigantesque production qu'en exportant massivement vers le reste du monde. Selon les prévisions du cabinet Kallanish Commodities, basé à Londres, les exportations devraient augmenter de 5,8 % en 2024, et atteindre leur plus haut niveau depuis 2016. L'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine devraient absorber 12 % de la production chinoise en 2024 (contre 6 % en 2022).

Pour un pays qui produit la moitié de l'acier mondial, soit plus de 900 millions de tonnes, ces pourcentages se traduisent par des volumes colossaux. Il écoulera cette année dans le monde près de 100 millions de tonnes d'acier, l'équivalent des deux tiers de la production européenne.

Cette déferlante s'ajoute à celle des véhicules électriques, des batteries, des panneaux solaires ou des éoliennes et qui résulte de la faiblesse de la demande intérieure du géant asiatique. *« La surproduction sidérurgique chinoise est devenue un problème mondial »*, s'inquiète Axel Eggert, directeur général d'Eurofer, l'association qui représente les intérêts des sidérurgistes européens.

« Dumping chinois »

De nombreux pays cherchent à s'en protéger en érigeant des barrières douanières. Le Canada a annoncé, fin août, une surtaxe de 25 % sur l'acier et l'aluminium en provenance de Chine, à compter du 15 octobre. En guise de rétorsion, Pékin a lancé, mardi 3 septembre, une enquête antidumping sur le colza canadien. Les droits de douane brésiliens ont aussi été rehaussés à 25 % au printemps. Quatrième producteur mondial, Nippon Steel a réclamé au gouvernement japonais, fin août, des mesures similaires. Le Vietnam, qui a vu ses importations d'acier chinois doubler en un an, a lancé en juin une enquête antidumping.

Mais une hausse des tarifs douaniers ne suffit pas toujours à limiter les dégâts. Au Chili, l'aciérie Huachipato (2700 salariés), a annoncé il y a un mois la suspension de ses activités en raison de difficultés financières, malgré la décision des autorités chiliennes de surtaxer temporairement l'acier chinois de 25 % à 34 %. Une décision justifiée par *« l'intensification du dumping chinois »* qui l'empêchait de maintenir des prix compétitifs. En 2023, 10 millions de tonnes d'acier chinois ont déferlé sur l'Amérique latine, soit un bond de 44 % par rapport à 2022.

« La surproduction chinoise s'écoule partout dans le monde, observe Tomas Gutierrez, analyste au cabinet Kallanish Commodities, *alors que pendant la dernière crise de 2015, l'Asie du sud-est en avait absorbé la quasi-totalité car sa production était faible. »* La hausse des exportations chinoises se concentre toutefois au Moyen-Orient et en Asie du sud-est, où la demande est la plus dynamique. *« Mais elles touchent aussi l'Europe par ricochets, car elles inondent les pays tiers comme la Corée du Sud, le Japon ou Taïwan, ce qui oblige leurs industriels à écouler leur production chez nous »*, note Axel Eggert. Eurofer exige de Bruxelles une hausse des tarifs douaniers qui s'applique à tous les pays enregistrant une surproduction.

« La Chine ne représente que 2 % à 3 % des importations sidérurgiques européennes, relativise Marcel Genet, fondateur de la société Laplace Conseil, *ses prix très compétitifs nous menacent surtout parce qu'ils rognent nos parts de marché à l'international. »* L'expert cite l'exemple de l'Indonésie *« qui achetait beaucoup aux Pays-Bas avant de se tourner vers la Chine, dont la production est 20 % moins cher et de bonne qualité. »*

Le pays écoulera dans le monde près de 100 millions de tonnes d'acier en 2024

Baisse des coûts

En un an, les cours mondiaux de l'acier ont chuté de 13 %. *« La quasi-totalité de l'industrie chinoise ne génère aucune trésorerie opérationnelle, voire perd de l'argent »*, constatent les analystes de Goldman Sachs dans un rapport publié début août. Le groupe chinois Angang Steel Co a publié, lundi 2 septembre, une perte de 140 millions de dollars (127 millions d'euros) au deuxième trimestre 2024. Hu Wangming, le président du plus grand producteur d'acier au monde, le chinois Baowu Steel Group, prévenait mi-août que la demande mondiale entrait dans un *« rude hiver »*, *« plus long, plus froid et plus difficile à supporter que ce que nous avions prévu »*.

« Les conditions actuelles du marché ne sont pas viables : la production excédentaire de la Chine par rapport à la demande se traduit par des marges très faibles et des exportations agressives », s'est inquiété le géant européen ArcelorMittal le 1er août, lors de la publication de ses comptes semestriels, ajoutant que *« les prix de l'acier en Europe et aux États-Unis sont inférieurs au coût marginal »*.

La baisse des prix ne fait pas que des perdants. Elle améliore la compétitivité de nombreux industriels gourmands en acier : mâts d'éoliennes, véhicules électriques, parcs de panneaux solaires… L'acier représente par exemple 10 % du coût de production d'une automobile. Dans une étude publiée en août, deux économistes du Fonds monétaire international (FMI), Lorenzo Rotunno et Michele Ruta, ont calculé que les exportations de voitures chinoises ont bondi de 3,5 % grâce à une hausse des subventions accordées aux producteurs sidérurgiques du pays entre 2015 et 2022.

« La crise pourrait être longue, car la croissance chinoise va être moins consommatrice d'acier et Pékin ne semble pas décidé à réduire significativement sa production », prédit Tomas Gutierrez. Contrairement à la précédente crise de 2015, Pékin ne lancera pas de grands projets d'infrastructure pour soutenir la demande.

« La surcapacité de production mondiale d'acier devrait devenir de plus en plus problématique dans les années à venir », a averti l'Organisation de coopération et de développement économiques dans un rapport publié en juin ajoutant que *« les investissements dans de nouvelles capacités de production se poursuivent à un rythme soutenu alors que la demande mondiale d'acier reste atone »*. ■

JEAN-MICHEL BEZAT ET JULIEN BOUISSOU

En Allemagne, ThyssenKrupp se déchire autour du sauvetage de sa division acier

Le groupe souffre de la hausse des prix des matières premières et de la concurrence chinoise

BERLIN - *correspondance*

Rien ne va plus chez ThyssenKrupp, le conglomérat industriel de la Ruhr aux deux cents ans d'histoire mouvementée. Alors que sa division acier, ThyssenKrupp Steel Europe (TKSE), a plongé dans le rouge fin 2023, la direction de l'entreprise est en conflit ouvert depuis une semaine sur les mesures de redressement. Jeudi 29 août, pas moins de sept membres du directoire et du conseil de surveillance de Steel Europe, souvent des personnalités célèbres du monde économique, ont remis leur démission, dans un mouvement collectif inédit au sein d'un grand groupe allemand. L'équipe dirigeante se déchire sur la meilleure façon de sauver le premier aciériste du pays, alors que la demande s'effondre et que l'entreprise doit en même temps financer sa décarbonation.

Le climat est si tendu que le ministre de l'économie lui-même, Robert Habeck, s'est exprimé sur le conflit. *« La situation chez ThyssenKrupp s'est envenimée de tous côtés à tel point que les positions sont irréconciliables. Ce n'est pas une bonne situation »*, a-t-il déclaré à la presse locale. Pour stabiliser la situation, les représentants des salariés ont appelé l'Etat à entrer au capital, mais l'option a été immédiatement rejetée par le gouvernement, déjà en proie avec des problèmes budgétaires considérables. Le conflit a mis en évidence des positions radicalement opposées sur la façon de poursuivre la scission du groupe, en vendant une partie de la division acier à un repreneur prêt à investir.

Au printemps, un candidat avait été trouvé en la personne du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, spécialiste de la reprise d'activités en déclin. Il a acquis 20 % des parts de TKSE, via sa société EPCG, avec l'ambition de faire monter sa participation à 50 %. Samedi 31 août, Sigmar Gabriel, président démissionnaire du conseil de surveillance et ancien vice-chancelier social-démocrate, a renversé la table en appelant à la vente complète de la division acier à l'homme d'affaires tchèque.

« La situation s'est envenimée de tous côtés, à tel point que les positions sont irréconciliables »
ROBERT HABECK
ministre de l'économie

Ce scénario a été immédiatement rejeté, dimanche, par le patron de ThyssenKrupp, Miguel Lopez, qui veut que le conglomérat conserve 50 % des parts. *« L'acier appartient à la Ruhr, et cela doit rester ainsi »*, a-t-il fait savoir. La vente totale était également critiquée par les représentants des salariés, qui redoutent des coupes dans les effectifs.

Une compétitivité érodée

Les hauts-fourneaux et laminoirs de Duisburg, Bochum et Dortmund, qui produisent de l'acier de haute qualité destiné largement à l'industrie automobile, emploient au total 27 000 personnes. L'aciériste incarne comme aucun autre l'histoire industrielle allemande depuis le XIXe siècle, et le capitalisme rhénan. Berceau de la codécision à l'allemande, l'entreprise fait traditionnellement l'objet d'une attention politique exceptionnelle, aussi bien dans le fier Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le plus peuplé d'Allemagne, qu'à Berlin. Cela explique pourquoi, en 2022, le groupe a reçu une subvention du gouvernement de 2 milliards d'euros pour convertir ses fours à l'hydrogène : l'acier du Rhin doit devenir un modèle de production décarbonée. Dans la Ruhr industrielle, où le ciel est si bas, la vision d'avenir s'appelle « acier vert ».

Il n'est pas certain que celle-ci se réalise rapidement, tant il est difficile de trouver un consensus entre toutes les parties prenantes de cette entreprise marquée par deux siècles de traditions. Or, le temps presse : la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et les augmentations de salaire ont encore érodé la compétitivité du groupe. De grands clients, comme le constructeur automobile Volkswagen, accumulent les difficultés. Et la Chine, dont les capacités de production sont partiellement inutilisées, inonde les marchés d'acier à bas prix.

La seule option de survie, estime le PDG actuel de l'aciériste, est de poursuivre la stratégie de montée en gamme, loin de la production de masse, en adaptant sa production aux besoins de ses clients. Ce chemin justifie une fabrication proche des clients finaux et de l'industrie de pointe ; mais implique une réduction massive et douloureuse des capacités de production. Faute d'accord, le fier conglomérat de la Ruhr pourrait être condamné au démantèlement. ■

CÉCILE BOUTELET

PERTES & PROFITS | US STEEL

PAR PHILIPPE ESCANDE

Pas de japonais à Pittsburgh

Le poison de la division n'épargne aucun secteur de la vie américaine. De la musique à la production d'électricité, à l'heure de la polarisation politique, il faut choisir son camp. Il reste pourtant deux sujets qui transcendent les choix partisans : la peur de la Chine et… l'opposition au rachat d'US Steel par son concurrent japonais Nippon Steel. En visite électorale à Pittsburgh, en Pennsylvanie, la candidate démocrate à la présidentielle, Kamala Harris, a affirmé que le sidérurgiste américain devait être *« dirigé par des Américains et possédé par des Américains »*. Ce faisant, elle n'a fait qu'inscrire ses pas dans ceux du président Joe Biden. Du côté républicain, Donald Trump a aussi confirmé qu'il bloquerait ce rachat dès son arrivée au pouvoir.

La sidérurgie a longtemps été considérée comme un instrument essentiel de souveraineté. La puissance d'une nation se mesurait à la hauteur et au nombre de ses hauts-fourneaux. US Steel est depuis un siècle au cœur de l'aventure capitaliste américaine. Mais à l'instar de l'Europe, la production d'acier s'est banalisée avec l'ouverture des marchés et la montée en puissance des grands clients tels que l'automobile et la construction. De restructuration en restructuration, l'américain de Pittsburgh est devenu un acteur marginal sur le plan mondial et troisième aux Etats-Unis.

Nippon Steel promet d'investir 2,7 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros) pour moderniser l'entreprise. Mais cela ne suffit pas au syndicat United Steelworkers (USW), qui représente 11 000 employés d'US Steel (sur 83 000). Il craint des licenciements dans les bastions traditionnels et s'est prononcé pour l'acquisition par le concurrent de l'Ohio, Cleveland-Cliffs. USW, qui s'est diversifié dans l'enseignement et la santé, est très influent. Son président, David McCall, est un soutien et ami de Joe Biden. Et la Pennsylvanie, un Etat-clé pour la prochaine élection.

Pour le symbole industriel et les calculs électoraux, il faut donc s'opposer à l'offensive nippone. Quitte à se fâcher avec son principal allié en Asie et au risque de faire grimper les prix à coups de barrières tarifaires, ce qui pénalisera le reste de l'économie. Le *Wall Street Journal* a attribué à cette opposition la palme de *« l'idée économique la plus stupide de la campagne présidentielle »*. En France, à l'époque de l'OPA de l'indien Mittal sur Arcelor en 2006, on parlait de *« grammaire des affaires »* pour fustiger l'opération. La bataille de l'acier a changé de vocabulaire, mais pas de sensibilité politique. ■

Handicap : l'accessibilité des commerces stagne

Le gouvernement aide les établissements recevant du public à se mettre aux normes

Alors que Paris accueille les Jeux paralympiques jusqu'à dimanche 8 septembre, les infrastructures commerciales de proximité en France ne sont toujours pas adaptées au quotidien des 7,6 millions de personnes handicapées recensées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Marches à l'entrée, cabines d'essayage trop petites, toilettes inaccessibles en fauteuil roulant… Sur 800 000 lieux classés dans la catégorie des établissements de proximité recevant du public, dont les commerces, hôtels, cafés et restaurants, 560 000 ne sont toujours pas accessibles aux porteurs de handicap. Et ce malgré la loi du 11 février 2005, qui leur impose, depuis le 1er janvier 2015, d'avoir des locaux leur permettant d'accueillir ces clients.

Pour rattraper ce retard, le gouvernement a mis en place, le 31 octobre 2023, un « fonds territorial d'accessibilité » pour les aider à financer leurs travaux.

Destiné uniquement aux établissements recevant du public dits de « cinquième catégorie » (commerces, hôtels, cafés et restaurants, et cabinets médicaux), et plus spécifiquement aux petites et moyennes entreprises, ce fonds prend en charge la moitié de leurs dépenses concernant les équipements et les travaux de mise en accessibilité, dans la limite de 20 000 euros d'aide versée. Le gouvernement l'a doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros sur cinq ans, soit jusqu'en 2028. Or très peu d'établissements l'ont utilisé. Seulement 536 dossiers ont été déposés depuis l'ouverture du guichet, le 2 novembre 2023, selon les derniers comptages de la direction générale des entreprises. Parmi eux, 33 % émanent de commerces, 27 % de restaurants et débits de boissons, 16 % d'hôtels et 11 % d'établissements de soin.

Résultat : seulement 150 demandes ont été validées et financées ; 294 ont été déclarées non éligibles, car elles ne remplissaient pas l'ensemble des critères, et 92 sont encore en cours d'instruction. Sur les 100 millions d'euros de budget alloué par le gouvernement pour 2024, 2 % ont, jusqu'à présent, été dépensés, précise le ministère de l'économie. Satisfait que certains professionnels se soient saisis du dispositif, ce dernier *« regrette »* néanmoins que l'outil ait été *« aussi peu utilisé »*, alors que tout avait été fait pour les informer.

Amendes

Fragilisés par des épisodes successifs qui ont entravé la consommation, dont la pandémie de Covid-19, et essorés par deux années d'inflation, les commerces de proximité ont-ils jugé préférable de garder leur trésorerie pour assurer leur survie ?

Le gouvernement avait fait chiffrer les coûts par type d'infrastructure : 1 000 euros en moyenne pour l'installation d'une rampe portative, 500 euros pour celle de kits combinés pour malvoyants et malentendants, et jusqu'à 10 000 euros pour des aménagements plus importants.

Les amendes pour non-respect de la réglementation peuvent coûter bien plus cher en cas de contrôle : des sanctions administratives allant de 1 500 à 5 000 euros, jusqu'à des sanctions pénales de 45 000 à 225 000 euros, rappelle la chambre de commerce et d'industrie. A moins d'avoir obtenu une dérogation de la préfecture stipulant que la configuration des lieux ne permet pas de se conformer à la loi. ■

CÉCILE PRUDHOMME

TÉLÉCOMS

L'opérateur suédois Telia va supprimer 3 000 emplois en 2024

L'opérateur de télécommunications suédois Telia a annoncé, mercredi 4 septembre, son intention de supprimer 3 000 emplois en 2024 afin d'économiser 2,6 milliards de couronnes suédoises (230 millions d'euros). L'opérateur, présent dans les pays nordiques et baltes et qui employait 19 370 personnes au 1er janvier, va supprimer, en particulier, 1 400 postes en Suède, 635 en Finlande, 400 en Lituanie et 245 en Norvège. Le plan va entraîner une charge de restructuration de 120 millions d'euros. – *(AFP.)*

ÉNERGIE

En Australie, moins de 50 % de l'électricité issue du charbon pour la première fois

La part du charbon a représenté pour la première fois moins de 50 % de la production d'électricité en Australie durant la dernière semaine d'août, selon des données publiques consultées par l'AFP, mercredi 4 septembre. Le charbon a permis de produire 49,1 % de l'électricité australienne sur cette période, tandis que les énergies renouvelables ont compté pour 48,7 %. A l'origine de cette bascule : la douceur de la fin de l'hiver austral, qui a réduit la demande d'électricité, et des vents tempétueux à plus de 150 kilomètres heure dans le sud-est du pays qui ont quasiment multiplié par deux la production d'électricité d'origine éolienne – *(AFP.)*

« L'Europe a besoin de croissance »

Membre du directoire de la BCE, Piero Cipollone est favorable à un rattrapage des salaires

ENTRETIEN

Nommé en novembre 2023, Piero Cipollone est l'un des six membres du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) et aussi le plus « colombe », c'est-à-dire favorable à une politique monétaire soutenant davantage la croissance. Il est favorable à une baisse des taux d'intérêt lors de la réunion de septembre, et laisse entendre qu'il souhaite une deuxième baisse d'ici à la fin de l'année. Il tire la sonnette d'alarme sur la faiblesse de la croissance européenne, s'agaçant de la fragmentation du marché unique et souhaitant un rattrapage des salaires pour compenser le choc de l'inflation.

La croissance de la zone euro est atone, l'économie se contracte en Allemagne et l'inflation est en dessous de 3 % depuis six mois. Ne craignez-vous pas d'étouffer la croissance en maintenant des taux d'intérêt trop élevés ?

En juin, nos prévisions de croissance pour la zone euro étaient de 0,9 % pour 2024. Les données du deuxième trimestre restent compatibles avec ces prévisions, mais les chiffres les plus récents (comme la confiance des consommateurs et les indicateurs d'activité, en particulier pour le secteur manufacturier) n'ont pas été aussi encourageants. Cela fait peser un risque sur les perspectives de croissance de la zone euro. Les investissements restent faibles, ce qui suggère que les entreprises ne croient pas en une reprise forte. Cela diminue en outre notre potentiel de croissance future, en réduisant la capacité de notre économie à développer et adopter les nouvelles technologies nécessaires pour gagner en productivité.

Alors, est-ce à dire que la BCE maintient des taux trop élevés ? Nos prévisions en matière d'inflation indiquent que nous reviendrons à notre objectif de 2 % au second semestre 2025. D'ici là, les chiffres d'inflation seront en dents de scie, mais nous sommes globalement sur la bonne voie. Or, ces prévisions reposent sur l'anticipation par les marchés *[financiers]* de baisses de taux.

Vous laissez entendre que les baisses des taux sur lesquelles ces prévisions reposent, de 3,75 % actuellement à 3,25 % d'ici à la fin de l'année, sont correctes ?

Nous déciderons à chaque réunion de politique monétaire.

Lors de la réunion de jeudi 12 septembre, préconiserez-vous une baisse des taux ?

Les données confirment jusqu'ici la direction dans laquelle nous nous sommes engagés et j'espère qu'elles nous permettront de continuer à nous montrer moins restrictifs.

> « Le risque que nous nous montrions trop restrictifs existe bel et bien »

Etes-vous d'accord avec Philip Lane, le chef économiste de la BCE, qui avertit que le risque d'en faire trop est désormais aussi réel que celui de ne pas en faire assez ?

Oui, le risque que nous nous montrions trop restrictifs existe bel et bien. Il nous faut faire converger l'inflation vers notre objectif, mais éviter de contraindre l'économie plus que nécessaire, car nous avons désespérément besoin de croissance en Europe, en particulier d'investissements. Tout retard que nous prenons sur ce terrain est un sérieux handicap.

Depuis 2008, l'Europe a décroché économiquement par rapport aux Etats-Unis. L'écart s'est accentué depuis la pandémie. Pourquoi ?

Notre souci, c'est la productivité. En trente ans, la productivité horaire dans la zone euro a augmenté moitié moins qu'aux Etats-Unis. Nos entreprises n'investissent pas autant qu'aux Etats-Unis, en particulier dans les nouvelles technologies. Pourquoi ? A cause de leur petite taille. L'Europe n'a pas réussi à faire émerger des entreprises de taille suffisante pour être compétitives au niveau mondial. Nous ne tirons pas parti de notre principal atout, à savoir le marché unique européen. C'est un problème structurel. Nous sommes retranchés derrière des lignes nationales qui fragmentent nos marchés financiers, de biens et services. Cela contraint le financement et le développement des entreprises européennes, et ainsi leur capacité à être compétitives face à la concurrence internationale.

> « Nous ne tirons pas parti de notre principal atout, le marché unique européen. C'est un problème structurel »

Prenons l'exemple du dernier championnat d'Europe de football : un événement européen, qui s'est déroulé sur le sol européen. Mais si vous vouliez acheter un billet en ligne, vous deviez utiliser un moyen de paiement américain (Visa, MasterCard) ou chinois (AliPay). C'est l'une des raisons pour lesquelles nous travaillons à l'euro numérique, qui serait l'équivalent des espèces pour les paiements numériques.

Dans ce contexte, le retour en vigueur cette année des règles budgétaires européennes, qui nécessitent de réduire les dépenses publiques, est-il judicieux ?

Tout d'abord, les nouvelles règles budgétaires de l'Union européenne sont compatibles avec le maintien de l'investissement public. Elles comprennent des incitations à faire des réformes et à investir, permettant de faire passer la durée de l'ajustement budgétaire de quatre à sept ans.

Par ailleurs, nous devons faire attention à la dette. Je viens d'un pays *[l'Italie]* où le service de la dette est aussi important que le budget de l'éducation. Plus la dette est importante, plus le marché est volatil, plus il est difficile de procéder à un ajustement. Lorsque vous avez une dette excessive, votre souveraineté est menacée.

La croissance des salaires en zone euro a ralenti au deuxième trimestre à 3,6 %. Pour la BCE, c'est une bonne nouvelle, car cela permet d'éviter une spirale prix-salaire. N'est-il pas nécessaire que les salaires rattrapent le pouvoir d'achat perdu ?

Oui, absolument. Nous ne devrions pas avoir peur que les salaires augmentent plus vite que l'inflation pendant quelque temps, après avoir progressé plus lentement auparavant. Sinon je ne vois pas comment nous pourrions soutenir la reprise et ainsi le rebond de la productivité. Il ne s'agit pas d'une spirale prix-salaire, mais d'un rattrapage naturel qui est sain pour l'économie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC ALBERT

Antitrust : les ambitions de l'Union européenne en question

La Cour de justice de l'UE juge que la Commission n'avait pas à se prononcer sur le rachat de la biotech Grail par l'américain Illumina

BRUXELLES - *bureau européen*

La Commission vient de se voir infliger un sérieux revers par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), laquelle a rendu un arrêt, mardi 3 septembre, qui pourrait limiter les ambitions de la politique antitrust européenne.

Les juges de Luxembourg considèrent en effet que l'exécutif communautaire n'avait pas à se prononcer, à l'automne 2022, sur le rachat, un an plus tôt, par l'américain Illumina, le champion mondial des machines de séquençage génétique, de la biotech Grail, qui développe outre-Atlantique des tests sanguins pour le dépistage précoce des cancers. Non seulement, explique la Cour, cette opération de 7 milliards de dollars (6,3 milliards d'euros) ne contrevenait à aucune des règles en vigueur dans l'un ou l'autre des Etats membres de l'Union, mais de surcroît elle n'était *« pas de dimension européenne »*, puisque *« Grail ne réalisait de chiffre d'affaires ni dans l'UE* [Union européenne] *ni ailleurs dans le monde »*.

En mars 2021, la Commission s'était pourtant dotée de nouvelles règles, censées lui permettre de contourner ces écueils dans certains cas de figure. Elles devaient ainsi l'autoriser à examiner des acquisitions de start-up innovantes qui, jusque-là, échappaient à son champ de contrôle et pouvaient néanmoins tuer la concurrence dans un secteur d'avenir.

Lorsque Illumina a, quelques mois plus tard, finalisé le rachat de Grail, les équipes de la direction générale de la concurrence, sollicitées par la France mais aussi par la Belgique, la Grèce ou encore les Pays-Bas, y ont vu l'occasion d'utiliser, pour la première fois, ces prérogatives. En septembre 2022, la Commission expliquait craindre que ce rachat *« entrave l'innovation et réduise l'offre sur le marché émergent des tests sanguins de détection précoce des cancers »*. Et en octobre de la même année, elle ordonnait à Illumina d'annuler la transaction.

« Acquisitions prédatrices »

En avril 2023, les autorités américaines, considérant que le rachat de Grail par Illumina faussait la concurrence sur le marché des tests de dépistage aux Etats-Unis, avait également contesté la légitimité de l'opération. Dans ce contexte, Illumina a décidé de faire marche arrière et, en juin, il introduisait en Bourse la biotech, ne gardant que 14,5 % de son capital.

Le 3 septembre, le groupe s'est réjoui de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE, qui confirme à ses yeux que la Commission a *« outrepassé ses pouvoirs »*. Il considère ne plus être, dès lors, redevable de l'amende de 432 millions d'euros que lui avait aussi infligée l'exécutif communautaire, au motif que l'opération avait été finalisée avant d'avoir été étudiée par ses équipes.

> « Nous devons pouvoir revoir nos règles en matière de concentrations »
> STÉPHANIE YON-COURTIN
> eurodéputée macroniste

A Bruxelles, la commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, a assuré, mardi, que la Commission ne renoncerait pas à utiliser les nouvelles règles en matière de lutte antitrust dont elle s'est dotée en mars 2021. *« Nous examinerons les prochaines étapes pour faire en sorte que la Commission soit en mesure d'examiner les quelques cas où un deal aurait un impact en Europe mais ne répondrait pas aux seuils de notification de l'UE »*, a déclaré la Danoise. *« Nous devons pouvoir revoir nos règles en matière de concentrations pour pouvoir lutter efficacement contre les acquisitions prédatrices et conserver la compétitivité et l'innovation dans notre marché unique »*, a pour sa part commenté sur le réseau social X l'eurodéputée macroniste Stéphanie Yon-Courtin.

Après s'être penchée sur le cas Illumina-Grail, la Commission avait aussi, en août 2023, annoncé examiner deux autres transactions qui lui semblaient relever de ses compétences même si leur montant restait sous les seuils de notification théoriques : le projet de rachat des activités nordiques du Nasdaq sur les contrats à terme sur l'électricité par son principal concurrent allemand, EEX, et celui d'Autotalks, un fabricant israélien de semi-conducteurs spécialisé dans les véhicules connectés, par le géant américain des semi-conducteurs, Qualcomm. Dans le premier cas, les protagonistes ont d'eux-mêmes renoncé à aller plus loin. Dans le second, Qualcomm a finalement jeté l'éponge alors que les régulateurs israélien et américain estimaient que l'acquisition prévue présentait un risque. ■

VIRGINIE MALINGRE



A l'entrée de la banque alimentaire de l'association Mission bon accueil, à Montréal (Québec), le 1er décembre 2023. GRAHAM HUGHES/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

PLEIN CADRE

Au **Canada**, la vie à crédit

Inflation, hausse du coût du logement, fin des aides liées à la pandémie de Covid-19... depuis des mois, les banques alimentaires voient affluer de nouveaux publics. Les économistes confirment la hausse du taux de pauvreté dans un pays où l'on s'endette même pour faire ses courses

REPORTAGE
QUÉBEC - *correspondance*

En ce lundi du mois d'août, un peu avant 13 heures, les premières personnes patientent devant les portes du Patro Roc-Amadour. Munies de sacs, elles attendent que la distribution alimentaire proposée par cet organisme d'entraide sociale implanté depuis soixante-quinze ans dans le quartier populaire de Limoilou, à Québec, débute.

Pendant une bonne partie de l'après-midi, un flux régulier défile : tandis qu'une dizaine de bénéficiaires attendent leur tour et se voient proposer de l'eau ou du café par les bénévoles, d'autres sont dans la partie épicerie du lieu. Avec leur chariot, ils passent de table en table, et on leur donne les produits auxquels ils ont droit, en fonction du nombre de personnes que compte leur foyer. *« On est dans la bonne période, celle des récoltes et des beaux fruits et légumes du Québec. Les tables sont bien remplies et les produits diversifiés »*, souligne avec plaisir *« M. Jacques »*.

Bénévole depuis dix-huit ans au Patro Roc-Amadour, ce retraité à l'œil rieur et à la moustache bien fournie a vu le visage de la pauvreté évoluer. *« Il y a encore deux-trois ans, les usagers étaient à 85 % des bénéficiaires de l'aide sociale, avec des revenus avoisinant les 800 dollars* [canadiens] *par mois* (environ 530 euros). *Aujourd'hui, on voit beaucoup de nouveaux arrivants, qui sont en attente d'un permis de travail ou qui occupent un emploi peu rémunéré. » « Il y a aussi, chaque année, une augmentation du nombre de personnes âgées*, complète Mario Hébert, directeur du service d'entraide. *Pour les autres, ce sont des personnes seules ou des familles nombreuses. »*

DES BOTTES D'HIVER

La tendance devrait s'aggraver, au vu des résultats du sondage réalisé par Pollara Strategic Insights pour Banques alimentaires Canada, publié le 22 août, indiquant que 35 % des Canadiens éprouvent plus de difficultés financières qu'il y a trois mois. *« Si cela se confirme, le réseau de banques alimentaires ne sera pas en mesure de faire face au raz de marée de personnes cherchant de l'aide*, s'alarme Kirstin Beardsley, directrice de Banques alimentaires Canada. *Nous n'avons pas été conçus pour soutenir le quart de la population. »*

Car, selon cet organisme qui chapeaute les services de banques alimentaires dans chaque province, 25 % des Canadiens auraient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Un pourcentage différent des 10 % évalués par Statistique Canada. Cet écart avec le taux officiel tient au choix des outils statistiques. Ainsi, Banques alimentaires Canada s'est appuyé sur l'indice de privation matérielle, qui permet de calculer la proportion de Canadiens vivant dans la pauvreté faute d'avoir les moyens de s'acheter deux produits essentiels ou plus. Cela concerne 30 % des jeunes de 18 à 30 ans, 44,5 % des familles monoparentales et 42 % des locataires, selon l'étude publiée en juin. L'organisation a aussi interrogé des ménages pour savoir s'ils pouvaient combler différents besoins, comme se déplacer, avoir au moins une paire de chaussures bien ajustées et une paire de bottes d'hiver ou maintenir leur logement à une température convenable durant toute l'année.

> **« Le réseau des banques alimentaires n'a pas été conçu pour soutenir le quart de la population »**
> KIRSTIN BEARDSLEY
> directrice de Banques alimentaires Canada

Statistique Canada, lui, se base sur la mesure du panier de consommation, qui additionne plutôt les coûts d'un panier de biens et services représentant un niveau de vie de base modeste. *« Cet outil couvre les besoins de base, alors que l'indice de privation matérielle s'intéresse au revenu viable qui permet d'assurer aux personnes une vie digne et une pleine participation des gens à la vie sociale de leur communauté »*, synthétise Guillaume Tremblay-Boily, économiste à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Qui précise : *« Les données de Statistique Canada excluent des ménages qui gagnent à peine plus que le revenu minimum, variable selon les provinces. Ces gens-là changent de case statistique, mais ils demeurent pauvres ou en grande difficulté. »*

L'adoption d'un indice de privation matérielle au Canada *« pourrait améliorer* [leur] *compréhension de l'ampleur et de la nature de la pauvreté et permettre d'expliquer les écarts qu*['ils] [constatent] *entre la demande réelle des banques alimentaires et le taux de pauvreté officiel actuel »*, commentait Kirstin Beardsley dans les médias lors de la sortie de l'étude. Sur son site Internet, Banques alimentaires Canada indique que près de 2 millions de personnes ont bénéficié des services des banques alimentaires en mars 2023, une hausse de 32 % par rapport à mars 2022, soit la plus forte augmentation d'une année à l'autre jamais observée.

« Les difficultés qu'éprouvent les gens à se nourrir constituent un bon indicateur de l'état de pauvreté au pays, poursuit le chercheur. *L'alimentation, c'est un poste de dépenses compressibles, au contraire du logement par exemple. » « L'inflation des derniers mois a porté un coup sévère au portefeuille des Canadiens »*, assure Guillaume Tremblay-Boily, de l'IRIS. De décembre 2020 à mi-2022, l'indice des prix est allé crescendo, jusqu'à atteindre une hausse de 8,1 % en juin 2022. Depuis, il a amorcé une descente régulière, mais en juillet, l'augmentation des prix atteignait encore 2,5 %.

Depuis, il n'est pas rare en faisant ses courses d'observer des consommateurs payant à crédit leurs achats. *« Le problème n'est pas tant l'endettement*, nuance Geoffroy Boucher, économiste à l'Observatoire québécois des inégalités. *Le crédit peut être un facteur d'enrichissement lorsqu'il aide à l'achat d'une maison par exemple. Le vrai souci, c'est quand les gens s'endettent pour faire face à leurs dépenses courantes, comme l'épicerie. »*

« LA SITUATION S'AGGRAVE »

L'inflation n'a pas seulement touché les prix des produits alimentaires, mais aussi les loyers. Depuis la pandémie de Covid-19, leurs prix ont connu une hausse continue : le loyer moyen a atteint 2 185 dollars en juin, soit une progression de 7 % entre 2023 et 2024, selon un rapport conjoint des sites d'annonces immobilières Urbanation et Rentals. De plus, l'augmentation de l'offre de nouveaux logements est insuffisante pour suivre la demande sur le marché locatif. *« Le logement est le premier poste de dépenses des familles »*, rappelle l'expert de l'observatoire.

Statistique Canada notait en février que le pays affiche le plus haut ratio d'endettement des ménages par rapport au revenu disponible des pays du G7, celui-ci se situant à plus de 180 %, par rapport à environ 100 % aux Etats-Unis et 125 % en France. En juin, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada s'inquiétait de la situation et notait que *« plus de la moitié des prêts hypothécaires seront renouvelés ou refinancés* [au cours des prochaines années] *à un taux d'intérêt nettement supérieur. Par conséquent*, indiquait le régulateur bancaire, *il se peut que les emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs autres dettes et emprunts »*.

« On constate, avec le manque de logements disponibles et la hausse des loyers, que le logement est devenu un produit financier qui oublie l'humain, c'est la financiarisation d'un besoin fondamental », se désole Geoffroy Boucher. Et de poursuivre : *« Emplois précaires et peu rémunérés qui obligent parfois les personnes à cumuler les jobs, hausse des loyers, hausse des produits alimentaires et de base, un système de santé en souffrance... la situation s'aggrave. »*

> **« Les gens s'endettent pour faire face à leurs dépenses courantes, comme l'épicerie »**
> GEOFFROY BOUCHER
> économiste à l'Observatoire québécois des inégalités

Dans les associations comme dans les instituts de recherche, on s'accorde à dire que le filet de protection sociale est défaillant, voire insuffisant. Le chercheur de l'Observatoire québécois des inégalités en veut pour preuve la baisse de la pauvreté observée au Canada durant la pandémie de Covid-19 : soucieux d'amortir le choc économique, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont tant élargi leurs filets sociaux que les finances des ménages se sont globalement améliorées.

« La prestation canadienne de relance économique et la prestation canadienne d'urgence ont notamment contribué à une réduction significative du nombre de personnes en détresse financière : 1,4 million de personnes sont sorties de la pauvreté entre 2019 et 2020. Cela prouve qu'on est capables de lutter contre le phénomène, voire de le faire disparaître complètement », affirme Geoffroy Boucher.

Martin Munger, le directeur de Banques alimentaires du Québec, a, de son côté, constaté les conséquences qu'ont pu avoir les mesures d'aide d'urgence durant la pandémie : *« On a observé un bond de 50 % de fréquentation dans les distributions alimentaires au début de la crise sanitaire, puis ce chiffre a baissé. Ça aurait été catastrophique sans ces aides. Et, même si les mesures sociales du Québec sont un peu moins mauvaises qu'ailleurs dans le pays, ça demeure insuffisant. »* ■

OLIVIER MOUGEOT

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Aux Etats-Unis, les employés qui travaillent à distance sont les premiers licenciés

Très valorisés lors du Covid-19, les télétravailleurs sont désormais fragilisés en entreprise

NEW YORK - *correspondance*

La Texane Christy Tabors, 35 ans, travaillait à distance pour un sous-traitant du groupe Meta. Au printemps 2023, elle a reçu un appel téléphonique. Son emploi était supprimé. Elle a appelé sa cheffe de service, qui n'était même pas au courant. La décision avait été prise dans les sphères supérieures. Le licenciement éclair de Mme Tabors n'a rien d'original. Sur TikTok, les témoignages d'employés remerciés qui travaillaient chez eux se multiplient. L'un n'avait pas frappé assez souvent les touches de son clavier d'ordinateur, un logiciel espion avait donc considéré qu'il n'était pas assidu. Une autre, commerciale de Cloudflare, avait *« peu de chances de réussir »*, selon sa direction, qui l'a écartée.

Pendant la pandémie, les grandes entreprises du secteur du high-tech avaient beaucoup embauché. A la fin de la crise sanitaire a succédé une vague de suppressions d'emplois qui touche les cols blancs, et particulièrement les employés à distance. La probabilité d'être « remercié » est ainsi 35 % plus forte pour les salariés à distance que pour ceux qui fréquentent assidûment le bureau, indique un sondage de l'éditeur de logiciels Live Data Technologies, qui a interrogé deux millions de cols blancs en 2023, employés de bureau et travailleurs à domicile.

Leurs chances de promotion sont aussi réduites de 31 %. *« C'est évident, il y a un a priori de proximité aussi bien pour l'employeur que pour l'employé,* commente Jason Saltzman, directeur du développement de Live Data Technologies. *Le manageur se sent plus proche de ceux qu'il voit en réunion ou autour de la machine à café. »* C'est donc l'absent qui disparaîtra de l'organigramme, lorsqu'il faudra prendre des décisions difficiles.

LES CHIFFRES

35 %
C'est le niveau de risques de licenciement des travailleurs à distance aux Etats-Unis en cas de réduction d'effectif, selon un sondage réalisé en 2023 auprès de 2 millions de salariés par le centre d'analyse de données Live Data Technologies.

31,3 %
Ce sont les chances de promotion en moins pour les télétravailleurs par rapport à leurs collègues en présentiel.

Le retour du balancier

Les groupes du high-tech n'aiment guère évoquer leur manque d'appétit pour le travail à distance. Ils ont trop peur d'être jugés rétrogrades par les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Certains reconnaissent toutefois leur préférence pour le présentiel. IBM a ainsi demandé à ses cadres de se rapprocher d'un bureau de l'entreprise, dans un rayon de 80 kilomètres. Le senior vice-président John Granger a clairement fixé les règles du jeu. Dans un mémo de janvier, il ajoute qu'il faut dorénavant pointer au moins trois jours par semaine, ou risquer son poste.

Autre entreprise, même propos : le fabricant d'ordinateurs Dell exige une présence de trois jours par semaine en entreprise. En février, la direction s'est expliquée. Ceux qui n'adopteront pas ce nouvel agenda n'auront plus droit à une promotion ou à un changement d'orientation. Dell a ainsi institué un système de contrôle par couleurs. Les bleus sont fortement présents au bureau, verts et jaunes au milieu, les rouges se font très rares. Ce classement est pris en compte pour les futures promotions, les évaluations annuelles, ou encore d'éventuels plans de licenciement.

Ce retour de balancier, défavorable au télétravail, ne surprend pas le géant du conseil Gartner

Ce retour de balancier, défavorable au télétravail, ne surprend pas le géant du conseil Gartner. Le consultant a sondé plusieurs fois dirigeants et manageurs. En 2021, 68 % d'entre eux estimaient que les salariés au bureau étaient plus performants que leurs lointains employés. Deux ans plus tard, une autre enquête d'opinion, réalisée cette fois-ci auprès de responsables RH, montrait leur scepticisme face au travailleur en roue libre. Seulement 42 % d'entre eux pensaient que les employés finiraient correctement leur travail, sans surveillance.

Le regard critique du manageur sur le travail à domicile se traduit par un manque de soutien des intéressés. *« On leur propose moins de formations et on ne leur donne pas de missions intéressantes pour développer leur CV,* souligne Ariane Ollier-Malaterre, professeure de management à l'université du Québec à Montréal. *Ils sont stigmatisés, pas assez impliqués et donc plus facilement licenciables. »*

A distance, *« la connexion humaine est cassée,* explique Rob Lawrence, stratégiste du groupe Microsoft. *Vous ne vous confrontez pas à la personne, vous appliquez juste une mesure statistique ». « Vous souvenez-vous du film* Up in the Air, *quand l'acteur principal, George Clooney, vole d'un aéroport à l'autre pour licencier des gens ?* demande Nick Bloom, professeur d'économie de l'université Stanford. *C'est difficile de renvoyer des employés, ils se fâchent, ils peuvent vous insulter. Mieux vaut le faire de loin, avec un salarié qui ne vient pas au bureau, quelqu'un que vous ne fréquentez pas et qui ne prend pas de repas avec vos collègues. »*

C'est aussi une question de pouvoir. *« Le manageur veut que ses sujets soient présents,* résume Mme Ollier-Malaterre. *C'est la cour du roi. Il faut lui montrer loyauté et dévotion. Celui qui ne se plie pas au bon vouloir du roi peut aller aux oubliettes. »*

Ce management à l'ancienne n'est toutefois pas pratiqué par tout le monde. *« Nous pratiquons le travail à distance depuis dix ans,* assure M. Lawrence. *L'entreprise ne va pas forcer les gens à aller au bureau quand elle veut réduire son empreinte carbone. »* Et d'ajouter : *« Nous faisons justement la promotion d'outils pour travailler à distance, nous devons nous en servir. Et cette flexibilité est un excellent argument de recrutement auprès des jeunes. »*

Christy Tabors approuve. L'ex sous-traitante de Meta a trouvé un autre emploi à domicile qui permet d'emmener sa fille de 5 ans à l'école. Et elle se sent mieux chez elle. *« Je suis un peu autiste,* dit-elle. *J'ai du mal à supporter les bruits de mes collègues et les lumières brillantes. »* Quand Mme Tabors s'éloigne du bureau, elle gagne en productivité. ■

CAROLINE TALBOT



CARNET DE BUREAU
CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

Des salariés un peu moins absents

Les salariés sont un peu plus nombreux au bureau. Le recul général de l'absentéisme constaté au printemps par les études Malakoff Humanis et l'Observatoire de la performance sociale Diot-Siaci a été confirmé, jeudi 5 septembre, pour le secteur privé.

Le Baromètre absentéisme 2024 Willis Towers Watson (WTW), construit à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) de 420 280 salariés issus de 2196 entreprises sur une période de cinq ans, affiche un taux d'absentéisme de 4,8 % en 2023 contre 5,4 % un an plus tôt. Sans être le grand retour au bureau avec un taux de 3,8 % comme en 2019, il y a déjà un peu moins d'absents que les dernières années ; 94 % des arrêts de 2023 le sont pour cause de maladie.

Ce sont les arrêts de moins de trois mois qui chutent comparativement à 2022, l'année de la vague du variant Omicron. Les absences de quatre à sept jours ont quasiment diminué de moitié. La part de salariés qui s'arrêtent au moins un jour dans l'année est passée de 43 % à 34 %. Les précédentes études y avaient vu l'impact du télétravail qui permet de réduire le nombre d'arrêts courts, dans la mesure où des télétravailleurs font le choix de poursuivre leur activité à distance plutôt que de se mettre en arrêt lorsqu'ils ne sont pas trop malades.

L'étude WTW qui identifie les *« populations à risque »* et *« les causes potentielles »*, autrement dit qui sont les absents et pourquoi, note que la réduction des absences en 2023 est ainsi moins marquée pour les femmes (– 8 %), surreprésentées dans les activités non télétravaillables des secteurs de la santé ou de l'hôtellerie-restauration, que pour les hommes (– 12 %). En revanche, elle concerne tous les secteurs d'activité et toutes les catégories socioprofessionnelles à différents niveaux. Le taux d'absentéisme des cadres est de 2,3 % et celui des ouvriers de 6,9 % avec des durées plus longues (vingt-huit jours d'arrêt en moyenne) *« liées à la pénibilité de certains métiers »*, précise WTW.

LE VENDREDI RESTE LE JOUR DES BUREAUX VIDES

L'étude relève aussi que moins le statut d'emploi est stable, moins on s'absente : 2,1 % d'absentéisme en CDD contre 5 % en CDI, et que le vendredi reste le jour des bureaux vides. La progression du taux d'absentéisme est étonnamment continue au fil de la semaine : lundi 4,8 %, mardi 4,9 %, mercredi et jeudi 5 % et 5,1 % le vendredi. Sur ce point, *« nous n'avons malheureusement pas d'explications qualitatives »*, commente un porte-parole de WTW. De quoi nourrir les interrogations des employeurs les plus soupçonneux. D'autant que l'absentéisme est un enjeu managérial et financier pour les entreprises : le coût direct par salarié absent en 2023 a été de 1 535 euros, contre 1 638 euros un an plus tôt. Un nouveau paramètre pourrait toutefois inverser la tendance dès 2024 : celui des congés payés dus pendant un arrêt maladie, un droit européen que le code du travail français vient d'intégrer et qui a un coût.

Enfin, les risques psychosociaux restent toujours la première cause des arrêts longs, qui représentent une part de plus en plus importante de l'absentéisme. ■

AVIS D'EXPERT | DROIT SOCIAL

La mutualisation face aux fortes chaleurs

Le droit du contrat est implacable : « Pas de travail, pas de rémunération. » Mais, dans les faits, ce principe connaît de nombreuses (et aujourd'hui banales) exceptions pour le salarié. Elles prennent la forme d'indemnités légales versées par un organisme de sécurité sociale, en cas de maladie par exemple. Le coût en est alors mutualisé et financé par les cotisants, employeurs et salariés.

Elles peuvent aussi résulter d'obligations légales ou conventionnelles pour l'employeur de « maintenir » la rémunération ou une fraction de celle-ci, même sans contrepartie de travail. Tel peut être le cas du complément aux indemnités journalières versées par la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) ou de rémunération versée dans le cadre d'un protocole d'accord de fin de grève.

La charge financière pèse alors sur le seul employeur ou, le cas échéant, sur l'assureur de l'employeur. Le secteur du bâtiment connaît un mécanisme original de mutualisation et de gestion des indemnités de congés et des périodes où les salariés sont empêchés de travailler par les conditions météorologiques.

Le mécanisme a été instauré à une époque où les chantiers et les entreprises étaient itinérants et à la demande de la profession, par un décret d'application du 18 janvier 1937 de la loi de 1936 sur les congés payés. Ce texte a créé une caisse, destinée à assurer la gestion et le paiement des congés payés des salariés du BTP. La philosophie de ce système est de mutualiser la collecte de l'argent des congés payés pour en garantir le paiement.

La loi n° 46-2299 du 21 octobre 1946 y a ajouté un régime dit « de chômage intempérie », qui garantit aux ouvriers du bâtiment une indemnisation en cas de discontinuités survenant dans l'exécution de leur travail.

Le mécanisme, aujourd'hui géré par un réseau de onze associations régionales et de deux caisses nationales exclusivement patronales, est le suivant : les employeurs versent une cotisation à la caisse de congés payés dont ils relèvent, fixée chaque année par arrêté ministériel. Cette mutualisation leur permet d'être partiellement remboursés des indemnités versées aux salariés lors des arrêts de travail pour cause d'intempérie.

Les intempéries concernées sont définies par l'article L. 5424-8 du code du travail. Ce sont des *« conditions atmosphériques et les inondations lorsqu'elles rendent dangereux ou impossible l'accomplissement du travail eu égard soit à la santé ou à la sécurité des salariés, soit à la nature ou à la technique du travail à accomplir »*.

LES INTEMPÉRIES DÉCLENCHENT LE MÉCANISME D'INDEMNISATION DES SALARIÉS DU BTP EMPÊCHÉS DE TRAVAILLER

Depuis le 30 juin 2024, un nouvel article D. 5424-7-1 du code du travail précise que les conditions atmosphériques s'entendent de périodes de canicule, de neige, de gel, de verglas, de pluie et de vent fort, selon des conditions à définir par arrêté.

La loi impose alors à ces employeurs d'indemniser toutes les heures non travaillées à partir de la deuxième heure perdue au cours d'une même semaine ou d'un même arrêt de travail, dans la limite de neuf heures par jour et de quarante-cinq heures par semaine. Le montant représente 75 % du salaire horaire brut (salaire de base et accessoires) perçu à la veille de l'interruption de travail (dans la limite du montant horaire du plafond de la Sécurité sociale majoré de 20 %). ■

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne

LA CULTURE SYNDICALE À L'ÉPREUVE

Un conflit oppose dans un hôtel des salariés à leur direction. En jeu : la requalification du contrat de travail en CDI de quinze d'entre eux, alors en CDD. Un délégué CGT a pris contact avec un avocat. Des procédures aux prud'hommes doivent être engagées. Le militant sollicite l'aide d'un permanent du syndicat. Celui-ci lui déconseille d'agir de la sorte et lui propose de l'accompagner dans l'organisation d'un débrayage. La perspective effraie le délégué : *« Ouh là, la grève, moi, tu sais... »* Il ne donnera pas suite.

Une telle situation est loin de représenter un cas isolé. Le rapport distancié à la grève est une réalité dans les rangs cégétistes de nombreuses entreprises. Les modalités d'action sont ainsi en évolution, au sein même du syndicat. C'est précisément l'objet d'étude de Baptiste Giraud, maître de conférences en science politique à l'université d'Aix-Marseille, dans son nouvel ouvrage, *Réapprendre à faire grève* (PUF).

L'auteur a réalisé durant deux ans un *« travail d'observation ethnographique »* au sein de l'Union syndicale du commerce et des services de Paris de la CGT. Il en livre les conclusions dans son essai, dévoilant l'approche du syndicalisme que porte un *« nouveau prolétariat »*, très présent notamment dans les secteurs de la livraison, de la propreté ou encore de la logistique.

Riche en enseignements, l'immersion donne à voir les ressorts de l'engagement militant. Il s'agit avant tout de *« se protéger de l'autoritarisme patronal »*. *« Le syndicat est prioritairement investi comme un espace d'accès à la protection et aux connaissances juridiques nécessaires pour faire valoir les droits des salariés »*, poursuit l'auteur.

Un accompagnement difficile

Ces militants du secteur des services n'ont bien souvent pas de *« culture syndicale »* et se trouvent démunis face à la perspective d'un conflit avec leur patron. La *« convergence des luttes »* apparaît comme un concept bien lointain. Et bien souvent, la grève l'est tout autant. *« Un truc de vieux »*, *« de combattants »*, *« de fonctionnaires »*, jugent certains syndicalistes.

Face à ce constat, les permanents de l'union syndicale mènent un travail au long cours d'organisation et d'apprentissage de la grève. Ils insistent sur l'importance d'instaurer un rapport de force collectif dans l'entreprise avec, pour point d'appui, une vision classiste, la nécessité, aussi, de gagner la confiance des salariés, pour mobiliser et mener une lutte efficace. Exercice délicat dans des secteurs qui cumulent les handicaps pour implanter durablement une culture syndicale (morcellement des structures, précarité et volatilité de la main-d'œuvre, etc.).



RÉAPPRENDRE À FAIRE GRÈVE
de Baptiste Giraud,
PUF, 320 pages, 20 euros

Des mouvements sociaux peuvent toutefois survenir, souvent de courte durée. Plus rares sont les grèves qui s'inscrivent dans le temps. M. Giraud a suivi trois d'entre elles, inédites dans les organisations concernées. Elles sont avant tout l'expression d'un *« ras-le-bol »* de salariés cherchant à défendre leur dignité et constituent, pour eux, des *« moments d'émancipation et de revanche morale »*. Elles n'en seront pas moins l'occasion d'un combat éprouvant, tant l'opposition des directions apparaît frontale.

Ces conflits illustrent toute la difficulté à accompagner ces *« nouvelles terres de mission du syndicalisme »*. Ces mouvements mettent par ailleurs en lumière le manque de moyens dont disposent les unions syndicales pour soutenir ces salariés parmi *« les plus précarisés »*. ■

FRANÇOIS DESNOYERS

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Laurence, Fabrice, Nathalie, Frédérique, Cédric et Julie Albrecht,
ses enfants,
Philippe et Michel Haumont,
ses frères,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Éric ALBRECHT,
neuropsychiatre, comédien, musicien, poète et voyageur,

survenu le 29 août 2024,
à Saint-Gilles-les-Bains, La Réunion,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La crémation et une cérémonie d'hommage se sont déroulées à Saint-Pierre, le 1er septembre, en présence de ses proches.

« Avec ceux que nous aimons, nous avons cessé de parler, et ce n'est pas le silence. »
René Char.

Mourad Bourboune,
son époux,
Salim et Maïa,
ses enfants
Et ses petits-enfants,

ont le regret de faire part du décès de

Catherine BOURBOUNE.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 6 septembre 2024, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

« Un peu profond ruisseau calomnié la mort. »
Mallarmé.

Jacqueline Cureau,
son épouse,
Isabelle Alexandre-Cureau et Anne Ferrari-Cureau,
ses filles,
Pascal Alexandre,
son gendre,
Pierre, Anne-Laure, Sébastien, Romain,
ses petits-enfants,
et leurs conjoints, Coline, Sophie, Elise, Juliette,
Juliette, Louise, Augustin, Eden et Victoria,
ses arrière-petits-enfants
Ainsi que toute sa famille
Et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 31 août 2024, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

Gérard CUREAU,
docteur en Droit,
ancien préfet de Région,
ancien directeur général de l'Administration au ministère de l'Intérieur,
conseiller maître honoraire de la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 6 septembre, à 9 h 30, en la salle omnicultuelle du crématorium de Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Fleurs naturelles.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes funèbres Guidon,
54230 Neuves-Maisons.

Etienne, Isabelle, Sylvie, Benoît,
ses frères et ses sœurs,
leurs conjointes et conjoints, Véronique, Philippe, Christopher, Anne-Clarisse,
Cécile, Laurent et Lucie, Valérie, Philippa-Jane et Joël, Victoria, Margot et Normann, Aliénor, Electre, Artémise, Iseult,
ses neveux et nièces,
Gustave, Edgar, Amy, George et Harry,
ses petits-neveux et sa petite-nièce,
Simone Ducrot,
sa tante,
Ses cousins et cousines
et leurs familles,
Ses amies fidèles,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Madeleine FAVRE,
médecin gérontologue, nutritionniste,
attachée à Ma Maison de Paris-Picpus,
Petites Sœurs des Pauvres,
anciennement chargée d'enseignement à la faculté Paris-Descartes,

survenu le 31 août 2024,
dans sa soixante-treizième année.

Un hommage religieux lui sera rendu le vendredi 6 septembre, à 15 heures, en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, 71, rue de Picpus, Paris 12e.

Son inhumation aura lieu au cimetière de Charnod (Jura), dans l'intimité familiale, avec une pensée toute particulière pour ses parents,

Colette
(1929-1983)

et

Robert
(1927-2010).

La famille remercie les équipes de soignants pour la qualité de leurs soins et de leur engagement.

Elle ne souhaite pas de fleurs et vous propose de faire un don à une association de lutte contre le cancer.

Jacqueline,
son épouse,
Christophe, François, Hélène,
ses enfants,
Léa et Antoine,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre GILLOIRE,

survenu le 31 août 2024, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 septembre, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Gilloire,
5, square Delormel,
75014 Paris.

Catherine Gomez-Vaëz,
son épouse,
Edouard et Camille Gomez-Vaëz,
ses enfants,
Sylvia Gomez-Vaëz,
sa sœur,

ont la tristesse d'annoncer le décès soudain de

Gilles GOMEZ-VAËZ,

à l'âge de quatre-vingts ans.

Merci aux amis qui peuvent se joindre à nous, ce mercredi 4 septembre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

gilles@gomez-vaez.com

Maurice GUILLAUD,
homme de théâtre,
éditeur,
fondateur avec sa femme Jacqueline du Centre Culturel du Marais,

est décédé le 30 août 2024.

« Merci pour ce talent novateur et sensible que tu nous a légué ! Love ! ».

Freyming (Moselle). Aurillac (Cantal). La Rochelle, Saint-Agnant (Charente-Maritime). Strasbourg (Bas-Rhin).

Aliénor, Basile,
leurs conjoints
et enfants,
Brigitte, Caroline, Sophie,
leurs conjoints
et enfants,
Claudy, Mireille,
Sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François HEIL,
conservateur de musée,
membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle,
géomorphologue, naturaliste, navigateur et historien,

survenu le 30 septembre 2024,
à Strasbourg,
à l'âge de soixante-quatorze ans.

Une cérémonie aura lieu le 5 septembre, à 11 h 45, au centre funéraire de Strasbourg à la Robertsau.

Leslie Riggs,
sa femme,
Emilie Riggs et Jennifer Merer,
ses filles,
Claire, Alexandre, Camille, Julien, Orianna et Naomi,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

John HUTTON RIGGS JR,
ex-partner chez White & Case,
Chairman de l'hôpital américain de Paris,
membre du Conseil de l'ordre du barreau de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 août 2024, à Middlebury, Vermont, USA.

Un hommage lui sera rendu à Paris, avant la fin de l'année.

Mme de La Villeguérin,
née Chantal Jonglez de Ligne,
son épouse,
Ghislaine, Erik, Yolande, Yann, Loïc (†), Dominique, Donatienne, Servane,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses vingt-deux petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses trente arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean de LA VILLEGUÉRIN,
docteur en Droit,
ancien président-directeur général de la *Revue Fiduciaire,*

survenu le 20 août 2024,
à l'âge de cent deux ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sarzeau (Morbihan), dans l'intimité familiale.

Jeanne Licht-Leclerc,
son épouse,
Marie Leclerc-Bruant et Aline Leclerc,
ses filles,
Raphaël Bruant et Benjamin Lerena,
ses gendres
Paul, Lucie, Simon, Chiara et Gaspard,
ses petits-enfants,
Madeleine Leclerc,
sa sœur,
Benoît Leclerc, Esra Leclerc-Darak, Eva Leclerc, Ariane Poulantzas, Colas Severac,
ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Me Henri LECLERC,

survenu le 31 août 2024,
à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie civile aura lieu en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e, le lundi 9 septembre, à 15 h 30.

En sa mémoire, si vous le souhaitez, des fleurs ou un don à la Ligue des droits de l'homme. Pas de couronne.

Les anciens du Parti socialiste unifié (PSU)
Et le CEDETIM,

saluent la mémoire de leur camarade et ami,

Henri LECLERC,
infatigable combattant des droits humains
et de la solidarité internationale.

40, rue de Malte,
75011 Paris.
21 *ter,* rue Voltaire,
75011 Paris.

(*Le Monde* du 3 septembre).

Forte dei Marmi. Miami Platja. Colombes. New York.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui,

M. Jacques LORET,
ancien combattant AFN,
médaille militaire,
médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,

pieusement décédé dans sa quatre-vingt-treizième année, le 14 août 2024, muni des sacrements de l'Église.

De la part de

Marc-Michel, Catherine, Arnaud et Herbert,
ses enfants,
Clara et Enzo,
ses petits-enfants,
Veronika et Erminia,
ses belles-filles,
Les familles Colarossi, Pompei, Bernat, André, Frey et Oger.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Saint-Avé (Morbihan).

Cet avis tient lieu de faire-part.

thelorets@outlook.com
PF Margely, Saint-Avé.

Metz.

Mme Astrid Michel,
née de Roffignac,
son épouse,
Valérie Michel-Amsellem et Guy Amsellem, Olivier et Sabine Michel, Gilles et Alexandra Michel, Marianne Michel et Denis Guillemois,
ses enfants et leurs conjoints,
Quentin, Nathan, Victor, Benjamin, Charlotte, Ellouan et Morgan,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Bernard MICHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Metz,
magistrat honoraire,

survenu le 2 septembre 2024,
à Marange-Silvange,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 5 septembre, à 10 h 30, en l'église de Jouy-aux-Arches (Moselle).

amsellemv@gmail.com
omichel2roffignac@gmail.com

Paris 12e.

Ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monique RIBAUTE,
née **JOUASSET,**
épouse de
Émile RIBAUTE (†),
pasteur,

survenu le 29 août 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Un culte sera célébré le mercredi 11 septembre, à 15 h 30, au Temple du Foyer de l'Âme, 7 *bis,* rue du Pasteur-Wagner, Paris 11e.

ribautedominique@yahoo.fr

Hélène Angel et Laurent Rouan,
ses parents,
Alice et Marguerite Rouan,
Félix et Juliette Rouan Alexandre,
ses frères et sœurs,
Dominique Angel, Jean-François Rouan et Marie-France Auzépy,
ses grands-parents,

ont l'extrême douleur d'annoncer le décès prématuré de

Toni ANGEL ROUAN.

Il sera inhumé dans l'intimité familiale, le vendredi 6 septembre 2024.

Lyon. Villeurbanne.

Sa famille

a la tristesse de faire part du décès de

Joseph SANLAVILLE,
ingénieur chimiste,

survenu le 29 août 2024,
dans sa cent unième année.

jsanlaville386@gmail.com
marieblisson@orange.fr

Conférences

Stage

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

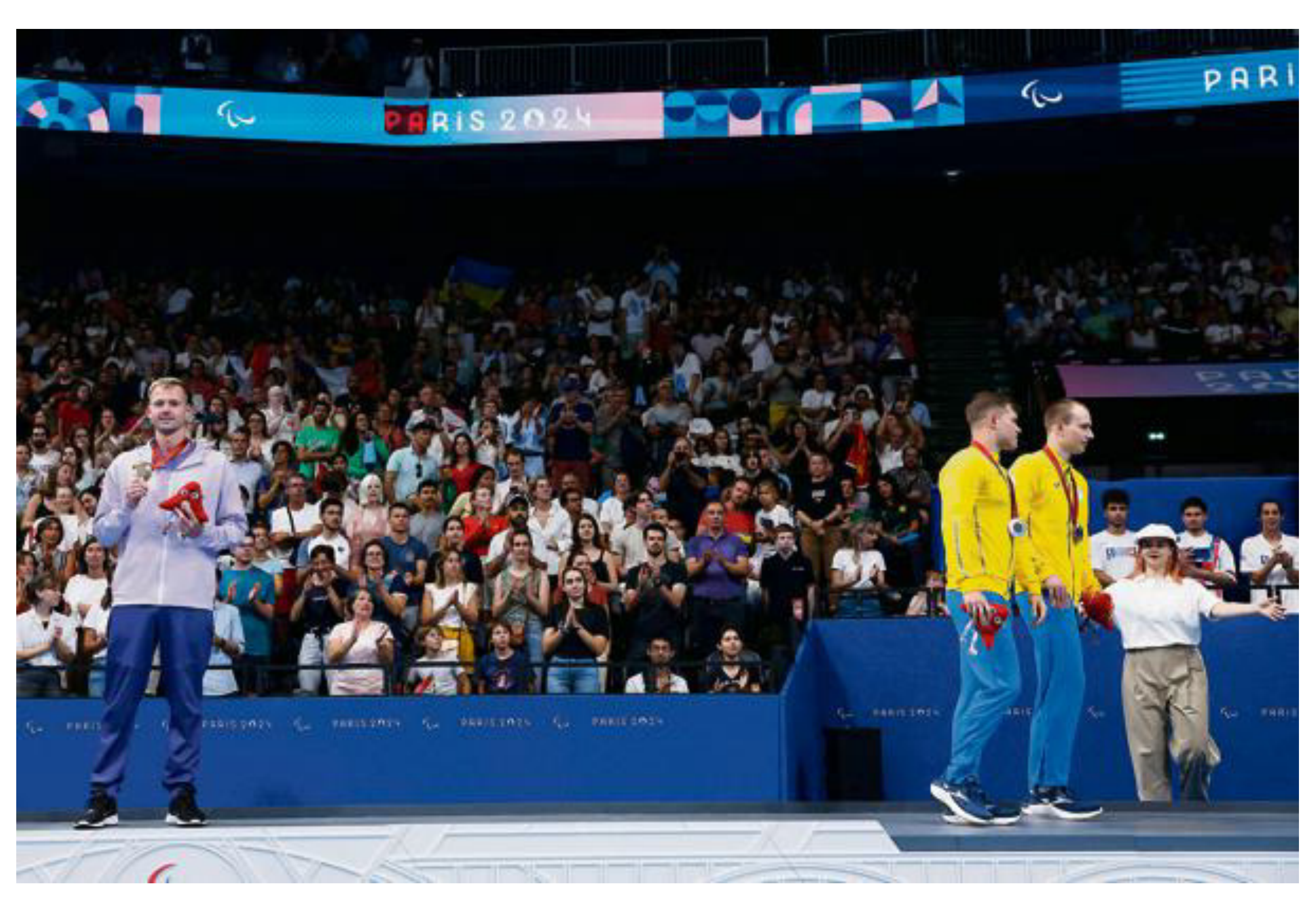
Ihar Boki, recordman sous bannière neutre

Le nageur biélorusse a décroché, mardi, sa 21e médaille d'or aux Jeux paralympiques, sa cinquième à Paris

Ihar Boki est l'orpailleur le plus prospère dans l'histoire des Jeux paralympiques. En six jours, dans le bassin de Paris La Défense Arena, le nageur biélorusse a ajouté cinq médailles d'or à sa collection démarrée aux Jeux de Londres en 2012, désormais riche de 21 titres.

Mardi 3 septembre, personne n'a fait trembler le double tenant du titre sur 200 m 4 nages (catégorie S13, réservée aux déficients visuels) : Ihar Boki a touché le mur (2 min 2 s 3) – record du monde en prime – devant le Français Alex Portal (2 min 6 s 66) et le Russe Vladimir Sotnikov (2 min 6 s 66). Il s'était déjà montré intouchable sur le 400 m nage libre, le 100 m dos et le 50 m nage libre. Sur 100 m papillon, le 29 août, Alex Portal a failli faire tomber le tsar, mais l'or lui avait filé entre les doigts, à la touche.

« Il a des qualités aquatiques monstrueuses sur toutes les nages, 21 médailles d'or aux Jeux, c'est un truc de ouf. D'un côté, je suis ultrafier de pouvoir nager avec un mec comme ça qui me pousse à me donner à fond, d'un autre, des fois j'ai un peu le seum, avouait mardi soir, avec un rire nerveux, Alex Portal, 22 ans, qui conclut ses Jeux avec une quatrième médaille (trois en argent, une de bronze), à chaque fois battu par son aîné (30 ans). *Mais je suis persuadé qu'un jour je l'aurai, même s'il est ultrafort, il n'est pas intouchable. »*



Ihar Boki, seul sur le podium, après sa victoire face aux Ukrainiens Illia Yaremenko et Oleksii Virchenko, le 2 septembre, à Paris. ANDREW COULDRIDGE/REUTERS

L'hymne paralympique

Depuis plus d'une décennie, le nageur de 1,90 m règne en maître sur sa catégorie, polyvalent dans les quatre nages. Dans son pays, « la Torpille de Babrouïsk », l'un de ses surnoms, est décorée de l'ordre du Mérite à la patrie et possède un timbre à son effigie.

Mais depuis le début des Jeux paralympiques, Ihar Boki, n'a pas le droit à son hymne national ni de voir hissé le drapeau biélorusse vert et rouge quand il grimpe sur le podium. A la place, le public voit s'élever un étendard blanc avec inscrit dessus le sigle NPA (Neutral Paralympic Athlete, « athlète individuel neutre », en français) alors que résonne l'hymne paralympique.

« Bien sûr, c'est un peu triste de ne pas voir son drapeau, mais tout le monde nous connaît, tout le monde nous soutient », avait évacué l'athlète, vêtu d'un survêtement neutre couleur lilas, vendredi 30 août, devant trois journalistes dont *Le Monde*. Ses victoires ne sont pas non plus comptabilisées dans le tableau des médailles.

Officiellement, le Biélorusse ne représente pas son pays à Paris. La Russie et son alliée biélorusse n'ont pas obtenu d'invitation formelle pour les Jeux olympiques et paralympiques, depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022.

En septembre 2023, le Comité international paralympique a décidé de suspendre partiellement les comités russe et biélorusse pour deux ans, mais d'autoriser leurs athlètes à s'aligner à Paris à titre individuel et sous bannière neutre, à condition qu'ils soient éligibles – et réussissent à se qualifier. Comme pour les sportifs valides, ils ont dû répondre à une enquête pour prouver qu'ils n'avaient jamais soutenu activement la guerre en Ukraine et qu'ils ne sont pas sous contrat avec des agences militaires ou de sécurité nationale.

Lundi, deux nageurs ukrainiens ont refusé de poser avec le Biélorusse pour la photo des médaillés

Ils sont finalement 96 en lice sous bannière neutre, parmi les 4 400 athlètes paralympiques, a fait savoir le Comité international paralympique le 23 août : 88 avec un passeport russe, 8 avec un biélorusse (dont 6 nageurs). C'est trois fois plus qu'aux Jeux olympiques, où seuls 16 Biélorusses et 14 Russes étaient présents. Certains sports, comme l'athlétisme, avaient décidé d'appliquer une exclusion totale des athlètes des deux pays, ce qui n'est pas le cas pour le para athlétisme.

Remous géopolitiques

Mardi 3 septembre, comme Alex Portal, son colocataire au village des athlètes, Ugo Didier a partagé un podium avec un Biélorusse (Yahor Shchalkanau) et un Russe (Bogan Mozgovoi), sur 100 m dos (S9). Certains nageurs, en revanche, figuraient parmi les grands absents fin juillet. Evgeny Rylov, double champion olympique à Tokyo sur 100 m et 200 m dos, avait tourné le dos aux JO pour ne pas *« s'abaisser au niveau des provocateurs occidentaux »*, un ton dans la ligne du Kremlin.

Sergent de police dans la banlieue de Moscou, il n'avait guère de chance de recevoir le feu vert du Comité international olympique. Son compatriote Kliment Kolesnikov, médaillé d'argent et de bronze à Tokyo, a, lui aussi, snobé la grand-messe planétaire.

En para natation, le championnat d'Europe à Funchal (Portugal), fin avril, a été la première grande compétition internationale à voir plonger de nouveau des nageurs russes et biélorusses depuis leur mise au ban. Ihar Boki avait partagé quatre podiums avec des athlètes ukrainiens, dont trois avec Oleksii Virchenko dans une ambiance glaciale.

La scène s'est répétée lundi 2 septembre : Virchenko a fini troisième du 50 m nage libre (remporté par Ihar Boki), derrière un autre Ukrainien, Illia Yaremenko. Sur le podium, les deux compatriotes ont refusé de poser avec le Biélorusse pour la traditionnelle photo des médaillés. Les deux nageurs ukrainiens ont célébré leurs récompenses bras dessus, bras dessous, pendant que le Biélorusse, un peu désemparé, tenait sa médaille d'or à quelques mètres d'eux.

Deux jours plus tôt, les remous géopolitiques avaient déjà éclaboussé une autre cérémonie protocolaire. Celle du 100 m nage libre (S5), remporté par l'Ukrainien Oleksandr Komarov, devant le Chinois Guo Jincheng et le Russe Kirill Pulver. Le Russe a applaudi l'Ukrainien, mais quand il a ensuite avancé son fauteuil roulant vers lui pour prendre la pose devant les photographes, Oleksandr Komarov lui a fait comprendre d'un hochement de tête qu'il était prié de rester à bonne distance. ■

ÉLISABETH PINEAU

Un « bilan contrasté » pour les athlètes français du sport adapté

Des trois Tricolores engagés sur les épreuves d'athlétisme, seule la lanceuse de poids Gloria Agblemagnon repart avec une médaille

Le « débrief » de la finale paralympique de Charles-Antoine Kouakou avec son entraîneur Vincent Clarico sera important pour comprendre les raisons de son échec. Sur la piste violette du Stade de France, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), mardi 3 septembre, celui qui s'était paré d'or à Tokyo, en 2021, a terminé huitième et bon dernier du 400 m, catégorie T20 (destinée aux déficients intellectuels) en 49 s 4, bien loin de son record personnel (47 s 32).

Quelques heures avant l'échéance, Vincent Clarico expliquait au *Monde* que lorsqu'il ratait sa course, son protégé, qui souffre notamment d'un trouble du langage, avait du mal à exprimer les raisons de sa contre-performance : *« Il dit seulement qu'il n'est pas bien. »* C'est exactement le discours qu'a tenu l'intéressé : *« Je n'étais pas bien ce soir. Il me manquait un peu de jus pour cette dernière ligne droite. Ce n'est pas grave, je me rattraperai dans quatre ans à Los Angeles. »*

Faut-il chercher la clé de cette déconvenue dans le départ ultrarapide du sprinteur tricolore ? *« La finale est partie très vite, Charles-Antoine encore plus,* livre Marie-Paule Fernez, directrice technique nationale de la Fédération française du sport adapté (FFSA). *Elle se gagne à un chrono inhabituel de 48 secondes* [48 s 9 pour le Colombien Jhon Obando Asprilla]. *C'est une déception car c'était à sa portée de faire une nouvelle fois quelque chose de grand. »* Comme en 2021, lorsqu'il était devenu le premier athlète de la FFSA à s'offrir un titre aux Jeux paralympiques, à Tokyo dans une enceinte vide en raison de la pandémie de Covid-19.

« Une présence quotidienne »

Avant de prendre place dans les starting-blocks, mardi, le Français de 26 ans incarnait pourtant la décontraction, tout sourire, jouant avec le public. Son handicap a une vertu : celle de le rendre imperméable à la pression des grands rendez-vous. Le soutien enthousiaste des spectateurs dyonisiens l'aurait-il rendu imprudent dans sa gestion de course ?

Depuis le début de leur collaboration en 2018, l'ancien hurdler Vincent Clarico s'investit à fond derrière son athlète. Presque un sacerdoce. *« C'est une concentration de tous les instants. Il faut être vigilant à tout changement d'habitude, à un regard différent, aux signes de fatigue,* raconte le coach. *La complexité se trouve dans sa limite du vocabulaire et son imprécision ou son incapacité à prendre une initiative. »*

L'accompagnement des sportifs adaptés dépasse le cadre de celui d'un athlète valide ou de la majorité des athlètes handisports. *« Une fois l'entraînement passé, ces derniers ont leur intégrité intellectuelle, leur autonomie,* expose l'entraîneur. *Pour nous, c'est beaucoup plus fort. Cela requiert une présence quotidienne. Il me téléphone s'il a crevé son pneu en voiture, pour la moindre chose. »*

Le talon d'Achille de Charles-Antoine Kouakou est cette forme de fragilité. Jardinier dans un établissement et service d'aide par le travail au Bourget (Seine-Saint-Denis), le jeune homme s'est, un jour, blessé au travail. *« Son éducateur a vu un gant ensanglanté et s'est interrogé. Charles-Antoine s'était écrasé un doigt avec un marteau et n'avait rien dit »,* se souvient Vincent Clarico.

Avant le sprinteur, un autre représentant de la FFSA, Soane Luka Meissonnier, avait réalisé une belle performance pour ses premiers Jeux. Originaire de Wallis-et-Futuna, ce colosse de 1,94 m et 130 kg a pris la quatrième place de la finale du lancer de poids, avec une marque à 16,42 m. *« C'est un gosse qui peut faire 17,50 m sur un jet et être champion paralympique »,* estimait, mi-juillet, son entraîneuse Laurence Manfredi.

Depuis qu'il s'entraîne avec elle à Miramas (Bouches-du-Rhône), dans un groupe composé d'autres lanceurs de la collectivité d'outremer, le jeune homme de 21 ans a progressé de 1,50 m et a gagné une médaille d'argent mondiale à Kobé (Japon) en mai.

Dompter le stress

Le lien entre l'athlète et sa coach est une variable déterminante. *« On a créé une relation de confiance. Il a vu qu'il est performant à mes côtés et il se sent valorisé,* explique-t-elle. *Modestement, j'arrive à l'embarquer avec moi, mais ce n'est pas figé. »* Laurence Manfredi mesure le niveau d'engagement nécessaire à la bonne réussite du projet : *« Cela consomme de l'énergie que d'avoir un comportement proactif et cette année, je suis plus fatiguée intellectuellement. »*

Les représentants français du sport adapté en athlétisme affichent *« un bilan contrasté »*, juge la directrice technique nationale Marie-Paule Fernez : une médaille pour trois qualifiés, grâce à la lanceuse de poids Gloria Agblemagnon, qui a glané l'argent dimanche. *« J'ai marqué l'histoire, c'est que du bonheur »*, s'était réjouie la native de Vierzon (Cher), 26 ans.

Avec un travail psychologique et de préparation mentale, elle a réussi à dompter le stress qui l'avait paralysée à Tokyo, terminant huitième d'une épreuve dont elle était favorite. *« C'est un formidable podium pour Gloria, qui a enfin proposé le concours qu'on attendait pour ses troisièmes Jeux »*, insiste Mme Fernez, également satisfaite du comportement de Soane Luka Meissonnier *« qui a rivalisé avec les meilleurs »*.

Deux sportifs de la FFSA sont encore en lice dans ces Jeux : le pongiste Lucas Créange, médaillé de bronze à Tokyo, et la jeune nageuse de 17 ans, Assya Maurin-Espiau, alignée sur le 200 m 4 nages et le 100 m dos. ■

ANTHONY HERNANDEZ

L'haltérophilie, un sport qui permet de briller à peu de frais

Plusieurs nations concentrent leurs efforts sur cette discipline, qui débute mercredi

Une statue de 10 mètres de haut en l'honneur d'un *« héros »* des Jeux paralympiques à l'entrée de sa ville natale ? Si un tel hommage reste difficilement imaginable en France, ce n'est pas le cas en Iran. Depuis 2020, un buste géant de Siamand Rahman, double champion paralympique d'haltérophilie – de développé couché plus précisément – est installé à Oshnaviyeh, une ville du nord-ouest du pays.

Mort d'une crise cardiaque le 1er mars 2020, à l'âge de 31 ans, celui qui avait été médaillé d'or aux Jeux de Londres en 2012 et de Rio en 2016 demeure une icône dans la République islamique. « L'athlète paralympique le plus fort du monde », comme il a été surnommé, reste à ce jour le seul à avoir soulevé une barre de plus de 300 kg.

« En Iran, où il existe un culte des hommes forts, la notoriété de Siamand Rahman, qui avait perdu l'usage de ses jambes à cause de la poliomyélite, peut être comparée à celle d'un Teddy Riner en France, et elle perdure », souligne Alexis Querou, responsable de la performance du développé couché à la Fédération française handisport (FFH).

La République islamique n'est pas le seul pays où l'haltérophilie fait figure de discipline phare en matière de handisport. Un certain nombre de nations, notamment en vue de leur participation aux Jeux paralympiques, *« concentrent leurs efforts sur quelques disciplines individuelles, comme le développé couché, où elles sont presque sûres de décrocher des médailles »*, observe Mehdi Ourizat, l'entraîneur de l'équipe de France paralympique d'haltérophilie.

Ainsi, pour l'Egypte, le rendez-vous parisien va véritablement débuter mercredi 4 septembre avec les compétitions de développé couché. Si ce pays est présent dans une dizaine de sports différents à Paris, il compte pour une bonne part sur ses haltérophiles (treize engagés dont six femmes) pour ne pas repartir bredouille. Depuis Séoul 1988, ces derniers se sont toujours invités sur le podium des Jeux paralympiques, en voulait même pour preuve Emad Ramadan, le président de la délégation égyptienne, au journal *Al-Ahram*.

Cette stratégie vaut aussi pour le Nigeria, dont les représentants sont alignés sur quatre disciplines seulement (haltérophilie, tennis de table, badminton, lancer du poids) et dont les espoirs de récompenses reposent principalement sur le développé couché : huit haltérophiles, dont sept femmes, prendront part aux épreuves. A Rio, en 2016, les Nigérians avaient obtenu six de leurs huit titres en soulevant de la fonte.

Derrière ces choix, il s'agit souvent d'une question de moyens pour développer des filières sportives compétitives. L'haltérophilie est un sport peu coûteux et accessible à tous, l'investissement pour envoyer un athlète aux Jeux paralympiques est donc modeste. *« Pour se qualifier, il suffit de participer à deux compétitions internationales par an*, relève Alexis Querou. *C'est beaucoup moins exigeant que dans d'autres disciplines comme l'athlétisme ou le tennis. »*

> **La discipline est considérée comme un moyen d'échapper à la pauvreté dans certains pays**

Et même s'il y a peu d'argent à gagner en para haltérophilie, ce sport est considéré comme un moyen d'échapper à la pauvreté dans certains pays. *« Intégrer la sélection nationale permet de bénéficier d'un fauteuil de qualité, d'une équipe médicale, autant de choses auxquelles beaucoup n'ont pas accès »*, poursuit M. Querou.

Parmi les pays qui investissent particulièrement le développé couché figurent le Brésil, la Jordanie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, la Colombie, le Chili, le Pérou et, depuis peu, Cuba. *« S'ils misent autant sur ce sport, c'est aussi parce qu'il est délaissé par les nations occidentales »*, décrypte Lukas Aubin, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques.

Comment l'expliquer ? *« C'est un problème d'image*, répond Mehdi Ourizat. *Chez nous, ce n'est pas un sport qui attire les jeunes. On a tendance à préserver les personnes en situation de handicap, alors que dans les pays émergents, c'est une question de survie, c'est "marche ou crève". »*

Une « géopolitique » évolutive

Cette différence n'est pas le seul facteur. *« Les sports de force, même s'ils sont les plus contrôlés, souffrent toujours d'une mauvaise réputation liée au dopage »*, poursuit Medhi Ourizat. Or, *« si on ne médiatise pas un sport, comment donner envie à des jeunes de s'y intéresser ? »* La médiatisation, c'est un levier que certains pays n'hésitent pas à actionner. En Ouzbékistan par exemple, celle des champions nationaux d'haltérophilie – et plus largement de sports de force ou encore de lancers et de combat – vise à *« susciter des vocations dans la population*, expose Sylvain Ferez, sociologue du sport et maître de conférences à l'université de Montpellier. *Dans les villages, les jeunes déficients visuels savent qu'une voie est possible pour eux. Et les jeunes amputés savent vers quelles disciplines se tourner »*.

Au-delà de l'entretien des vocations, il peut aussi y avoir, à travers cette médiatisation, une volonté pour certains Etats *« de promouvoir auprès de la population des héros positifs et d'obtenir un rayonnement international »*, avance Lukas Aubin. Et ce même si le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap n'y est pas la priorité.

La « géopolitique » de l'haltérophilie, qui reste dominée par la Chine, est toutefois évolutive. Si les Etats-Unis sont absents des Jeux paralympiques à Paris en développé couché, une dizaine d'haltérophiles américains sont apparus sur le circuit ces dernières années en vue de préparer la prochaine édition, à Los Angeles (Californie) en 2028.

De la même façon, le Brésil avait commencé à investir massivement dans ce sport entre 2008 et 2012 en prévision de l'échéance de Rio. Un succès qui perdure : onze haltérophiles du pays, dont sept femmes, ont réussi à se qualifier pour le rendez-vous parisien. ■

JÉRÔME PORIER

> **A Rio, en 2016, les Nigérians avaient obtenu six de leurs huit médailles d'or en soulevant de la fonte**

La polyvalence, le maître mot de l'escrime fauteuil

Contrairement aux escrimeurs valides, les « paras », hyperspécialisés, concourent souvent dans plusieurs armes

Brianna Vidé, Maxime Valet et leurs coéquipiers ont lancé, mardi 3 septembre, leur marathon au Grand Palais. Pas une course à pied, le lieu ne s'y prête guère, mais un enchaînement d'épreuves lors des compétitions paralympiques d'escrime fauteuil, qui se déroulent jusqu'au 7 septembre. Engagée dans les trois armes, la Toulousaine sera tous les jours sur les pistes de la grande nef : elle a tiré mardi en sabre et doit enchaîner mercredi en fleuret, en individuel puis par équipes le lendemain, et enfin en épée vendredi et samedi – le sabre par équipes ne figure pas aux Jeux paralympiques.

Même programme pour ses coéquipières Clémence Delavoipière et Cécile Demaude, à l'exception du fleuret individuel pour cette dernière. Avec seulement trois femmes sélectionnées pour les Jeux – il n'y en avait aucune à Tokyo, en 2021 –, l'encadrement de l'équipe de France ne pouvait se permettre d'en laisser une au repos s'il voulait des Bleues représentées dans toutes les épreuves au programme (il faut trois tireurs pour faire une équipe).

Les hommes – Ludovic Lemoine, Yohan Peter, Damien Tokatlian et Maxime Valet –, s'ils ne font pas le « grand chelem », seront également alignés sur plusieurs tableaux. Car le fait, chez les uns comme chez les autres, de jongler entre sabre, fleuret et épée est une spécificité de l'escrime fauteuil, qu'on ne retrouve pas au plus haut niveau chez les athlètes « valides ». Lors des Jeux olympiques, les Manon Apithy-Brunet (sabre) et autres Yannick Borel (épée) ne concourraient, en individuel et par équipes, que dans leurs armes de prédilection.

« Le double d'entraînements »

Sébastien Barrois, le manageur de la performance de l'escrime fauteuil tricolore, aurait aimé avoir une ou deux invitations supplémentaires aux Jeux de Paris. Surtout au regard, soutient-il, de la taille de certaines délégations comme l'Ukraine (neuf escrimeurs), l'Italie (dix) ou la Chine (douze), autres places fortes de la discipline. Mais les deux classifications de la discipline – catégorie A (handicap affectant un membre inférieur) et B (handicap empêchant la mobilité du tronc) – ne permettent pas des effectifs pléthoriques.

Cette hyperpolyvalence n'est pas sans conséquences. *« Cela me demande le double d'entraînements, c'est quand même très dur*, explique Maxime Valet, triple médaillé de bronze paralympique. *J'ai un club de fleuret et un club de sabre, à Toulouse, cela ne me pose vraiment pas de problèmes de passer de l'un à l'autre, mais il faut avoir ses repères dans chacun. »*

Tout le monde n'a pas la chance de bénéficier d'une telle proximité géographique. Brianna Vidé, par exemple, partage ses entraînements entre son club de Muret (fleuret), dans la banlieue toulousaine, et celui de Bordeaux (sabre) l'obligeant à de fréquents allers-retours – financés par des sponsors privés – entre les deux villes. *« Il a fallu apprendre chaque arme. Les techniques sont différentes*, détaille-t-elle. *J'ai démarré l'escrime à 8 ans par le sabre avant de commencer le fleuret dix ans plus tard. J'ai pu totalement dissocier les deux techniques. »*

La bretteuse compare l'apprentissage des trois armes à celui d'un athlète s'essayant à des disciplines aussi différentes que le sprint, les haies et le 10 000 m. De son côté, Maxime Valet, le chef de file de l'équipe de France, numéro 2 mondial en sabre et en fleuret, se réfère plus volontiers aux sports de raquette. Les règles, le terrain et le matériel sont différents, *« mais si tu mets* [Roger] *Federer au tennis de table, il ne doit pas être mauvais »*, observe-t-il.

Le staff aussi a dû s'adapter. Avant, *« chacun organisait des stages de son côté »*, rappelle Sébastien Barrois. Désormais, *« les entraîneurs font des rassemblements communs et donnent la leçon aux athlètes dans les trois armes »*, se félicite le manageur de la performance.

Un frein pour le très haut niveau

L'impossibilité humaine et logistique de courir plusieurs lièvres force les athlètes à faire quelques impasses. D'autant qu'il leur faut souvent composer avec leurs professions – Brianna Vidé est podologue, Maxime Valet médecin du sport –, ce qui complique l'agenda des entraînements. Damien Tokatlian fait 99 % de fleuret, et ne sort l'épée du sac qu'afin de conserver un niveau lui assurant sa place dans l'équipe, explique Maxime Valet. Brianna Vidé, elle, donne la priorité au sabre. Sans toutefois négliger les autres armes, car il faut figurer dans le top 30 mondial pour prétendre à une qualification paralympique.

Cette exigence implique, outre de multiplier les entraînements, de développer des aptitudes et qualités physiques propres à chaque arme, comme l'explosivité au sabre et l'agilité couplée au sens de la stratégie au fleuret. Des compétences pas toujours évidentes à mettre en musique le jour J, la polyvalence se révélant dès lors un frein pour le très haut niveau. Maxime Valet pense que les « paras » tendent de plus en plus vers une hyperspécialisation : *« Des athlètes qui performent dans deux armes, il y en a très peu. Les Jeux de Paris sont peut-être les derniers où on verra des escrimeurs alignés dans plusieurs tableaux. »*

Sébastien Barrois, lui, attend beaucoup des Français à Paris. Certes, les Chinois sont favoris dans toutes les armes. Mais à domicile, les mousquetaires tricolores, qui n'étaient montés qu'une fois sur le podium à Tokyo (bronze au fleuret par équipes) peuvent décrocher *« entre deux et cinq médailles »*. Le responsable fédéral en espère *« au moins une en or »*. ■

NICOLAS LEPELTIER

> **« Il a fallu apprendre chaque arme. Les techniques sont différentes »**
> BRIANNA VIDÉ
> escrimeuse française

Premier jour décevant pour les Bleus

La première journée du tournoi paralympique d'escrime fauteuil au Grand Palais n'a pas souri aux Bleus, mardi 3 septembre. Sur les cinq Français engagés dans les épreuves individuelles de sabre, seule Brianna Vidé a eu l'occasion de tirer pour la médaille. Mais la Toulousaine de 24 ans a été battue en finale de repêchage par la Géorgienne Nino Tibilashvili 15 touches à 11. Le triple médaillé de bronze paralympique Maxime Valet, numéro deux mondial et candidat sérieux pour le titre, s'est, lui, incliné au dernier tour des repêchages contre le Polonais Adrian Castro 15-14, après avoir pourtant remonté un retard de huit touches et mené 14-12 dans les derniers instants du match.



Sara Mazzola, enquêtrice de l'entreprise publique chargée de la gestion des déchets de Parme, traque les personnes qui abandonnent leurs ordures de manière sauvage.
PHOTOS KASIA STREK POUR « LE MONDE »

A **Parme**, la guerre aux ordures

RÉPARER LA TERRE 3|6 La ville italienne a déployé un arsenal de mesures pour réduire drastiquement ses déchets : contrôle des ordures, tarification incitative, vastes unités de tri et de traitement… Sans atteindre l'idéal du zéro déchet, Parme fait figure de modèle pour d'autres métropoles

REPORTAGE
PARME (ITALIE) - *envoyé spécial*

A Parme, on ne badine pas avec les ordures. Les poubelles de rue rouges de la ville d'Emilie-Romagne, dans le nord de l'Italie, annoncent la couleur : *« E vietato abbandonare rifiuti domestici dentro e intorno ai cestini. »* Traduction : *« Il est interdit d'abandonner les ordures ménagères dans et autour des poubelles. »* Le rappel à l'ordre s'accompagne d'un avertissement : *« Ce comportement inconvenant sera sanctionné. »* Et les sanctions peuvent être très salées : jusqu'à 10 000 euros d'amende et des poursuites pénales pour des déchets dangereux.

Dix caméras de vidéosurveillance installées dans la ville traquent les citoyens au *« comportement inconvenant »*. Sept sont exposées à la vue de tous, accrochées à des lampadaires, à la manière des radars pédagogiques, pour sensibiliser les habitants (près de 200 000) ; trois sont dissimulées dans ce qui ressemble à s'y méprendre à des armoires électriques pour déjouer la vigilance des esprits les plus retors. Les images sont passées au crible par une société spécialisée. En cas de suspicion d'infraction, elles sont transmises aux *« agents enquêteurs »* d'Iren, l'entreprise publique à laquelle la commune de Parme a confié la gestion de ses déchets.

L'équipe, composée de sept personnes, est sur la piste d'un « serial pollueur » : en un mois, un médecin à la retraite a abandonné vingt-sept fois ses déchets domestiques en utilisant sa voiture. Sa plaque d'immatriculation a été identifiée sur les vidéos. Le dossier est entre les mains de la police, et le retraité sous la menace d'un flagrant délit.

ENVIRON 4 000 CONTRÔLES PAR AN

Les affaires ne sont pas toujours aussi simples à élucider pour les *« détectives des ordures »*, comme ils s'amusent à s'appeler eux-mêmes. Chasuble jaune fluo sur le dos, Sara Mazzola et Nicola Nuzzi, la trentaine, patrouillent dans les rues pavées de la vieille ville. Un sac d'ordures gît sur le trottoir en bas d'un immeuble, à quelques mètres d'une caméra de vidéosurveillance. Nicola Nuzzi enfile une première paire de gants en latex, puis une seconde plus épaisse, découpe le sac avec un cutter, puis retire un à un les déchets : des mégots de cigarette et des emballages provenant du géant de la restauration rapide et du leader de la vente en ligne.

Ananas et pastèque tatoués sur les biceps, Sara Mazzola photographie avec son smartphone fuchsia ce qui pourrait servir d'*« indices »* pour remonter jusqu'au contrevenant. Pour éviter d'être identifié, ce dernier a pris soin de retirer l'étiquette avec son nom du carton Amazon et a utilisé un briquet pour rendre le code-barres illisible. *« Très smart »*, commente Nicola Nuzzi.

DIX CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE INSTALLÉES DANS LA VILLE FILMENT LES CITOYENS AU « COMPORTEMENT INCONVENANT »

Penchée à la fenêtre de son appartement, une vieille dame l'interpelle :

« Vous allez donner une amende à tout l'immeuble ?

– Non, seul le propriétaire du sac risque une sanction. »

Les « détectives des ordures » diligentent environ 4 000 contrôles par an. Entre 10 % et 15 % débouchent sur des contraventions. Principalement pour des déchets abandonnés de façon sauvage dans la rue par des personnes qui se soustraient (volontairement ou par méconnaissance) aux contraintes de la collecte séparée en porte-à-porte et de la tarification incitative (chaque ménage paie une redevance proportionnelle aux déchets qu'il génère), les deux piliers du système de gestion des déchets de Parme. Une stratégie dite « zéro déchet », progressivement mise en place à partir de 2013, qui a fait ses preuves et des émules : New York, Barcelone, Bruxelles, Bordeaux… des délégations du monde entier (élus, associations, chercheurs) ne viennent plus seulement goûter son jambon et son fromage, mais s'inspirer de son modèle.

COLLECTE SÉPARÉE

En une dizaine d'années, les Parmesans sont devenus les champions du tri dans une région championne d'Italie de la production d'ordures ménagères. Le taux de collecte des déchets recyclables a bondi de façon spectaculaire, passant de moins de 50 % au début des années 2010 à plus de 80 % aujourd'hui. Très en avance sur l'objectif européen fixé à 55 % en 2025 et très au-dessus de la moyenne en Ile-de-France (24 %), par exemple. La collecte séparée a quasiment doublé, passant de 270 kg à 450 kg par habitant, quand elle plafonne à 60 kg par habitant en région parisienne. A contrario, les déchets résiduels (qui terminent incinérés ou en décharge) ont été quasiment divisés par trois, passant de 305 kg à 105 kg par habitant. A titre de comparaison, ils représentent toujours 268 kg dans la poubelle des Franciliens.

Avec le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, la pollution plastique liée à la mauvaise gestion de nos déchets (moins de 10 % sont recyclés à l'échelle de la planète) est la troisième grande crise environnementale à laquelle est confrontée

l'humanité. Chaque minute, l'équivalent d'un camion poubelle rempli de déchets plastiques se déverse dans l'océan. Après des années d'errements, la communauté internationale semble enfin décidée à s'attaquer à ce fléau : un traité international, sur le modèle de l'accord de Paris sur le climat, doit être élaboré avant la fin de l'année.

Giana Barbini, 83 ans, n'a pas attendu l'ONU pour faire la guerre aux déchets, qu'ils soient en plastique ou pas. Elle habite depuis 1947 dans le même appartement du centre-ville. *« Dans les cuisines modernes, ils ont des bacs intégrés pour chaque déchet »* ; elle stocke ses restes alimentaires dans un petit seau sous son évier, le plastique dans une grande poubelle dans le couloir, et les déchets résiduels dans sa cave, au rez-de-chaussée de l'immeuble. *« Si j'arrive à le faire, tout le monde doit pouvoir le faire »*, estime Giana Barbini. Elle déplie sur la table de la salle à manger le « guide pratique pour bien trier ses déchets », traduit en anglais, français, espagnol, roumain, arabe et chinois pour toucher l'ensemble des communautés, et notamment celle des étudiants (environ 30 000) qui vivent à Parme.

Au gré des jours et des heures de collecte, les trottoirs de la ville se parent d'enfilades de poubelles bleues, marron, noires, et de tas plus ou moins volumineux de sacs jaunes. La collecte des déchets, organisée en porte-à-porte, exception faite du verre, répond à un calendrier hebdomadaire et à des horaires très précis selon le type de déchet et la zone de résidence (quatre secteurs du centre à la périphérie). Le lundi (entre 9 heures et 14 heures), poubelle bleue pour le papier, le carton et les emballages de type Tetra Pak. Le mercredi (entre 21 heures et 3 heures du matin), sac jaune – doté d'un code-barres identifiant son propriétaire – pour les plastiques recyclables et les boîtes de conserve. Les lundis, mercredis et vendredis soir, bac marron pour les déchets organiques. Les lundis et vendredis soir, bac noir pour les déchets résiduels (mégots de cigarette, stylos, brosses à dents, rasoirs jetables, couches…).

Le bac noir est la pierre angulaire du système de tarification incitative. Chaque foyer en possède un, d'une capacité standard de 40 litres. Equipé d'une puce RFID (radio-identification), c'est le « mouchard » des poubelles des Parmesans. Les camions-poubelles sont dotés d'un lecteur optique. Des petits modèles hybrides blancs sillonnent le centre historique après 21 heures. Domenico Acune, jaune fluo de la tête aux pieds, manie le sien tout seul autour de l'imposant Opéra : *« Les conditions sont optimales. Je suis de Naples : là-bas, je me ferais immédiatement klaxonner. »*

DES « ÉCOSTATIONS »

La facture des ordures ménagères se compose d'une part fixe qui dépend de la superficie du logement et d'une part variable en fonction du nombre de ramassages du bac noir. Plus on le vide, plus on paie. Un ménage de trois personnes vivant dans 100 mètres carrés paiera par exemple 246 euros avec 18 levées incluses dans son contrat. Au-delà, chaque levée supplémentaire est facturée 1,60 euro.

« On vit entouré d'immondices, on est en train de détruire notre planète. Moi, je suis à la fin de ma vie, c'est elle qui devrait être préoccupée », dit Giana Barbini, en désignant sa fille, Cecilia, même yeux verts, qui a rejoint la maison familiale depuis la mort de son mari. *« Après la guerre, on n'avait rien, on devait réparer*, rappelle Giana. *Aujourd'hui, les jeunes, ils jettent tout. »* Alors, *« faire payer plus ceux qui jettent plus »*, elle trouve ça *« juste »*.

Des dérogations sont accordées pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec enfant jusqu'à 30 mois, grosses consommatrices de couches. *« On jette beaucoup, mais on espère que ça va se calmer quand il va grandir »*, dit Nika Tadic, 33 ans, son bébé de 2 mois et demi en train de régurgiter dans ses bras. Avec son conjoint, elle vit dans un quartier résidentiel du sud-ouest de Parme, dans un appartement en rez-de-chaussée avec jardin. Cinq poubelles sont alignées sur la terrasse : pour le plastique, le carton et le papier, le verre, les biodéchets et le reste. Le père, Davide Labrini, préférait l'ancien système : *« Il y avait une grande benne dans la rue où on pouvait jeter n'importe quoi, n'importe quand. Le tri, évidemment, c'est mieux pour la planète, mais on fait beaucoup d'efforts, le service devrait être gratuit. »*

Le système offre tout de même un peu de souplesse quand on rate le jour de la collecte. Une vingtaine d'« écostations » permettent d'apporter ses déchets vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Les plus grandes sont équipées de huit « bouches » (deux par type de déchets). Pour les déverrouiller, il faut montrer son sésame : introduire son « ecocard » ou sa carte de sécurité sociale. Chaque sac de déchets résiduels jeté sera ainsi décompté du quota compris dans la tarification. *« On a beaucoup baissé nos ordures résiduelles*, témoigne Simona Gondolfi, salariée chez Barilla, venue déposer trois sacs remplis d'emballages plastiques après avoir raté le passage des éboueurs deux semaines de suite. *Aujourd'hui, on jette un sac tous les quinze jours quand on en jetait deux voire plus chaque semaine avant le tri sélectif. »* Il est risqué d'essayer de se débarrasser en douce de ses ordures résiduelles pour faire baisser sa facture, les écostations étant placées sous surveillance vidéo.

Il existe des moyens moins détournés d'obtenir des ristournes. La tarification incitative, comme son nom l'indique, encourage les pratiques vertueuses. Les « bons gestes » permettent de cumuler des points et d'alléger sa facture jusqu'à 30 %. Les habitants qui se mettent au compost bénéficient ainsi d'un rabais de 12 % : pour l'heure, à peine 1 000 foyers ont installé un composteur. Faire l'effort de ramener à la déchetterie des déchets non pris en charge par la collecte en porte-à-porte permet également de faire des économies. Chaque objet trié rapporte des points : 36 pour un réfrigérateur, 5 pour une lampe à néon. Chaque point glané correspond à 15 centimes d'euro.

Environ 20 % des ordures ménagères des Parmesans sont captées par les cinq déchetteries de la ville. La dernière a été ouverte en 2023. A l'entrée, toujours à l'aide de la fameuse « ecocard » (ou de la carte de sécurité sociale), l'usager doit s'identifier et déclarer chaque objet qu'il dépose. Ferraille, bois, carrelage, cartons volumineux, encombrants… huit bennes géantes accueillent les matériaux les moins sensibles.

LA COLLECTE DES DÉCHETS, ORGANISÉE EN PORTE-À-PORTE, EXCEPTION FAITE DU VERRE, RÉPOND À UN CALENDRIER HEBDOMADAIRE ET À DES HORAIRES TRÈS PRÉCIS

Les déchets dangereux sont stockés sous un hangar. Pesticides, acides, détergents, solvants, sprays… sont conservés dans des bidons bleus hermétiques. Les pots de peinture s'entassent sur une palette comme dans un magasin de bricolage ; les ampoules dans deux grands conteneurs verts ; les piles dans deux caisses grises ; les médicaments dans un collecteur blanc. Même les huiles alimentaires sont collectées dans un réservoir de 500 litres : elles serviront à faire de la colle.

« CULTURE DE L'EAU EN BOUTEILLE »

Comme dans un grand magasin, il y a aussi le coin du gros électroménager, avec ses lave-linge, et celui du petit électroménager (ventilateurs, bouilloires…) et high-tech, avec ses batteries et ses cartouches d'encre. *« Une plongée dans notre société de consommation et de l'obsolescence programmée »*, se lamente Andrea Peri. Le responsable de la gestion des déchets à la mairie de Parme se console avec le fait qu'une partie des matériaux (plastique, cuivre…) sera récupérée par des entreprises spécialisées pour être réutilisée.

On est en Italie, et trois poubelles marron sont bourrées de capsules Nespresso. *« Si on ne les collectait pas pour pouvoir recycler l'aluminium, elles finiraient à l'incinérateur*, explique Andrea Peri. *Il y a vingt ans, ce type de déchets n'existait pas, le marc de café, on le versait directement dans les jardinières. C'est difficile de réduire nos déchets quand l'industrie ne cesse d'en mettre de nouveaux sur le marché. C'est le même problème avec l'explosion du commerce en ligne et l'hérésie Amazon, nos poubelles débordent de cartons. Nos modes de vie génèrent ces déchets. »*

Si les Parmesans sont les champions du tri, ils ne sont pas encore les maîtres absolus du zéro déchet. Entre 2018 et 2023, la quantité d'ordures ménagères a seulement baissé de 20 kg, pour s'établir à 557 kg par an et par habitant. Certes, ça représente 70 kg de moins que la moyenne régionale et 20 kg de moins qu'un Français moyen. La municipalité essaie de couper le robinet à la source là où elle le peut. En remplaçant les couches jetables par des lavables dans les crèches municipales, mais le Covid-19 (et les mesures d'hygiène) a eu raison de l'expérimentation.

En substituant aussi les bouteilles en plastique par l'eau du robinet dans toutes les cantines scolaires ou en multipliant les distributeurs d'eau réfrigérée plate et gazeuse dans la ville. Pas simple au pays de la San Pellegrino : *« Il y a une vraie culture de l'eau en bouteille en Italie »*, dit Andrea Peri, une petite bouteille d'eau minérale dans la main, qu'il glisse dans un appareil installé dans le hall d'accueil de la mairie acceptant uniquement les bouteilles en plastique recyclable.

En septembre, la municipalité ouvrira un deuxième centre de réutilisation. Adossé à

LIRE LA SUITE PAGE 22

SUITE DE LA PAGE 21

une déchetterie, le premier (Altro Giro, « encore un tour ») croule sous les objets de seconde main. De la vaisselle, des ustensiles de cuisine, des lampes, des valises, des vélos, des meubles, des livres, des jouets, de la déco… *« Bienvenue dans la caverne d'Ali Baba »*, dit en français et dans un grand sourire Médoune Wade, le président italo-sénégalais de l'association à laquelle la mairie a confié la gestion du centre, hybride entre une boutique Emmaüs et un atelier de réparation.

L'as de la récup, c'est Marcelo Marika, Albanais et seul salarié de la structure qui tourne à plein régime avec sept bénévoles. *« Il répare tout, télé, vélo, il a même retapé un fauteuil royal*, énumère Médoune Wade. *Notre but, c'est d'éviter de jeter. Nous sommes en des temps de survie, beaucoup de gens ont perdu leur boulot, ici ils peuvent trouver un lave-linge pour 40 euros, une télé pour 10. »* L'association se déplace à domicile avec sa camionnette pour vider les appartements et envoie aussi régulièrement en Afrique du matériel médical ou scolaire donné par des hôpitaux ou des écoles.

Pas de vêtements chez Altro Giro. La mairie soutient une autre expérimentation avec la coopérative EMC2 : la collecte à domicile en vélos-cargos. Entre une et deux tonnes est récupérée chaque mois et revendue à des prix défiant toute concurrence lors de marchés de seconde main ou dans la boutique de la coopérative, installée dans le parc de la Citadelle.

Le projet a une forte dimension sociale. Les six employés à vélo sont autistes, et le tri, le lavage et les retouches éventuelles des vêtements sont assurés par des personnes atteintes de déficiences mentales ou de troubles psychologiques, encadrées par des professionnels de l'insertion. Davide, 22 ans, fan de rock comme en atteste son tee-shirt Queen, opère une première sélection entre les habits qui sont bons pour un deuxième service et ceux qui nécessitent d'être rapiécés : il saute de joie quand il tombe sur un tee-shirt Nirvana. Dans la pièce à côté, chignon impeccable et petites lunettes rondes, Elisa, 26 ans, reprend une robe en dentelle rouge avec une aiguille.

MANIFESTATIONS CONTRE L'INCINÉRATEUR

La tâche d'Ali Diallo nécessite aussi pas mal de dextérité et de concentration. Mais elle est beaucoup plus éprouvante. Ce Malien de 33 ans et ses collègues nigérians, sénégalais, burkinabés sont les petites mains d'un sous-traitant du groupe Iren dans son usine de tri dernier cri (plastique, carton, papier). Chacun est à son poste devant un tapis recouvert de déchets qui défilent à toute vitesse.

Gants, bonnet et masque chirurgical sur le nez, Ali Diallo doit retirer tout ce qui n'est pas du papier et que le lecteur optique n'a pas écarté. Des plastiques surtout, mais aussi un portefeuille, une paire de baskets… Un jour, l'équipe a même récupéré une tortue vivante. Ali et ses collègues sont en sueur. Il fait chaud, le bruit est assourdissant, l'odeur tenace et le rythme effréné. *« C'est dur, mais c'est bien payé, ça va »*, dit-il. Le tapis va trop vite, des détritus en plastique échappent à sa vigilance. *« Il y a une tolérance d'erreur de 1,5 % »*, intervient le responsable du centre, Massimiliano Picchi.

Ouverte en 2022, l'installation est la plus grande du genre d'Italie. Elle traite 135 000 tonnes de déchets par an : de l'agglomération de Parme, mais également de Plaisance et de Reggio-Emilia, soit un bassin de population d'environ 1,3 million d'habitants. Sous un immense hangar, deux montagnes d'ordures se font face : d'un côté, les cartons et les papiers aspergés régulièrement par des douches pour limiter la poussière ; de l'autre, les plastiques (souillés par d'autres détritus) dégagent une odeur nauséabonde et attirent les mouches.

Deux grues les déchargent sur des tapis roulants. Plus de 150 tournent en continu sur plusieurs niveaux. Une fois passés par le tri optique et le tri mécanique (assuré par l'équipe d'Ali), compactés par une presse XXL, les déchets sont débarrassés de leurs impuretés (en même temps que de leur qualificatif péjoratif) pour devenir des « matières premières secondaires » destinées à entrer dans la fabrication de nouveaux emballages.

Pour les plastiques, c'est plus compliqué. Tous ne sont pas recyclables. Une partie restera des déchets et terminera brûlée dans l'incinérateur, juste à côté, avec les ordures résiduelles du fameux bac noir. *« A Parme, les déchets plastiques sont bons »*, dit le responsable du centre. Comprendre, moins de 20 % sont incinérés, quand la proportion dépasse 30 % dans la ville voisine de Plaisance, moins performante en matière de collecte séparée. Mis en service en 2014, l'incinérateur a une capacité de traitement de 180 000 tonnes par an. Les Parmesans ayant réduit drastiquement leurs poubelles noires, Iren a dû aller chercher des déchets dans les provinces de Plaisance et de Reggio-Emilia pour rentabiliser l'installation.

Au grand dam d'Aldo Caffagni. Au début des années 2010, avec son association Bonne gestion des déchets et des ressources, ce gérant d'un petit hôtel du centre-ville organisait des manifestations monstres dans les rues de Parme contre l'incinérateur : *« Iren avait promis que l'incinérateur ne traiterait que les ordures de Parme. »* Les mobilisations n'ont pas empêché la construction de l'incinérateur, mais ont imposé la question de la gestion des déchets dans la campagne des élections municipales de 2012, et la nouvelle équipe dirigeante a complètement remis à plat le système de collecte en abandonnant l'apport volontaire – les bennes débordaient d'ordures dans les rues – pour le porte-à-porte.

LA MUNICIPALITÉ A INAUGURÉ SA PREMIÈRE CENTRALE SOLAIRE, EN LIEU ET PLACE DE CE QUI ÉTAIT LA PLUS GRANDE DÉCHARGE DE PARME, AVANT LA GUERRE AUX ORDURES

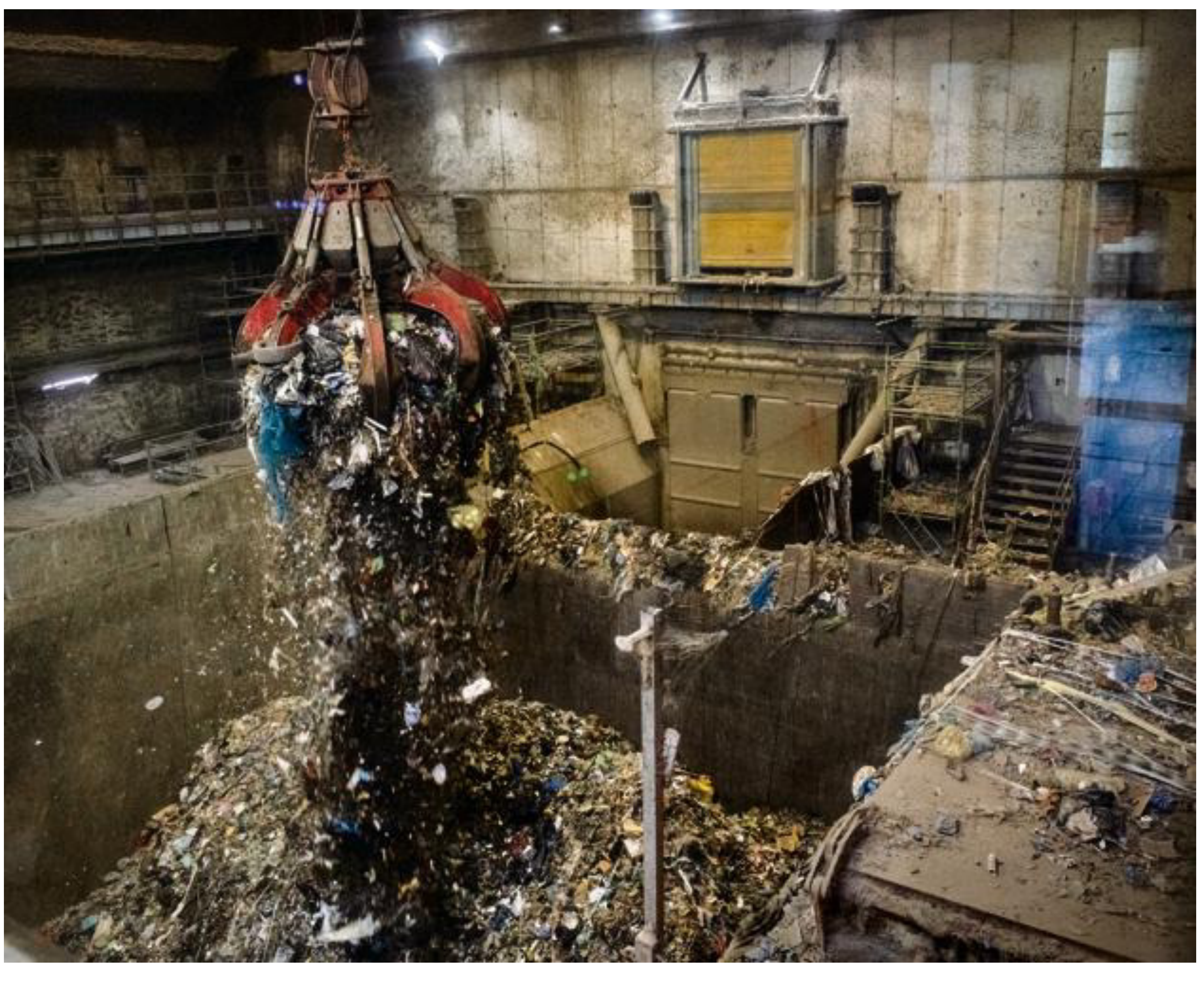
« TOUT ÇA, C'EST DU GREENWASHING »

Aujourd'hui, le groupe Iren, le Suez italien, ne parle plus d'incinérateur, mais de *« thermovalorisateur »*, organise des visites scolaires sur son *« pôle environnemental »* pour expliquer aux enfants que *« les déchets sont une ressource »* pour produire de l'électricité (équivalente à la consommation de 50 000 foyers) et chauffer 14 000 logements, que les rejets d'oxydes d'azote et autres dioxines sont sous contrôle et que la forêt de 15 000 arbres entourant les installations *« atténue »* les émissions de gaz à effet de serre et les particules fines du trafic automobile de l'autoroute toute proche. *« Tout ça, c'est du greenwashing*, s'étrangle Aldo Caffagni. *Les cancers, c'est dans vingt ou trente ans qu'on les comptera. »*

Dans son bureau à la mairie de Parme, l'adjoint à l'environnement, Gianluca Borghi, est moins catégorique : *« Bien sûr que l'objectif est de réduire la production des déchets, mais on ne peut pas complètement se passer des thermovalorisateurs. Quand elle était maire de Rome* [2016-2021], *Virginia Raggi disait qu'ils n'étaient pas nécessaires tout en continuant à envoyer ses déchets dans le reste de l'Italie. »* La veille, il inaugurait avec un dirigeant d'Iren la première centrale solaire de la commune : 900 panneaux déployés sur 5 000 mètres carrés en lieu et place de ce qui était la plus grande décharge de Parme avant que la ville ne décide de déclarer la guerre aux ordures. ■

STÉPHANE MANDARD

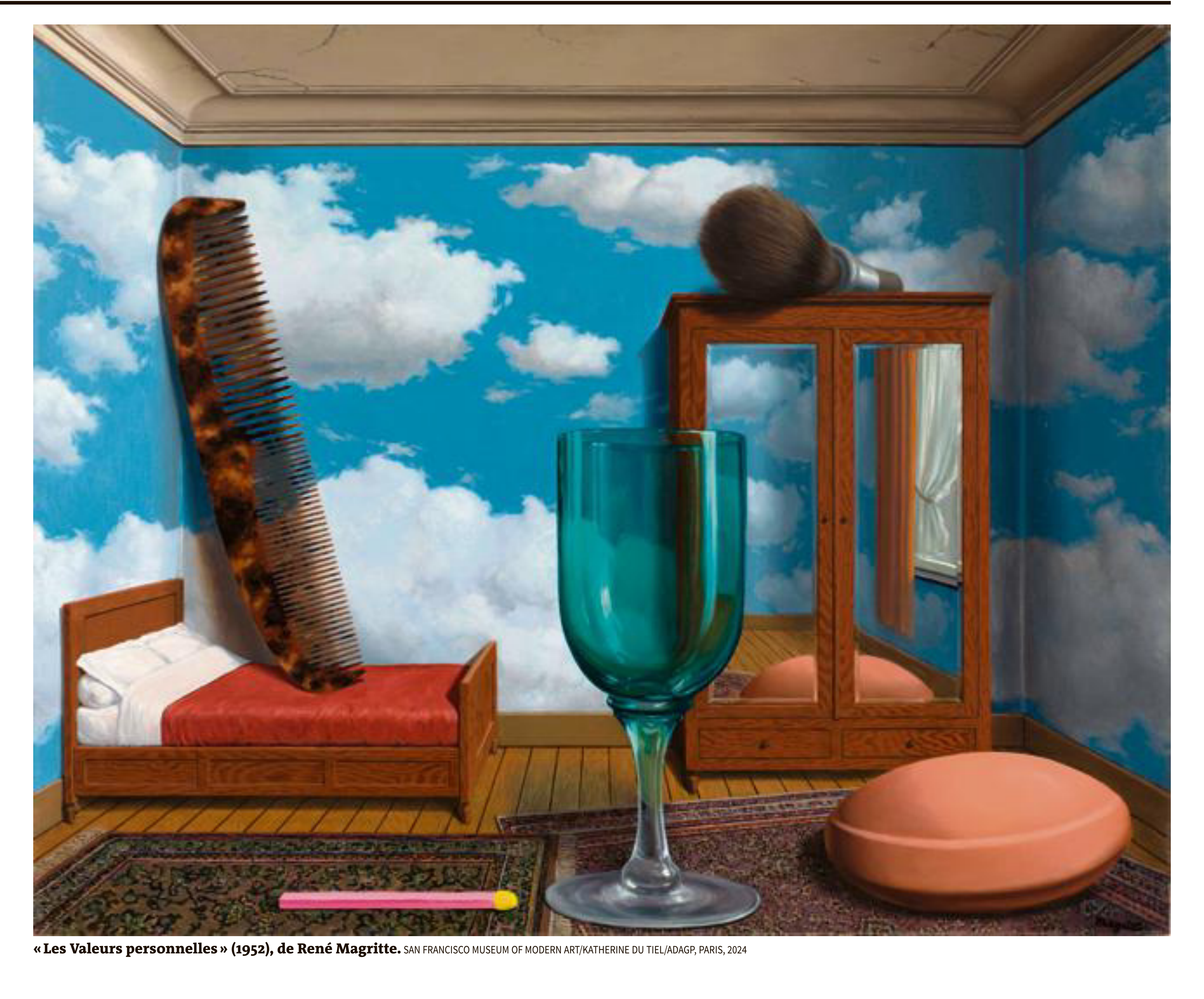
PHOTOS : KASIA STREK POUR « LE MONDE »





En haut : environ 180 000 tonnes de déchets résiduels sont brûlés chaque année dans l'incinérateur. A Parme, le 11 juillet. Ci-contre : Giana Barbini, ici avec sa fille, stocke les déchets plastiques dans le couloir de sa maison, à Parme, 12 juillet.

Prochain épisode *En Méditerranée, les bonnes fées sous-marines des coraux*



« Les Valeurs personnelles » (1952), de René Magritte. SAN FRANCISCO MUSEUM OF MODERN ART/KATHERINE DU TIEL/ADAGP, PARIS, 2024

Plongée tout en spirale dans le surréalisme au Centre Pompidou

Une vaste et riche exposition à Paris déroule une nouvelle histoire du mouvement artistique lancé il y a cent ans. Non sans quelques oublis et maladresses

ARTS

Il est des centenaires qui tombent bien. André Breton ayant écrit en 1924 le premier *Manifeste du surréalisme*, le Centre Pompidou à Paris prend prétexte de la commémoration de l'événement pour consacrer au mouvement une très vaste exposition.

Prétexte parce que des raisons plus sérieuses expliquent la décision : il n'y a plus eu à Beaubourg de grande manifestation sur le sujet depuis 2002 – l'exposition s'appelait alors « La Révolution surréaliste » ; depuis cette date, les approches historiques ont été très largement renouvelées ; et la multiplication des expositions en Europe et ailleurs depuis une dizaine d'années ainsi que la constante hausse des cotes des œuvres surréalistes sur le marché de l'art ont imposé comme une évidence qu'aucune avant-garde d'autrefois n'est plus présente et admirée aujourd'hui que ce mouvement. Le Centre Pompidou étant voué à des années de fermeture pour travaux, il aurait été regrettable que l'institution parisienne soit la dernière à prendre acte de cette évolution, dans cinq ou six ans. Avec « Surréalisme », c'est désormais chose faite.

Et faite en grand : le long d'un parcours en spirale, treize chapitres se suivent, chacun défini par un thème – forêts, nuit… –, un nom – Alice, Mélusine… – ou une notion – rêve, érotisme, cosmos… Dans chacun sont réunis principalement deux types d'objets : des œuvres visuelles et des écrits. Les premières sont de toutes natures matérielles : peinture, film, dessin, photo, collage, gravure, sculpture, etc. Les seconds sont à l'état de manuscrits (brouillons, lettres) ou d'imprimés (affiches, revues et livres). Ils se trouvent soit dans des vitrines, soit au mur pour ceux d'entre eux qui ont été jugés les plus importants. Cela signifie qu'une visite exhaustive excède vraisemblablement les capacités d'attention et d'endurance des visiteurs, si passionnés soient-ils, et que « Surréalisme » est donc à voir en deux ou trois fois.

Part insurrectionnelle sensible

Telle est sa structure générale. Avant d'en détailler les qualités, on doit cependant dire que l'exposition commence mal. Pour évoquer, paraît-il, le goût des surréalistes pour les foires et les parcs d'attractions, il a paru ingénieux de faire entrer par une porte inspirée, sans le moindre génie, des gueules monstrueuses du parc maniériste de Bomarzo et suivie d'un corridor sombre où sont placés des portraits photographiques des premiers membres du groupe, dont les noms sont à peine lisibles dans l'obscurité.

Ce couloir débouche sur une salle ronde, le centre de la spirale, où sont montrées des pages et des éditions du manifeste de 1924. Mais on ne peut les regarder sans subir, en guise de bande-son, une voix lisant des passages du manifeste. Laquelle voix est donnée pour celle de Breton, reconstituée par une intelligence artificielle. Breton avait les machines en horreur et le surréalisme n'a cessé de dénoncer la mécanisation et l'industrialisation forcenées de la nature et des hommes par la technique. La présence de ce gadget numérique trahit donc une complète méconnaissance de la pensée surréaliste.

Car le surréalisme, avant d'être texte ou dessin, est d'abord pensée : l'exigence d'une libération totale des capacités d'expression de l'être humain, quels que soient son sexe, son âge et son état social. Il s'agit, selon les mots de Breton, de créer *« en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale »*. Donc de se dégager tout autant des règles qui ont régenté si longtemps l'art poétique – la rime, la signification immédiate, par exemple – que de celles qu'on apprend encore alors dans les écoles des beaux-arts et de celles que les religions prétendent obstinément imposer.

Le surréalisme est d'abord une pensée : l'exigence d'une libération totale des capacités d'expression de l'être humain

Le surréalisme, en 1924, est une insurrection qui se répand. Il continue le travail de destruction engagé par Rimbaud et Lautréamont et dont dada est la première explosion collective, en 1916, alors que la première guerre mondiale prouve à l'humanité de quoi elle est capable grâce au progrès : s'exterminer en plus grand nombre et bien plus vite qu'avant. Cette révolte, sans doute est-il difficile de la faire sentir dans un musée, qui est, par définition, voué à l'ordre et la paix.

Grâce aux textes affichés, l'exposition s'efforce de rendre la part insurrectionnelle sensible. Elle met sous les yeux les pamphlets qui refusent toutes les formes d'autorité civile, militaire et religieuse, le capitalisme, le colonialisme et le fascisme. Elle n'oublie ni ses combats politiques ni ses luttes morales. Si bandeson il devait y avoir, pourquoi ne pas faire entendre par ce moyen les déclarations signées par les membres du groupe et quelques poèmes de Breton, Péret, Eluard, Char ? Et encore Bataille, Leiris et Artaud – Artaud qui est l'oublié inexplicable de l'exposition.

Autrices

Cette réserve sérieuse énoncée, l'exposition a d'indiscutables et rares mérites. Dans la catégorie des grands noms universellement reconnus, la qualité des prêts obtenus auprès des collections privées et publiques est remarquable. C'est un lieu commun, mais il faut en passer par lui : Max Ernst, Joan Miro, René Magritte, Victor Brauner et Salvador Dali font, de façons très diverses et changeantes, surgir des formes, des figures et des espaces tels qu'on n'en avait jamais vu auparavant. Ils continuent à dérouter et à magnétiser le regard des décennies plus tard.

La qualité des prêts obtenus auprès des collections privées et publiques est remarquable

Que ce soit en prenant le risque d'expérimentations matérielles aux résultats imprévisibles ou celui de détourner les procédés habituels de la représentation picturale pour donner à voir ce qui n'existe que dans les songes, ces peintres ont ouvert des territoires immenses et inventé des mondes, qu'ils ont arpentés jusqu'à leur mort. Ces derniers mots veulent dire jusqu'aux années 1960 et 1970, alors que le surréalisme était réputé périmé par les avant-gardes de l'époque, principalement nord-américaines. Leur répliquant alors un Brauner de 1965, un Ernst de 1969, un Jorge Camacho de 1972 : œuvres vivantes d'artistes vivants.

Ainsi est proposée une chronologie au long cours, radicalement différente de celle qui enterrait le mouvement vers 1945 ; d'autant plus longue qu'elle s'étend jusqu'à aujourd'hui et au dernier membre du groupe en activité, Jean-Claude Silbermann. Son montage de figures découpées en lévitation nommé *Alice* est l'une des surprises heureuses de l'exposition.

Il y en a beaucoup d'autres, parce que c'est une nouvelle histoire du surréalisme qui est ici déroulée. L'exposition parisienne vient après celle nommée « Surrealism Beyond Borders », montrée en 2021-2022 à la Tate Modern de Londres et au Metropolitan Museum of Art de New York. Au-delà des frontières, en effet, à commencer par les géographiques.

Si le surréalisme naît à Paris en 1924 et y recommence en 1945 après l'exil forcé aux Etats-Unis durant la seconde guerre mondiale, il y a aussi, très tôt, le groupe bruxellois, le plus connu parce que fort de la présence de Magritte. Peu après, il y a celui de Prague, avec Jindrich Styrsky, qui est peut-être le plus inventif de tous les praticiens du collage. Il y a les Britanniques, Stanley William Hayter et Gordon Onslow Ford. Il y a les Allemands, Hans Bellmer, Erwin Blumenfeld, Richard Oelze ou Wols, la plupart exilés pour cause de nazisme. Et des Scandinaves, des Autrichiens et des Suisses, dont Giacometti.

Si les principales expositions du groupe se déclaraient internationales, à Paris, Londres ou Mexico, c'était à juste titre, parce que le surréalisme avait alors réalisé, mieux encore que l'abstraction, le principe d'un internationalisme complet. C'était aller à rebours de la situation historique de l'entre-deux-guerres, quand triomphaient en Europe et ailleurs les nationalismes, accompagnés de leurs comparses habituels, racisme et antisémitisme.

L'autre frontière qui est ici, enfin, dépassée est celle de genres. En 2002, l'exposition ne montrait que trois œuvres ayant des femmes pour autrices.

Aujourd'hui, voici celles que l'on connaissait déjà alors : Meret Oppenheim, Claude Cahun, Leonora Carrington, Dorothea Tanning et Toyen. Et celles que l'on connaissait mal ou pas du tout : Remedios Varo, Maria Izquierdo, Ithell Colquhoun, Jane Graverol, Maria Martins, Rita Kernn-Larsen, Helen Lundeberg. Ce serait peu dire qu'elles se saisissaient des questions sexuelles sans hésiter, avec une intensité tranchante – une intensité qui était au même moment celle de la poète Joyce Mansour. Elles étaient peintres, sculptrices ou photographes.

Les unes sont demeurées dans ou près du surréalisme leurs œuvres durant. Les autres ont été touchées par lui brièvement, mais le contact avec lui a été décisif. Le plus remarquable est qu'il l'est toujours et la leçon paradoxale de cette exposition immense est qu'elle n'a pas épuisé son sujet. On n'en a pas fini avec le surréalisme, parce que le désir de révolution ne peut pas mourir. ■

PHILIPPE DAGEN

***Surréalisme,** Centre Pompidou, Paris, 4e. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures, 23 heures le jeudi. Entrée de 14 à 17 €. Jusqu'au 13 janvier 2025.*

Estelle Meyer réenchante Sarah Bernhardt

Géraldine Martineau met en scène l'ardente comédienne et chanteuse dans le rôle de « la Divine »

Estelle Meyer (deuxième à gauche), dans « L'Extraordinaire Destinée de Sarah Bernhardt », de Géraldine Martineau, au Théâtre du Palais-Royal, à Paris, le 24 août.
FABIENNE RAPPENEAU

THÉÂTRE

Elle s'appelle Estelle Meyer et pourrait bien devenir l'une des figures majeures de la rentrée du théâtre privé parisien. En choisissant cette ardente comédienne et chanteuse pour le rôle-titre de sa nouvelle création, *L'Extraordinaire Destinée de Sarah Bernhardt*, Géraldine Martineau, autrice et metteuse en scène, a réussi son casting. Il fallait une sacrée personnalité pour incarner « la Divine » Sarah Bernhardt (1844-1923), la légendaire tragédienne, interprète notamment de *Phèdre* et de *L'Aiglon,* dont les funérailles attirèrent à Paris une foule de quelque 400 000 personnes.

Raconter en une heure cinquante l'incroyable parcours de celle que Jean Cocteau (1889-1963) qualifia de *« monstre sacré »* relève du challenge. Sur la scène de l'historique Théâtre du Palais-Royal, à Paris, on est tout de suite saisi par la singularité d'Estelle Meyer. Sa voix, sa manière d'être, sa présence, tout chez elle dégage une fougue généreuse, une puissance baroque mais sans esbroufe.

Autour d'elle, accompagnés de Florence Hennequin au violoncelle et de Bastien Dollinger au piano et à la clarinette, virevoltent sept comédiennes et comédiens interprétant avec aisance trente-quatre rôles. Une troupe parfaitement accordée et joliment costumée par Cindy Lombardi pour un récit mis en scène avec une épatante fluidité.

Pionnière

De sa scolarité au couvent de Grandchamp à Versailles (Yvelines) à sa tournée américaine, de sa démission fracassante de la Comédie-Française à la direction du Théâtre des Nations (devenu Théâtre de la Ville-Sarah Bernhardt), de son audition au Conservatoire à sa rencontre avec Victor Hugo (1802-1885) qui l'encensera, une succession de tableaux, ponctués de très réussis intermèdes chantés, déroule les épisodes marquants de la vie artistique et surtout intime d'une femme en avance sur son temps. Si la logique de cette pièce est chronologique et biographique, elle ne se veut pas exhaustive mais centrée sur la soif de liberté et les combats de Sarah Bernhardt.

Le rythme de ce spectacle à la fois exigeant et accessible à tous est à l'image de l'impétuosité de cette artiste hors norme : fantaisiste et plein de vitalité. On ne s'ennuie jamais à suivre l'épopée de cette femme pionnière qui n'avait que faire des conventions et du qu'en-dira-t-on, prête à jouer des rôles d'hommes, à partir aux quatre coins du monde, à diriger avec poigne des théâtres. Estelle Meyer y est pour beaucoup tant elle sait, au fil de ce parcours de vie trépidant, alterner les émotions, distiller ce qu'il faut d'humour ou de douleur, et éviter toute caricature du modèle.

Si cette pièce rend un bel hommage à cette figure théâtrale dont on mesure l'incroyable force de caractère, elle pèche parfois par manque de contextualisation. Le poids de l'époque conservatrice et patriarcale n'apparaît malheureusement qu'en filigrane. La traversée de deux guerres dans lesquelles elle s'engagea à sa manière – installant une infirmerie dans le Théâtre de l'Odéon en 1870 et participant à une tournée théâtrale pour soutenir le moral des soldats en 1916 –, la lutte contre l'antisémitisme et sa défense de Dreyfus au côté de Zola sont rapidement évoquées. En revanche, sa relation avec son amour de fils, Maurice – formidablement interprété à tous les âges par l'espiègle Sylvain Dieuaide –, ou avec ses sœurs offre de très beaux moments d'intimité.

Autour d'elle virevoltent sept comédiennes et comédiens interprétant avec aisance trente-quatre rôles

Après l'adaptation de *La Petite Sirène*, d'Andersen, et de *La Dame de la mer*, d'Ibsen, pour la Comédie-Française, Géraldine Martineau, 39 ans, confirme son talent de metteuse en scène mais aussi d'autrice, et sa capacité à sans cesse se renouveler. Elle offre à Estelle Meyer un rôle sur mesure dans lequel cette artiste polymorphe (récemment remarquée dans son spectacle *Niquer la fatalité*), à l'allure de gitane et au timbre de voix inoubliable, peut déployer toute son humanité.

Quant à Sarah Bernhardt, elle revient à la mode un siècle après sa mort. En 2023, une exposition a été consacrée à ce modèle féminin d'émancipation au Petit Palais, à Paris. Et le 18 décembre sortira *Sarah Bernhardt, la Divine*, le nouveau film de Guillaume Nicloux avec Sandrine Kiberlain. On pourrait aisément reprendre la devise de la tragédienne : *« Quand même ! »*, il était temps de redonner vie à cette artiste flamboyante. ■

SANDRINE BLANCHARD

L'Extraordinaire Destinée de Sarah Bernhardt, texte et mise en scène de Géraldine Martineau. Avec Estelle Meyer, Marie-Christine Letort, Isabelle Gardien, Blanche Leleu, Priscilla Bescond, Adrien Melin, Sylvain Dieuaide, Antoine Cholet, Florence Hennequin, Bastien Dollinger. Théâtre du Palais-Royal, Paris 1er. Jusqu'au 22 décembre. Tarifs : de 18 € à 65 €.

A la Mostra, Daniel Craig, en intello gay, se perd dans le caricatural « Queer »

L'adaptation du livre de William S. Burroughs par le réalisateur Luca Guadagnino souffre d'une mise en scène dénuée d'originalité

VENISE (ITALIE)

Jouir peut attendre : annoncé comme le film détonant de la Mostra de Venise, dont la 81e édition s'achèvera le samedi 7 septembre, *Queer*, de Luca Guadagnino, avec Daniel Craig dans le rôle d'un gay sous l'emprise de drogues, est juste une mécanique plus ou moins bien huilée. Adapté du livre du même nom de William S. Burroughs (1914-1997), écrit en 1952 et publié seulement en 1985, ce long-métrage en lice pour le Lion d'or – vingt et un films sont en compétition – est dénué d'originalité : son récit est littéral, son image propre, et Daniel Craig y apparaît un peu crispé dans son costume en lin avec chapeau, de ceux que portait Burroughs.

Car le roman de l'écrivain de la Beat Generation est largement autobiographique : au Mexique, Lee, quadragénaire, traîne son mal-être dans les bars homos, cherche à assouvir son désir pour des jeunes hommes. Il vit une liaison passionnelle mais contrariée avec Allerton (Drew Starkey) en compagnie duquel il partira en Amazonie pour trouver une plante, le yagé, connue pour favoriser la télépathie.

Daniel Craig, étiqueté depuis près de vingt ans comme l'agent 007 (de *Casino Royale*, en 2006, à *Mourir peut attendre*, en 2021), endosse le rôle de cet homme fragilisé, même si le héros de *Queer* partage avec James Bond un amour immodéré pour les armes. Burroughs était un être complexe, un érudit qui fréquentait des malfrats, un homme marié qui tua sa femme sans le vouloir, en jouant à Guillaume Tell : il visa mal et la balle alla se loger dans la tête de son épouse au lieu de toucher le verre qui était posé dessus. L'épisode tragique est retranscrit dans le film de Guadagnino.

Trop explicatif

C'est d'ailleurs l'un des défauts de *Queer* : il est trop explicatif. Dès les premiers plans, tout nous est signalé de manière scolaire, les pistolets étalés dans la chambre de Lee, les cendriers pleins, mais aussi les taches sur le dessus-de-lit de l'hôtel de passe, où a lieu la première scène de sexe. Sur ce plan-là, ne rien attendre d'exceptionnel, si ce n'est de belles paires de fesses, et aussi cet instant érotique où Daniel Craig « mord » un sexe à travers un caleçon bien moulé. Cela va sans dire, *Queer* est éligible au Queer Lion, prix LGBT du festival vénitien.

Paradoxalement, ce drame sous substances ne cherche pas réellement à faire ressentir l'errance du personnage : *Queer* privilégie l'action, hormis une ou deux scènes de rêverie, tel ce corps nu de femme sans jambes. Daniel Craig est presque toujours en mouvement, avec les yeux plissés du baroudeur : il entre dans un bar, commande une boisson, ressort, en quête de chair. Mais les rues sentent le fabriqué, on ne croit pas une seconde qu'il se promène, et la lumière chaude, permanente, donne l'impression qu'il est toujours la même heure. La mise en scène est surlignée par une musique conquérante, le récit est divisé en chapitres pour que l'on ne se perde pas. A force de guider le spectateur, Guadagnino le perd et vide son imaginaire.

Le cinéaste italien, réalisateur de *Call Me By Your Name* (2017), déploie des effets mais oublie l'essentiel : il ne permet pas véritablement à Daniel Craig d'exprimer le côté halluciné de Lee, alias Burroughs. Pour cela, il aurait fallu que la caméra passe plus de temps sur son visage. Quant aux scènes dans la jungle, elles ressemblent davantage à un feuilleton d'aventure qu'à une quête de sens. Daniel Craig réussit malgré tout à transmettre le dépit amoureux : son personnage est souvent tièdement accueilli par son amant, lequel tient à son indépendance. Pour ne pas perdre Allerton, Lee est prêt à se faire tout petit. Décidément loin de 007. ■

CLARISSE FABRE

Film italien, américain de Luca Guadagnino. Avec Daniel Craig, Drew Starkey (2 h 15).

Cuisine en immersion sur « Le Terrible »

Le « globe-cooker » Fred Chesneau officie à bord d'un sous-marin

CANAL+
JEUDI 5 - 22 H 50
DOCUMENTAIRE

Frédéric (alias Fred) Chesneau (alias « le globe-cooker ») est connu pour ses aventures culinaires diffusées sur Canal+ : il a parcouru la planète dans le cadre des « Nouveaux Explorateurs » (2007-2014), visité les arrondissements parisiens à la recherche d'enseignes de restaurants et de magasins d'alimentation du monde (« Les Paris du globe-cooker », 2016 et 2018) ou arpenté les régions françaises (« Les Terroirs de Fred Chesneau », 2022).

Il s'invite chez les gens du cru, s'initie à leurs traditions et cuisine avec eux, le tout avec le sympathique enthousiasme et la souriante gentillesse qu'on lui connaît. Dans cette nouvelle série pour Canal+, « Cuisines hors de portée », c'est à une immersion littérale que se soumet le cuisinier en rejoignant l'équipage de marins pompiers du *Terrible*, un sous-marin nucléaire lanceur d'engins de la marine nationale.

Des reportages ont déjà montré la vie des sous-mariniers et, particulièrement, l'organisation de l'intendance (la chaîne YouTube de la marine nationale a mis en ligne quelques reportages dans les entrailles et les cuisines des sous-marins). Mais, autant qu'on sache, il n'est pas ordinaire qu'une équipe de tournage passe huit jours à bord et qu'un cuisinier « invité » se charge du menu complet d'un repas exceptionnel.

Masques à oxygène

Pour ce faire, le « globe-cooker » a suivi une formation physique ad hoc et a été initié aux exercices d'alerte auxquels sont régulièrement soumis les marins pompiers en cas de zone polluée par un dégagement de fumée : pendant qu'on active les procédures de sécurité, les cuisiniers (deux chefs et un boulanger-pâtissier) restent à leurs fourneaux, équipés de masques à oxygène.


Pendant les procédures de sécurité, dans le sous-marin nucléaire, les cuisiniers travaillent avec des masques à oxygène.
L'ATELIER DE FRED PRODUCTION

Au cours de ce reportage au long cours, tout est envisagé, du chargement des vivres jusqu'au largage des déchets périssables dans des sacs en plastique biodégradable. Et l'on constate que la ténuité de l'office (6 mètres carrés !), la « prise d'assiette » et le roulis n'empêchent pas une cuisine variée et du pain frais à chaque repas. Viandes, poissons (et même les homards bretons embarqués par Fred Chesneau et réglés *« sur [s]a cagnotte »*, précise-t-il) : à peu près de tout est consommé, sauf l'animal dont le nom ne doit pas être prononcé à bord (superstition marine), une « bête aux grandes oreilles autrement appelée *Oryctolagus cuniculus* », ainsi que le stipule le compte Facebook de la marine nationale.

Le menu est le même pour l'équipage et le carré du commandant (seuls le service, les assiettes et les couverts diffèrent). Et Fred va régaler tout le monde à la fin de son séjour, préparant un menu raffiné pour 130 personnes, heures où elle n'est pas en service (il faut nourrir l'équipage en deux services à chaque repas).

Pour ce faire, le « globe-cooker » est aidé par les deux cuisiniers et le boulanger-pâtissier, qui rappellent qu'ils sont des *« artisans au milieu de techniciens »*. Car, en dépit de l'excellente humeur à bord, ce sous-marin hautement technologique est toujours prêt à *« montrer les muscles »* et à déclencher une *« mise en œuvre de la dissuasion nucléaire »* sur ordre du président de la République. ■

RENAUD MACHART

Cuisines hors de portée : sous-marin nucléaire, *documentaire de Fred Chesneau, réalisé par Olivia Chiché et Julien Fouilhé (Fr., 2023, 57 min). Sur MyCanal jusqu'au 31 décembre 2027.*

La lune de miel avortée de Jennifer Lopez et de George Clooney

En 1998, Steven Soderbergh adaptait un roman policier d'Elmore Leonard autour de l'illusion d'un amour fou entre une flic et un braqueur

OCS
JEUDI 5 - 20 H 50
FILM

Les Américains ont trouvé un beau nom pour désigner le genre auquel est censé appartenir *Hors d'atteinte* : le *caper movie*, un film où des individus préparent un casse qu'ils n'accompliront qu'à la fin. Steven Soderbergh a choisi de réaliser un autre film, en tout point remarquable, d'autant plus étonnant qu'il doit autant à Stendhal – un amour tortueux qu'un couple ne peut assumer qu'en se brisant – qu'à l'excellent roman policier d'Elmore Leonard, *Loin des yeux* (Rivages, 1998) qu'il respecte presque à la lettre.

Soderbergh a gardé de Leonard son talent à pousser jusqu'à l'absurde les codes du roman policier. Dans *Hors d'atteinte*, Jack Foley (George Clooney) braque les banques armé d'un sac en papier et d'un crayon, se fait coffrer par la police à cause d'une voiture trop lente au démarrage et s'entoure de complices débiles. Un idiot en somme, qui, en plus, tombe amoureux. L'intrigue est limpide et tordue. Foley, devenu cambrioleur dès le plus jeune âge, ne peut s'exprimer qu'en enfreignant le code pénal ; Karen Sisco (Jennifer Lopez) est une flic dont le professionnalisme tient du militantisme. L'opposition de ces deux personnages devrait les mener à une guerre impitoyable. Soderbergh a préféré mettre en scène une lune de miel avortée. *Hors d'atteinte* est un film puritain, dont l'érotisme patent n'a aucune chance de se matérialiser, puisque ces deux individus se trouvent dans l'impossibilité de se toucher.

Sensualité bridée

Dans l'une des premières scènes, Jack fait ainsi la connaissance de Karen… dans le coffre d'une voiture. Soderbergh filme la séquence en gros plan, presque sans éclairage, élaborant un espace utopique où le couple se réfugie sans jamais entrer en contact. Superbe moment de sensualité bridée. Par sa démarche, sa façon d'analyser ce qui se passe en un clin d'œil, de se laisser deviner avant même de prononcer un mot, Clooney fait penser à Steve McQueen ; la sensualité de Jennifer Lopez, la barrière invisible qu'elle installe entre elle et le public, rappelle de manière frappante Veronica Lake.

Il y a un très beau moment dans *Hors d'atteinte*. Karen prend un verre dans le bar d'un hôtel ; trois hommes l'accostent. Elle les repousse. Jack apparaît, génie sorti de sa boîte, convoqué par la seule force de la pensée. Soderbergh filme leur tête-à-tête de manière elliptique. Jack dit à Karen : *« Et, l'instant d'après, il est trop tard pour faire quelque chose. Il vous reste le souvenir de ce qui aurait pu se passer. Une telle chose ne se produit que quelques fois dans une vie. »* Karen répond calmement : *« Ou une seule fois. »* ■

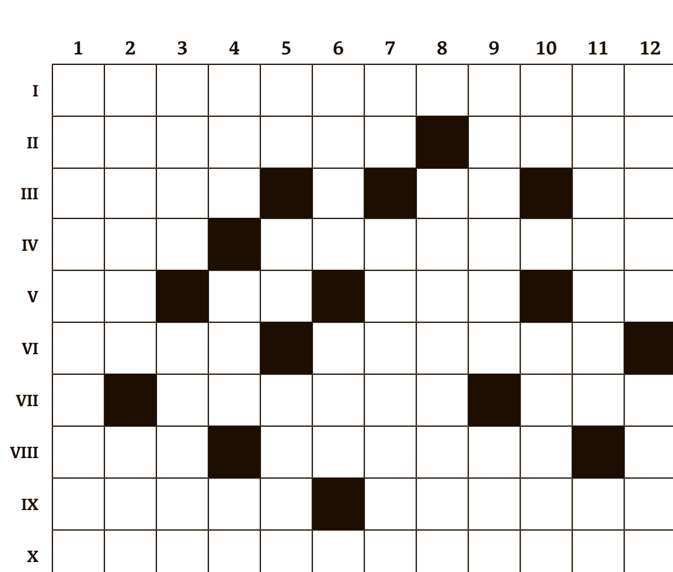
SAMUEL BLUMENFELD

Hors d'atteinte, *film de Steven Soderbergh (EU, 1998, 122 min). Avec George Clooney, Jennifer Lopez, Ving Rhames.*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 208
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



HORIZONTALEMENT

I. Bien souvent le vol nuptial leur est fatal. **II.** A féminisé sa plume. Ouverture chez la vieille. **III.** Donne de l'intensité. En pente. Le même. **IV.** Paresseux. Ouvre en grand en venant de la droite. **V.** Patron dans la Manche. Ouvre les calculs. Fit l'innocent. Bonne carte. **VI.** Rejoint la Vilaine. Réclamai une reprise. **VII.** Mis à plat. Bien fatigué. **VIII.** Pour comparer les énergies. Poivriers grimpants. **IX.** Vide la barque. Araignées productrices de soie. **X.** Assure l'ambiance à la fête.

VERTICALEMENT

1. Jacques et les autres pour qui tout serait programmé. **2.** Président des assemblées constituantes et de la République. Plume italienne. **3.** Amérindiens. Sévère quand elle est bonne. **4.** La fin des réflexes. Démonstratif. Cours de la Botte. **5.** Bien descendu. Possessif. Ouverture vers le large. **6.** Dans un propos papal. L'oseille du céréalier. **7.** Au bout de l'avenue. Eglises d'Orient acceptant l'autorité papale. **8.** Enduira salement. **9.** Mis à la disposition. Dans le filet. **10.** Ouvre des possibilités. Pareillement. **11.** Couvrais de fringues. Points en opposition. **12.** Productions du cassier. Sur la rose.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 207

HORIZONTALEMENT I. Excentricité. **II.** Mercure. Aron. **III.** Aroïdées. Art. **IV.** Nô. Mis. Epier. **V.** Adret. Initié. **VI.** Tennessee. Em. **VII.** Ir. OE. Gaze. **VIII.** Omo. Ulules. **IX.** Ninon. Li. Ise. **X.** Sécuritaires.

VERTICALEMENT 1. Emanations. **2.** Xérodermie. **3.** Cro. RN. Onc. **4.** Eciment. Ou. **5.** Nudité. UNR. **6.** Très. Sol. **7.** Rée. Iseult. **8.** Séné. Lia. **9.** CA. Piège. **10.** Irait. Asir. **11.** Toréiez. Se. **12.** Entremêlés.

SUDOKU
N°24-208



						9	6	8
							2	1
					2			
		7			1			5
		1			5	7		6
	8			2				9
	4	6		5	7		8	
	9			1	4			2

1	8	3	9	2	4	5	7	6
4	9	2	5	7	6	8	1	3
5	6	7	1	3	8	4	2	9
3	2	6	7	8	5	1	9	4
8	5	4	2	1	9	3	6	7
7	1	9	6	4	3	2	8	5
6	4	5	8	9	2	7	3	1
9	7	8	3	5	1	6	4	2
2	3	1	4	6	7	9	5	8

Moyen
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26





L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux





Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Marie-Anne Cohendet Adopter la proportionnelle serait la voie de la sagesse

La constitutionnaliste estime que le refus du compromis politique, qui persiste en France, à la différence des autres pays d'Europe, provient en grande partie des pouvoirs excessifs du président et du mode de scrutin

La gauche a gagné les législatives car sa coalition a le plus grand nombre de députés. Elle est majoritaire, même si sa majorité n'est que relative. Le président de la République aurait donc dû confier la direction du gouvernement au leader qu'elle s'est choisi, Lucie Castets. Dans un autre pays de l'Union européenne (UE), le Nouveau Front populaire aurait voulu et pu rechercher des compromis avec d'autres partis. Il aurait aussi pu former un gouvernement dit « minoritaire », ne disposant pas d'une majorité absolue mais qui n'est pas renversé par les autres. Mais les partis français s'opposent au compromis, au point de risquer une situation de blocage et une crise grave. Ils restent crispés sur leur programme, chacun rêve de l'Elysée et d'une majorité absolue en 2027. C'est pour cette raison, et parce que le président veut garder la maîtrise de l'agenda politique, que la formation du gouvernement tient du casse-tête chinois. Or ces deux facteurs résultent largement du mode de scrutin.

En démocratie, le pouvoir implique responsabilité. C'est pourquoi, comme tous les autres Etats de l'UE sauf Chypre, la Ve République établit un régime qui est parlementaire, du seul fait qu'elle organise la responsabilité du gouvernement devant le Parlement. Ainsi, selon notre Constitution, le gouvernement est puissant, c'est lui, et non pas le président, qui détermine et conduit la politique de la nation (article 20), sous la direction du premier ministre (article 21) parce qu'il est légitimé et contrôlé en permanence par les représentants du peuple (articles 49 et 50).

Au contraire, le président est un garant et un arbitre (article 5) même s'il est élu directement par le peuple, il n'a pas de responsabilité purement politique (article 68). Qu'en est-il en fait ? Dans les autres régimes parlementaires de l'UE, c'est le premier ministre qui dirige la politique, jamais le chef de l'Etat, même quand il est élu directement par le peuple. En France, au contraire, le président est le plus souvent le leader de la majorité parlementaire et donc du gouvernement. Cette surpuissance s'explique largement par le fait qu'il dispose du droit de dissolution (qui appartient ailleurs en principe au premier ministre), d'autant plus redoutable que le scrutin est majoritaire.

> EN FRANCE, LE PRÉSIDENT EST LE PLUS SOUVENT TRÈS PUISSANT, ALORS QU'IL EST POLITIQUEMENT IRRESPONSABLE

En effet, comme ce scrutin grossit en principe l'image du parti arrivé en tête, beaucoup de députés risquent de perdre leur siège et ils sont donc incités à la soumission au président. Avec la proportionnelle, la plupart d'entre eux seraient réélus, donc le droit de dissolution deviendrait un sabre de carton. Notre président est ainsi le plus souvent très puissant, alors qu'il est politiquement irresponsable. Cette surpuissance, qui lui permet d'interpréter très largement ses pouvoirs, est fondée essentiellement sur la soumission de la majorité parlementaire, qui le regarde comme son chef. Et cela, même si c'est une majorité relative, comme lors des périodes 1988-1993 et 2022-2024.

Mais dès lors que le parti ou la coalition qui a le plus grand nombre de députés ne partage pas ses vues, le président, ayant perdu le fondement de ses abus de pouvoir, doit respecter strictement la Constitution. Il redevient un arbitre et un garant, il ne peut plus diriger la politique nationale. Il doit se cantonner à son rôle de chef de l'Etat, la politique étant dirigée par le seul premier ministre, conformément à la Constitution.

Aujourd'hui, la coalition qui réunit le plus grand nombre de députés étant opposée au président, nous sommes dans une nouvelle forme de cohabitation, même si cette majorité est relative. Mais encore faut-il qu'elle soit stable. Si cette coalition se brise et qu'il en existe une autre, moins hostile au président, il peut esquiver cet obstacle. Lors des trois premières cohabitations, la majorité, parce qu'elle était absolue, pouvait imposer son leader comme premier ministre. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Mais le respect de la volonté du peuple exprimée aux législatives impose le choix d'un gouvernement de gauche ou de coalition dominé par la gauche, s'il parvient à ne pas être renversé.

Vie politique moins agressive

Dans les autres pays de l'UE, le scrutin étant proportionnel ou mixte, il y a des gouvernements de coalition. Il faut du temps pour élaborer un programme, mais il garantit souvent une stabilité plus grande qu'en France. Ainsi, en Allemagne, au Luxembourg, ou en Suède, les gouvernements durent souvent cinq ans, contre dix-huit mois en France. La participation aux législatives est souvent de l'ordre de 80 %, car au lieu de voter contre le parti qu'on déteste, on vote pour le parti que l'on apprécie. La vie politique est moins agressive, car chaque parti veille à ménager ceux dont il aura peut-être besoin demain. Le compromis n'est pas la compromission. Il implique la bienveillance et le respect d'autrui.

En France, nous avons renoncé à un scrutin proportionnel pour trois raisons principales. D'abord, pour renforcer le président, or ses pouvoirs sont trop étendus. Ensuite, pour éviter l'instabilité de la IVe République, or la Ve a rationalisé le parlementarisme. Enfin, pour limiter l'accès des extrémistes au pouvoir, or ce type de scrutin n'a pas empêché les extrêmes de remporter des élections à l'étranger.

Dans un contexte où un parti extrémiste, allié aux régimes les plus autoritaires, représente 30 % de l'électorat, la situation est assez simple. Soit nous ne changeons pas de mode de scrutin, convaincus que demain sera le grand soir qui donnera tout le pouvoir à tel parti, et nous déroulons un tapis rouge à ce parti. C'est lui qui profitera un jour de l'effet de loupe du scrutin majoritaire : il aura une majorité absolue avec 30 % ou 35 % des voix, car le barrage républicain ne fonctionnera plus.

Soit nous adoptons la proportionnelle, alors un parti ayant 35 % des voix aura 35 % des députés. Il n'aura pas tout seul quasiment tous les pouvoirs. Il devra s'allier à d'autres pour gouverner. S'il y parvient, il devra faire des compromis, mettre de l'eau dans son vin. Sinon, un gouvernement se formera sans lui, par l'alliance d'autres partis. Le changement de mode de scrutin peut se faire tout simplement, par la loi ordinaire. Ce serait la voie de la sagesse. Notre régime politique fonctionnerait de manière plus mature et plus équilibrée. ■

Marie-Anne Cohendet *est professeure de droit constitutionnel à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Elle a écrit sa thèse sur la première cohabitation entre François Mitterrand et Jacques Chirac, de 1986 à 1988, publiée sous le titre « La Cohabitation. Leçons d'une expérience » (PUF, 1993)*

Frédéric Rolin Sous la IVe République, réputée si fragile, la France est restée en état d'être gouvernée

Face à l'inquiétude d'une France sans majorité, le professeur de droit public constate que si la IVe République est décriée pour son instabilité, elle n'a été ni stérile ni sans ambitions. Son parlementarisme tout comme son pragmatisme devraient nous inspirer pour surmonter la situation actuelle

Réforme. Le mot est écrit dans le programme de tout candidat à une élection, il est sur les lèvres de tous les décideurs politiques, il est dans l'esprit de tous les administrateurs ambitieux, il est dans tous les conseils des communicants à leurs clients : un fait divers – une réforme ; un frémissement de l'opinion – une réforme ; une grève, un rachat d'entreprise, une action menaçante de l'étranger – une réforme ; et, évidemment, un fait de société – une réforme.

Peu importe qu'après qu'une loi a été votée, ses décrets d'application ne soient pas édictés et que la réforme n'entre pas en vigueur. La loi du 13 avril 2023 pour l'accès des étudiants à une offre de restauration à prix modéré ne s'applique pas, faute de décret : qui s'en préoccupe ? Seuls dix des vingt-huit décrets d'application de la loi du 23 octobre 2023 sur l'industrie verte ont été pris : quelle importance ? Aucun des décrets de la loi de finances pour 2023 n'est entré en vigueur : cela a-t-il changé quoi que ce soit ?

Et ce qui est vrai pour le législateur l'est aussi pour le pouvoir réglementaire gouvernemental : bien des codes ont doublé, voire triplé, de volume en vingt ans, le plus souvent dans leur partie réglementaire. Et peut-on vraiment dire qu'il y a un mieux ? Construit-on mieux et plus de logements depuis que le code de la construction et de l'habitation a doublé de volume ? Non, évidemment non.

Précédents belge et espagnol

Pour le dire très simplement, voter un texte ne résout pas un problème. C'est un moyen qui paraît peu onéreux, et médiatiquement porteur de paraître le prendre en charge. Un « plan », une « loi-programme », un « engagement national », nous en avons vu des myriades, sans effets sensibles. Qui se souvient encore de la loi Engagement national pour le logement de 2006, qui n'a résolu aucun problème et, en particulier, ni celui du déficit de construction ni celui du mal-logement.

Ceux qui élaborent, amendent, votent, adoptent ces textes législatifs et réglementaires sont aussi souvent ceux qui tiennent un discours parfois véhément sur l'« inflation normative » et réunissent des commissions chargées de « simplifier le droit ». Simplifications qui ne mènent pas à grand-chose, voire aggravent le problème. A quoi bon abroger l'existence d'une « haute autorité », qui, de toute façon, ne se réunissait plus depuis longtemps ? A quoi bon introduire des dérogations pour tenter de contourner une règle, ce qui ne fait qu'ajouter des difficultés ?

Pourtant, la situation politique que nous connaissons depuis quelques semaines devrait, au lieu de nous faire pousser des hauts cris, nous faire réfléchir davantage. On a déjà évoqué, de-ci de-là, des exemples étrangers, ceux de la Belgique ou de l'Espagne demeurés pendant de longues périodes sans gouvernement et qui, aux dires des observateurs, n'en ont pas ressenti de conséquences particulières. Mais il est moins courant de nous pencher sur notre propre passé, cette « République des partis » à laquelle a mis fin la Ve, et depuis 1958 méprisée, car synonyme de blocages, d'inconséquences et de faiblesse.

> IL Y AURA MOINS DE LOIS, IL Y AURA MOINS DE DÉCRETS, IL Y AURA MOINS DE « PLANS », DE « GRENELLE », DE CECI OU DE CELA. MAIS CELA NE SIGNIFIERA PAS LA RUINE

Et pourtant, à bien y regarder, sous cette IVe République réputée si fragile, avec ses faibles majorités (prises en tenaille entre un bloc communiste, à gauche, et un bloc gaulliste puis poujadiste, à droite), bien des œuvres majeures ont été accomplies. Celles-ci constituent, peut-être davantage que l'héritage du Général, le socle sur lequel s'est construite la France moderne. A commencer évidemment par l'Europe : c'est bien sous la IVe République que la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en 1954, et la Communauté économique européenne, en 1957, ancêtres de notre Union européenne, ont été établies.

Mais c'est aussi durant la IV République, modeste sur le plan normatif, qu'ont été menés les programmes nucléaires français, civils et militaires : le premier essai nucléaire dans le Sahara, dont la Ve République naissante récolte tous les lauriers, n'aurait pas pu avoir lieu sans l'œuvre discrète mais efficace de Pierre Mendès France et Félix Gaillard.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Il ne s'agit pas ici d'inventer une histoire glorieuse de la IVe République. Elle a connu son lot d'échecs, celui de la Communauté européenne de défense, son incapacité à gérer les débuts de la décolonisation (à l'exception notable, une nouvelle fois, de Pierre Mendès France en Indochine) et, sur le plan des politiques intérieures, les crises de l'économie et du logement ne furent toujours résolues dans les délais et les conditions que l'on aurait pu espérer.

Jupiter doit être remisé

Mais il reste une chose : même avec des gouvernements faibles, minoritaires, démissionnaires, même avec des assemblées instables et fragmentées, la France est en état d'être gouvernée. Il y aura moins de lois, il y aura moins de décrets, il y aura moins de « plans », de « Grenelle », de ceci ou de cela. Il y aura, peut-être même, des budgets votés en retard, avec les reconductions mensuelles de l'année antérieure, pour faire fonctionner les services publics et payer les fonctionnaires. Mais cela ne signifiera pas que notre pays ira à sa ruine ou à son effondrement. Les discours millénaristes sur le déclin de la France qui découlerait d'un blocage des institutions n'ont pas lieu d'être.

En revanche, les discours sur « la grandeur », comme disait le Général, ou « jupitériens », comme a cru pouvoir le dire son dernier successeur en date, devront sans doute être remisés face à des réalités plus triviales : celle de réunir une majorité sur un projet, celle d'obtenir que tous les ministres d'une coalition contresignent un décret, celle des accommodements et des compromis nécessaires, que les oppositions désigneront comme des marchandages et qui sont cependant aussi utiles qu'efficaces.

Peut-être même que ces gouvernements fragiles et minoritaires, ces votes variables à l'Assemblée nationale nous amèneront-ils vers ce que beaucoup ont déjà souhaité : une République véritablement parlementaire qui abandonne les oriflammes et les oripeaux du présidentialisme. C'est sans doute autour de ces idées que se décideront les victoires contre les extrêmes. ■

Frédéric Rolin *est professeur de droit public à l'université Paris-Saclay*

Arne Wegner « Former une coalition gouvernementale peut prendre du temps »

La recherche d'une majorité s'appuie sur une négociation entre adversaires politiques, rappelle le constitutionnaliste en comparant les systèmes politiques français et allemand

ENTRETIEN

Doctorant en droit européen à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et à l'Université libre de Berlin, Arne Wegner a aussi travaillé pendant quatre ans en tant qu'assistant pour deux députés de la CDU au Bundestag allemand et en tant que conseiller juridique à la Commission européenne.

Dans un article publié sur le site de blog allemand « Verfassungsblog » (« blog constitutionnel »), vous essayez d'expliquer la situation inédite dans laquelle se trouve la France après les élections. Comprend-on, outre-Rhin, pourquoi les responsables politiques français ont tant de mal à s'entendre ?

Ce qui se passe actuellement dans la politique française paraît un peu étrange pour un regard allemand. On s'est d'abord demandé pourquoi Emmanuel Macron avait dissous l'Assemblée nationale le soir des élections européennes, si peu de temps avant les Jeux olympiques, alors que le score de son parti n'était pas si mauvais – en tout cas, moins désastreux que celui du gouvernement allemand. La France se retrouve aujourd'hui avec trois blocs qui ont obtenu à peu près le même score, mais aucun n'a de majorité absolue. Pour moi, cela veut dire que les Français ont voté pour une cohabitation, c'est-à-dire pour un autre gouvernement. Ils veulent une alliance de centre-gauche, une alliance entre le Nouveau Front populaire (NFP) et le bloc central. Il y a donc une nécessité de chercher une majorité et de former une coalition.

Et comment concrètement bâtir une nouvelle coalition qui tienne ?

A cause des différences de systèmes de scrutin, la logique de la coalition en France est à l'opposé de celle de l'Allemagne. Ici, on forme des coalitions avant des élections pour pouvoir être présent au second tour afin d'obtenir la majorité absolue. Chez nous, les partis se présentent dans le cadre d'un scrutin proportionnel. Normalement, le leader du parti qui a obtenu le meilleur résultat doit prendre en main la recherche d'une majorité en formant une coalition. En France, le président nomme d'abord le premier ministre et ce n'est qu'ensuite que les partis doivent parvenir à des accords comparables à des négociations de coalition.

M. Macron a rejeté la possibilité d'un gouvernement NFP avec son programme actuel, au prétexte qu'il serait censuré immédiatement. Je comprends son raisonnement car c'est, selon l'article 5 de la Constitution, sa responsabilité d'assurer la stabilité de l'Etat. Ce n'est pas nécessairement le parti avec le meilleur score qui est considéré comme le vainqueur des législatives, mais celui qui arrive à convaincre son adversaire, à le séduire, afin de former une coalition stable. Une telle situation s'est passée plusieurs fois en Allemagne, par exemple lors d'une coalition entre le Parti social-démocrate et le Parti libéral en 1976 alors que la CDU dirigée par Helmut Kohl l'avait emporté avec plus de 48 % des voix.

D'un point de vue allemand, on peut conseiller aux partis français, afin de parvenir à un programme de gouvernement, de commencer par des consultations sur la base de leurs programmes respectifs, puis de former des comités de coalition sur les thèmes qui s'avèrent litigieux et de se laisser aider par des hauts fonctionnaires. Ne vous inquiétez pas ! Ce n'est pas grave si cela prend du temps. En Allemagne, en 2017, il a fallu cent jours pour trouver un gouvernement stable, et plus de cinq cents jours en Belgique *[2010-2011]*.

La culture allemande de la coalition est liée au scrutin proportionnel. Faudrait-il, comme certains le revendiquent, l'adopter aussi en France ?

L'obligation de former une coalition n'est pas directement inscrite dans la Loi fondamentale allemande. C'est la Cour constitutionnelle fédérale, notre maîtresse des horloges, qui a légitimé les accords de coalition par une jurisprudence constante, à partir de 1959. La nécessité de trouver un accord de coalition en Allemagne ne découle qu'indirectement de la Constitution et du scrutin proportionnel, mais plutôt du fait qu'on a besoin d'une majorité au Parlement pour pouvoir gouverner et nommer le chancelier. C'est désormais la situation dans laquelle se trouve la France, même si elle a un régime et un scrutin très différents de ceux de l'Allemagne. L'introduction du scrutin proportionnel impliquerait également une modification du code électoral, des circonscriptions électorales et l'introduction d'un seuil électoral. Je ne crois donc pas que l'avenir de la France dépende du mode de scrutin, mais plus globalement de la capacité de la logique parlementaire à dépasser la logique présidentielle.

> « D'UN POINT DE VUE ALLEMAND, JE CONSEILLERAIS AUX FRANÇAIS DE NE PAS PERDRE TROP DE TEMPS À CRITIQUER LEUR PROPRE SYSTÈME »

Vous êtes alors d'accord avec ce que Daniel Cohn-Bendit, ancien député européen, et Zaki Laïdi, politiste, ont écrit dans une tribune au « Monde » : « Ce n'est pas la Constitution qu'il faut changer, mais l'esprit dans lequel elle fonctionne aujourd'hui » ?

La Constitution de la Vᵉ République en tant que telle autorise les coalitions et la formation d'un gouvernement par plusieurs groupes parlementaires. La IVᵉ République connaissait déjà des coalitions et des accords informels. Pour la France, il s'agit donc plutôt d'un réapprentissage, pas d'un nouvel apprentissage de cette culture du compromis, comme elle s'est développée en Allemagne. Il n'y a pas besoin de changer la Constitution pour faire face à cette situation inédite. D'un point de vue allemand, je conseillerais aux Français de ne pas perdre trop de temps à critiquer leur propre système, mais de se rappeler que la nécessité de trouver une majorité postélectorale est le principal moteur de la formation d'une coalition. Et cette recherche est surtout une négociation entre adversaires politiques dans un cadre constructif et amical. L'heure n'est plus aux jeux tactiques ou à la distance que l'on s'impose vis-à-vis des autres parties, mais à l'art du dialogue. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID KIRCHNER

Françoise Daucé L'arrestation de Pavel Durov marque l'émergence d'espaces numériques souverains

La sociologue constate que si, en Russie, l'application Telegram est un marqueur de liberté pour ses utilisateurs, elle suscite en revanche la méfiance au sein de l'Union européenne, soucieuse de contrôler les contenus illicites

Les débats autour de l'arrestation et de la garde à vue de Pavel Durov à Paris et de ses conséquences pour la plate-forme Telegram sont propices aux jugements contrastés et aux controverses numériques. C'est que l'application et son fondateur autorisent le pire comme le meilleur.

Pour le meilleur, c'est l'histoire d'une plate-forme qui s'est construite en opposition à la censure et à la surveillance numérique en Russie. Après la reprise en main par le pouvoir russe du réseau social VKontakte qu'il avait créé, Pavel Durov s'est exilé en 2014 à Dubaï pour développer l'application Telegram, échappant aux régulateurs politiques et aux services de sécurité de son pays d'origine. D'abord confidentiel, le nouveau réseau a rapidement connu le succès, notamment en Russie, où il est devenu le support de communication privilégié pour tous les opposants au régime (journalistes indépendants, défenseurs des droits humains, militants d'opposition…).

En 2018, excédé par ses excès de liberté, le pouvoir russe a tenté de bloquer l'application sur son sol, mais a échoué face à l'inventivité des concepteurs de Telegram, qui ont trouvé les parades techniques pour contourner la censure. Les manifestations alors organisées pour protester contre le blocage, avec, notamment, la participation d'Alexeï Navalny, ont fait de Pavel Durov le héraut de l'Internet libre en Russie.

Depuis lors, Telegram héberge les contenus les plus divers. Les médias russes démocratiques (*Novaïa Gazeta, Dojd, Meduza*…) y demeurent. C'est l'un des derniers lieux du pluralisme médiatique et politique pour les opposants bannis de l'espace public et, désormais, depuis l'agression massive de l'Ukraine, majoritairement contraints à l'exil.

Support pour les malversations

Pour le pire, faute de pouvoir interdire l'application, l'Etat russe a choisi de s'en servir et d'y faire circuler ses contenus officiels et officieux. Les institutions russes y ont ouvert leurs canaux (à l'exemple du ministère de la défense russe) tout comme les propagandistes, qui relaient sa politique de guerre. En Russie et bien au-delà de ses frontières, la plate-forme a été investie par les trafiquants en tous genres. On y trouve les réseaux de vente de drogues, d'armes, de prostitution, ainsi que les sites conspirationnistes les plus divers.

Au sein de l'Union européenne (UE), dans un contexte médiatique ouvert, l'application Telegram n'intéresse guère les sites d'information, les mouvements politiques ou les projets associatifs, qui disposent d'autres espaces de communication. En revanche, les contenus illicites y prospèrent. Il suffit de s'y connecter pour commander de la cocaïne, de la kétamine et des substances chimiques de toute nature. Dans les villes comme dans les campagnes, Telegram permet les malversations en toute discrétion.

> EN RUSSIE ET BIEN AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES, LA PLATE-FORME A ÉTÉ INVESTIE PAR LES TRAFIQUANTS EN TOUS GENRES

Il faut cependant être soi-même acteur de ces trafics, vendeur ou consommateur, pour accéder à ces contenus. Il n'y a pas de système de recommandation sur Telegram, et on trouve ces contenus seulement si on les cherche. Cela signifie que l'application est un support pour des pratiques malveillantes qui lui préexistaient et qui lui survivront probablement.

Entre le pire et le meilleur, Pavel Durov est à l'interface de plusieurs mondes numériques en conflit. D'un côté, l'espace du Runet (le segment russe d'Internet), dont il est originaire, où Telegram est devenu le dernier espace numérique de liberté dans un pays où règnent la surveillance et la censure. C'est ici que la grammaire libertarienne défie la dictature, en autorisant la circulation de tous les contenus, des plus vertueux aux plus douteux. En Iran aussi, face aux répressions du pouvoir, la plate-forme est plébiscitée par les militants d'opposition. Dans ces régions, l'Etat oppresseur est la principale menace, et il convient de s'en protéger à tout prix.

Grammaire civique

Cette grammaire de la liberté contre l'Etat se heurte à la grammaire civique qui, dans l'UE, se préoccupe de la vie de la cité et de la régulation des pratiques délictueuses. Dans l'Union à vingt-sept, des efforts de régulation numérique ont été déployés par les pouvoirs publics ces dernières années afin de garantir la sécurité des données personnelles – à l'exemple du Règlement général pour la protection des données (RGPD) –, lutter contre la haine et la désinformation en ligne – avec l'adoption du Digital Services Act (DSA) – et poursuivre les malfaiteurs numériques.

Dans les sociétés occidentales, la suspicion pèse contre les grands acteurs du capitalisme numérique (qu'il s'agisse de Google, d'Amazon, de Facebook, d'Apple et de Microsoft, de TikTok ou de Telegram), qui nourrissent le capitalisme de surveillance au mépris de la protection des données de leurs utilisateurs. En circulant à travers le monde d'un espace à l'autre, Durov se croyait protégé par sa fortune et ses relations.

Ses déboires judiciaires en France montrent l'émergence d'espaces numériques souverains qui se différencient désormais d'une région à l'autre. En France, Pavel Durov n'est pas protégé par sa réputation de défenseur des libertés numériques acquise en Russie et à Dubaï. C'est un entrepreneur libertarien, qui laisse prospérer les pires excès du marché numérique. A la croisée des mondes, son cas illustre les nouvelles réalités d'un espace numérique longtemps globalisé et dont les règles et les pratiques se différencient désormais. ■

Françoise Daucé *est directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)/Centre d'études russes, caucasiennes, est-européennes et centrasiatiques (Cercec)*

ÉCOLE LIBRE

Il y a quarante ans, le « mouvement de l'école libre » obtenait le retrait du projet de loi Savary, visant à rapprocher les enseignements privé et public. Un débat pluricentenaire qui redevient explosif dans le contexte de la crise de l'institution scolaire

HISTOIRE D'UNE NOTION

Le 24 juin 1984, entre 850 000 et 2 millions de manifestants défilaient dans les rues pour s'opposer au projet de loi visant à intégrer les écoles privées à un « grand service public », porté par le ministre socialiste de l'éducation Alain Savary. Le « mouvement de l'école libre », comme on l'appelle alors, aboutira dès le mois du juillet à la démission du ministre et à l'abandon du texte.

Mais de quoi cette « école libre » est-elle le nom ? En France, *« depuis 1789, la liberté d'enseigner et d'être enseigné s'est essentiellement résumée en liberté de choisir entre un établissement d'enseignement privé, donc religieux ou sélectif, et l'école publique, laïque et égalitaire »*, souligne le juriste Jean-Pierre Camby dans la *Revue du droit des religions*. Après la Révolution vont en effet s'ouvrir plusieurs décennies de débat entre les partisans d'une école imposée et gérée par l'Etat, ceux d'une école religieuse obligatoire, et ceux d'une liberté laissée aux acteurs de l'enseignement.

L'Eglise catholique tente d'abord de *« retrouver le contrôle de l'enseignement qu'elle détenait sous l'Ancien Régime »*, rappelle l'historien Yves Verneuil (*Revue Histoire, monde et cultures religieuses*, 2014). Mais à mesure que les idées républicaines et laïques gagnent du terrain, Rome finit par changer de position et prôner *« la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire le droit de fonder des établissements libres »*, indépendants de l'Etat.

« Guerre scolaire »

Un compromis se dessine dès la IIe République. La Constitution de 1848 dispose ainsi : *« L'enseignement est libre. La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois, et sous la surveillance de l'Etat. »* Deux ans plus tard, la loi Falloux institutionnalise le partage entre l'enseignement public, dont les financements, la formation et le recrutement des enseignants sont gérés par les pouvoirs publics, et l'enseignement privé, laissant les religieux libres d'ouvrir leurs écoles.

NI LES LOIS FERRY DE 1882 ET 1883 NI LA LOI DE 1905 NE REMETTRONT EN CAUSE LA SÉPARATION ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

Ni les lois Ferry de 1882 et 1883, rendant l'école obligatoire et instaurant la gratuité et la neutralité religieuse des cours et du personnel de l'école publique, ni la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne remettront en cause la séparation entre le public et le privé, qui demande certes une contribution financière des parents mais reçoit des subventions publiques. Selon l'historien Jean Baubérot, les *« pères fondateurs de la laïcité »* étaient soucieux de cet équilibre, au nom du respect des libertés de conscience et de religion : *« En 1903, lors de débats sur le monopole de l'instruction publique, Georges Clemenceau alertait contre la menace d'une "tyrannie de l'Etat laïque". »*

La « guerre scolaire », nom donné au conflit entre partisans de l'école libre et ceux de l'école laïque, agitera aussi le XXe siècle. Les seconds remportent une victoire en 1945, lorsque la Constituante rejette la proposition du Mouvement républicain populaire (MRP, démocrate-chrétien) d'inscrire dans la Constitution la liberté de l'enseignement. *« Mais c'est bien en ayant celle-ci à l'esprit que le MRP fit ajouter dans le préambule la catégorie inédite des "principes fondamentaux reconnus par les lois de la République" »*, précise le conseiller d'Etat Tanneguy Larzul dans la *Revue du droit des religions*. C'est en se basant, en partie, sur cette formulation que le Conseil constitutionnel reconnaîtra *« la valeur constitutionnelle de la liberté de l'enseignement »* en 1977.

Entretemps, la loi Debré (1959) fixait les contours de l'enseignement libre tels qu'on les connaît encore, avec une triple répartition : d'une part les établissements « sous contrat », bénéficiant d'une liberté de méthode, de la reconnaissance de leur « caractère propre » et de subventions publiques mais devant se référer aux programmes de l'éducation nationale et coopérer avec les recteurs pour le recrutement ; d'autre part les établissements hors contrat, plus libres mais non subventionnés ; et enfin l'éducation en famille.

Les opposants à cette loi, très présents dans les syndicats enseignants, ne parviendront pas à en bousculer l'équilibre. Aujourd'hui, quarante ans après l'abandon de la loi Savary, de nouvelles brèches s'ouvrent. Les récentes « affaires » Stanislas (lycée catholique à Paris) et Averroès (lycée musulman à Lille) ont ravivé les protestations contre des établissements privés accusés de *« discriminer les élèves en fonction de leur origine sociale »* ou de prôner une *« approche religieuse peu ouverte et pas très respectueuse de la liberté de conscience »*, selon l'historien Bruno Poucet.

La loi du 24 août 2021, dite « loi séparatisme », est en outre venue bouleverser le régime juridique de l'instruction en famille, en substituant à un régime de déclaration (suivi d'un contrôle des résultats) un régime d'autorisation (la loi impose désormais d'adresser une demande « motivée » à l'académie). Les dirigeants d'établissements privés et les parents y inscrivant leurs enfants devront-ils un jour aussi se justifier sur leurs « motivations » ? La question est d'autant plus ouverte que ces établissements – catholiques pour environ 90 % d'entre eux – sont appréciés des non-croyants, avant tout inquiets de la situation d'une école publique qu'ils cherchent à contourner. ■

GAÉTAN SUPERTINO

CHRONIQUE | PAR PAULINE GROSJEAN

Tabac, réseaux sociaux, même combat

L'arrestation puis la mise en examen de Pavel Durov liées à l'usage de sa plate-forme Telegram par des organisations criminelles ont relancé les débats sur la dangerosité des réseaux sociaux, notamment pour la santé mentale des jeunes. Pendant que certains crient aux atteintes à la liberté d'expression, d'autres s'interrogent sur l'efficacité de cette arrestation. Imagine-t-on gérer la crise de santé publique liée au tabac en arrêtant les patrons des cigarettiers, sans en réguler le prix et en laissant les usagers mineurs accéder aux cigarettes ? C'est un principe fondamental d'économie publique : il faut réguler et taxer les biens et les services qui génèrent des externalités négatives.

Certes, les réseaux sociaux ne sont pas le tabac. En particulier, l'usage de tabac, on le sait bien, entraîne des externalités négatives – c'est-à-dire des impacts négatifs sur ceux qui choisissent de ne pas consommer de tabac –, dues notamment à la dangerosité de l'exposition secondaire à la fumée. Mais le tabac, notamment chez les jeunes, génère une autre externalité, désignée comme « externalité de réseau » : plus les autres fument, plus j'ai intérêt à fumer. Par exemple, pour être dans le coup de la fumette aux toilettes (ou dans la version employé de bureau, pour partager la pause cigarette).

Et c'est ainsi que les réseaux sociaux sont beaucoup plus semblables au tabac qu'on ne peut l'imaginer. La consommation des réseaux sociaux, comme celle des cigarettes, est éminemment sociale. Elle génère des externalités de réseau : plus une plateforme a d'utilisateurs, plus les autres ont intérêt à la rejoindre, pour y retrouver ses amis, par exemple. Et ces externalités peuvent être négatives pour ceux qui n'y sont pas : peur de rater quelque chose (une soirée ou un événement important), peur d'être exclu ou d'être mal vu. C'est ce que montre une étude menée par quatre économistes auprès de plus de 1 000 étudiants américains (« When product markets become collective traps : the case of social media », Leonardo Bursztyn, Benjain Handel, Rafael Jimenez et Christopher Roth, *Working paper* n° 31771, National Bureau of Economic Research, 2023-2024).

Responsabilité collective

Il était proposé aux « cobayes » de désactiver leur compte Instagram ou TikTok selon deux scénarios possibles : soit aucun autre utilisateur ne désactive son compte, soit tous les autres le désactivent aussi. Les résultats sont clairs. Si aucun autre utilisateur ne désactive, aucun participant ne veut désactiver son compte. En revanche, beaucoup d'entre eux souhaiteraient supprimer leur propre usage du réseau social si les autres faisaient de même. En particulier, une majorité des étudiants (60 %) souhaiterait supprimer leur compte TikTok dans le scénario où tous les étudiants feraient de même (46 % dans le cas d'Instagram). Ils seraient même prêts à payer (en moyenne 24 dollars, 21,70 euros) pour supprimer leur compte TikTok, à condition que tous les autres le fassent.

LA CONSOMMATION DE TIKTOK OU D'INSTAGRAM, COMME CELLE DES CIGARETTES, EST ÉMINEMMENT SOCIALE

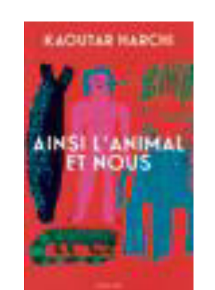
C'est ainsi que les auteurs concluent à l'existence d'un « piège de consommation », dans lequel les consommateurs sont piégés par le fait même que les autres consomment. La présence de ces externalités négatives justifie une régulation publique de l'usage des réseaux, bien au-delà des possibles détournements des réseaux à des fins criminelles.

Ce résultat est aussi fondamental parce qu'il remet en cause un principe très présent chez les économistes et les concepteurs de politiques publiques : la consommation d'un bien ne relève pas de la seule responsabilité individuelle, mais bien d'une responsabilité collective. Il montre aussi l'inanité de l'argument des pseudo-défenseurs de la liberté d'expression. Comme l'écrivait Rousseau en 1764 dans les *Lettres écrites de la montagne* : *« La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui. »* Or, il s'avère que les réseaux sociaux constituent un univers qui nous assujettit, dès le premier clic de souscription, aux volontés des autres. ■

Pauline Grosjean est professeure d'économie à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME

LIVRE



AINSI L'ANIMAL ET NOUS
de Kaoutar Harchi, Actes Sud, 320 p., 22,50 €

Tout est parti d'un souvenir d'enfance qui marque pour le restant de votre existence. Enfant, donc, la sociologue Kaoutar Harchi vit un de ses petits camarades, Mustapha, *« cinq ans, six ans »*, se faire mordre par un berger belge malinois de la police. La réaction des habitants du quartier ne se fit pas attendre, à demander de faire *« crever ce chien qui attaque nos gosses – et les policiers de rétorquer – C'est vous les chiens, c'est vous qu'on va crever »*. Confusion : *« Qui étaient les animaux ? Qui étaient les humains ? »*

D'ordinaire, *« nous disons : eux les animaux ; nous, les humains afin que demeure la frontière qui sépare l'animalité de l'humanité »*. Mais il arrive que des hommes remettent en question l'humanité de certains. Des noms d'animaux fusent alors : *« Rat, bicot, mangouste (...), vermine, vipère. »* D'où peut venir un tel procédé ?

Explorant l'histoire occidentale de la période moderne à nos jours, Kaoutar Harchi, dans *Ainsi l'animal et nous*, montre comment l'opération de hiérarchisation des espèces qui repose sur la séparation nature-culture finit toujours par avoir des conséquences dramatiques. Non seulement pour les animaux mais également pour certaines catégories de population, notamment les colonisés, les femmes et les ouvriers.

Animalisation

Tout ce qui a été entrepris pour dominer, exploiter, contrôler, encadrer ces humanités-là a d'abord été expérimenté auparavant sur les animaux, soutient-elle. *« La domination de l'humain sur l'animal n'est en rien une domination close sur elle-même mais, bien au contraire, une domination ouverte, qui ouvre sur une autre : la domination des humains sur d'autres humains. »* C'est ce qu'elle appelle l'animalisation. Dès lors, *« l'animalité se révèle être un état, non biologique, mais politique »*, qui conduit aux pires atrocités.

Le propos peut sembler excessif. Mais les nombreux exemples avancés viennent – il faut le reconnaître – ébranler les réticences que nous pourrions avoir à suivre la chercheuse dans sa démonstration extrêmement documentée. De la chasse et de l'élevage des animaux à ceux des Amérindiens, il n'y a qu'un pas que les colons ont franchi, capturant des hommes et des femmes faits mâles et femelles, mis en cage, au travail et forcés à se reproduire.

Du gavage des oies à celui des suffragettes emprisonnées et en grève de la faim pour défendre les droits des femmes et, pour certaines d'entre elles, des animaux, le pas a aussi été franchi. Tout comme pour les expérimentations sur les souris devenues expérimentations sur les corps humains par les nazis et autres eugénistes. Quant au travail à la chaîne et au taylorisme, il trouve son origine dans les grands abattoirs de Chicago...

C'est que, selon Kaoutar Harchi, le genre, la race et la classe se comprennent en lien avec l'invention de l'espèce, et donc de l'animal, et finissent par créer un ordre *« zoosocial »* propre au capitalisme dont l'exploitation du vivant semble sans limite. ■

SÉVERINE KODJO-GRANDVAUX

Sélection | PAR SERGUEI





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Faire la guerre sans la gagner

Ce fut la surprise de l'été. Dans une guerre sinistre et meurtrière menacée d'enlisement, les forces ukrainiennes ont lancé, le 6 août, une opération à laquelle personne, et certainement pas l'agresseur russe, ne s'attendait : envahir l'envahisseur. Surpris par l'audace de la manœuvre, le Kremlin a assisté à la reddition de centaines de ses conscrits – du moins ceux qui étaient encore vivants – censés garder la frontière, évacué 200 000 civils et regardé l'armée ukrainienne progresser. Près d'un mois plus tard, les troupes de Kiev sont toujours là, dans la région de Koursk, où elles contrôlent quelque 1 200 kilomètres carrés de territoire russe.

Ce coup d'éclat a-t-il changé le cours de la guerre ? Militairement, non. Car, parallèlement, les forces russes ont continué d'avancer dans l'est de l'Ukraine. La ville stratégique de Pokrovsk est sur le point de tomber, sa population en cours d'évacuation. Le front s'effondre à nouveau, plus rapidement encore qu'à Bakhmout et Avdiïvka.

Plutôt que d'engager une contre-offensive d'ampleur pour repousser l'incursion ukrainienne, le président Vladimir Poutine a préféré se venger par une pluie de missiles sur plusieurs villes d'Ukraine, dont la dernière, mardi 3 septembre à Poltava, a été particulièrement sanglante, et par la poursuite de la destruction méthodique des infrastructures énergétiques.

Politiquement, en revanche, l'opération n'est pas sans bénéfices. Après l'échec de sa contre-offensive de 2023, tellement annoncée que les Russes avaient eu tout le temps de s'y préparer, cette incursion surprise a remonté le moral des Ukrainiens et démenti l'idée d'impasse totale installée chez leurs alliés occidentaux : l'armée de Kiev a repris l'initiative. Elle a révélé – une fois de plus – les vulnérabilités du renseignement russe. Elle a aussi contré la légende de forces russes en quantité inépuisable : où étaient ces forces pour chasser « l'envahisseur » ukrainien ? Et si Kiev n'a que faire du territoire russe pris par ses troupes depuis le 6 août, puisque, contrairement à la Russie, l'Ukraine n'est pas dans une stratégie de conquête, cette conquête peut peser dans une négociation.

Crainte d'une escalade du conflit

Le président Volodymyr Zelensky a d'ailleurs apporté une justification diplomatique à l'incursion. L'objectif, a-t-il dit le 27 août, était de *« forcer la Russie à mettre fin à la guerre »*. Ce n'est pas la première fois que le président ukrainien évoque le thème de la fin du conflit ; il y a fait souvent allusion ces derniers mois, à mesure que la pression pour négocier montait aussi dans les discussions d'experts et de diplomates occidentaux.

Dans un essai publié le 28 août à Berlin par la revue *Internationale Politik Quarterly*, deux chercheuses allemandes réputées, Claudia Major et Jana Puglierin, dressent le constat désolé d'un rapport de force favorable à la Russie au bout de deux ans et demi de guerre à grande échelle ; cette situation, relèvent-elles, est en bonne partie due à l'incapacité des pays alliés à fournir l'aide militaire à Kiev dans les délais et la quantité nécessaires. *« Il faut maintenant craindre,* disent-elles, *que ce soutien ne stagne pas seulement mais qu'il diminue. »*

L'INCURSION UKRAINIENNE SURPRISE EN RUSSIE A DÉMENTI L'IDÉE D'IMPASSE TOTALE

Elles soulignent que, si les Etats-Unis et l'Allemagne sont d'accord pour affaiblir la Russie, ils ne veulent pas provoquer sa défaite, obsédés par la crainte d'une escalade du conflit. Résultat prévisible de ce constat : *« L'Ukraine sera probablement forcée de mettre fin à la guerre dans les conditions voulues par la Russie, par une paix imposée ou une capitulation »* et par l'abandon *« d'au moins 20 % du territoire ukrainien »*, actuellement sous occupation russe. Ce *« scénario du pire »* contraindrait alors les Occidentaux à décider de mesures de protection pour les 80 % restants de l'Ukraine, en attendant que son adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN se concrétise.

Washington dans l'incertitude

Samedi, à Prague, le président finlandais, Alexander Stubb, a rappelé devant la conférence Globsec sur la sécurité en Europe centrale dans quelles conditions son pays, envahi par Staline en 1939, avait fini par repousser l'agresseur soviétique : en sacrifiant 10 % de son territoire en 1944, *« y compris la Carélie, où sont nés mon père et mes grands-parents »*. La Finlande choisit ensuite la neutralité, garantie par une imposante défense nationale, jusqu'à ce que l'invasion russe de l'Ukraine la pousse à rejoindre l'OTAN en 2023. Imaginer une telle solution pour l'Ukraine, pourtant, serait illusoire. Si la Finlande et la Suède ont fini par se résoudre à adhérer à l'OTAN, c'est bien parce qu'elles ont compris que la folie expansionniste de Poutine ne se limiterait pas au Donbass.

A Prague, elle aussi, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, s'est dite convaincue que *« la guerre de la Russie en Ukraine est pour l'Europe un tournant comme celui de 1989 : nous vivons dans un monde différent et sommes obligés de repenser nos politiques et nos objectifs »*. Puisse-t-elle être entendue à Washington et à Berlin ! Ces deux capitales, tout en soutenant Kiev, restent les plus récalcitrantes à autoriser l'Ukraine à frapper des cibles russes en profondeur avec leurs armes et à l'intégrer dans l'OTAN. Une telle politique permet à l'Ukraine de faire la guerre, pas de la gagner ni de survivre en sécurité ensuite. *« Pour contraindre la Russie à la paix, il nous faut des outils efficaces »*, insiste Volodymyr Zelensky.

SI LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE SONT D'ACCORD POUR AFFAIBLIR LA RUSSIE, ILS NE VEULENT PAS PROVOQUER SA DÉFAITE

Mais Washington est dans l'incertitude de l'élection du 5 novembre. Berlin est sonné par la montée de l'extrême droite et de la gauche prorusse, et laisse son ministre des finances, Christian Lindner, décider de l'aide à l'Ukraine. Paris, avec un gouvernement démissionnaire, ne parle plus d'Ukraine – qui se souvient du débat sur l'envoi de troupes ? La paix, à court terme, arrangerait tout le monde. Mais on n'y est pas, sauf à reproduire les erreurs de 2014. ■

COMPTES PUBLICS : UNE SITUATION ALARMANTE

ÉDITORIAL M

Alors que la France n'a toujours pas de premier ministre, la dégradation des comptes publics se poursuit à vive allure. La Commission des finances de l'Assemblée nationale réclamait une opération transparence afin de préparer le projet de loi de finances 2025, dans un calendrier de plus en plus contraint. Elle a été servie. Thomas Cazenave, le ministre démissionnaire chargé du budget, lui a transmis, lundi 2 septembre, une photographie inquiétante des comptes publics, qui placera d'emblée le prochain chef du gouvernement dans une position difficile.

A moins de deux ans des élections municipales, les collectivités locales ont augmenté leurs investissements et creusé leurs déficits. En outre, il a fallu financer des dépenses imprévues liées à la grave crise sociale et politique en Nouvelle-Calédonie. Enfin le rendement de la TVA et de l'impôt sur les sociétés a déçu. Résultat : le déficit public pourrait atteindre 5,6 % du PIB. C'est 1,2 point de plus que ce que le gouvernement visait en janvier et 0,5 point de plus qu'au printemps, lorsqu'il a été obligé de constater que les recettes fiscales seraient en retrait par rapport à ses prévisions.

La conjoncture ne peut même pas être accusée d'être à la source de cette dérive inédite. Jusqu'à présent, la croissance tient. La progression de 1 % du PIB sur laquelle le gouvernement table pour 2024 a de bonnes chances de se réaliser. Il est difficile également de soupçonner ce dernier de faire du catastrophisme. Jusqu'à présent, il a plutôt péché par l'excès inverse, en misant sur des hypothèses que le Haut Conseil des finances publiques jugeait systématiquement trop optimistes. Les faits ont donné raison à cet organisme, au point que la trajectoire budgétaire imaginée pour ramener le déficit sous les 3 % en 2027 est désormais caduque.

L'urgence de la situation semble en complet décalage avec le spectacle politique auquel nous assistons ces dernières semaines. En laissant passer l'été avant de démarrer les consultations en vue de trouver un premier ministre, le président oblige la représentation nationale à se saisir de la loi de finances en un temps contraint et dans une ambiance survoltée. Arc-boutée sur les promesses du programme du Nouveau Front populaire, la gauche ne rassure pas sur sa responsabilité budgétaire. La majorité et la droite restent bloquées sur le tabou de l'adaptation de la fiscalité. Quant à l'extrême droite, elle demeure difficilement lisible sur sa stratégie pour redresser les comptes. Entre tous ces camps, le débat s'est déjà rouvert sur la réforme des retraites, et il peut avoir un impact supplémentaire sur les déficits.

Pendant sept ans, le rétablissement des comptes publics a été négligé par Emmanuel Macron. Parfois pour de bonnes raisons (la crise sanitaire, puis la poussée inflationniste), mais aussi souvent par facilité. Son attitude n'a fait qu'accroître le déni français face aux déficits publics. Celui-ci s'est encore renforcé lors les élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale. La plupart des programmes appelaient à des lendemains qui chantent, alors que les caisses sont vides.

La prise en compte de la réalité va pourtant s'imposer au futur locataire de l'hôtel Matignon, quelle que soit sa couleur politique. Si le futur gouvernement ne trouve pas de majorité pour adopter un budget tenable, la France pourrait tester à son détriment les limites de la patience dont ont fait preuve jusqu'à présent ses bailleurs et ses partenaires européens. ■



Le Monde

Festival/d'automne

du 8 septembre au 31 décembre.
dans 62 lieux à paris et en île-de-france

Tisser les récits du monde

Les dernières épreuves des Jeux paralympiques sont à peine terminées que déjà d'autres flammes s'allument à Paris et dans la région Ile-de-France. Du 8 septembre et jusqu'à la fin du mois de décembre, le Festival d'automne va porter haut des valeurs d'ouverture et d'universalisme, non plus sur les terrains sportifs, mais sur les 62 scènes franciliennes choisies pour accueillir cette nouvelle édition du rendez-vous culturel de la rentrée.

Fidèle à son ADN, le Festival d'automne 2024 se veut le point de convergence entre les disciplines (musique, théâtre, danse, cinéma, arts visuels, performance...) et des artistes venus du monde entier (31 pays au total), vieux routiers et jeune garde réunis dans une même programmation. Une *« cohabitation des points de vue »*, comme le résume Francesca Corona, la directrice artistique du festival depuis 2022, pour qui cette édition est marquée par les questionnements autour de l'exil, de la diaspora, de la justice sociale et historique, et plus largement par une *« complexité pointue »* dans la manière de tisser des récits sur notre monde.

Et qui mieux que le duo libanais formé par Lina Majdalanie et Rabih Mroué, exilé en Allemagne depuis 2013, pour incarner cette géopolitique multiple et tourmentée, ces histoires et ces parcours diasporiques qui sont le substrat de nombreux créateurs présents au festival ?

Un théâtre documenté

Avec une dizaine de spectacles au programme, dont une création autour des minutes du procès de Bertolt Brecht aux Etats-Unis en 1947 (*Quatre murs et un toit*), le « portrait » que le festival consacre à ce couple d'artistes offre une occasion unique de se plonger dans une œuvre singulière, un théâtre documenté où les frontières narratives explosent.

Le voyage automnal s'annonce ainsi riche en découvertes et en retrouvailles. Il prendra des accents lituaniens, avec la plasticienne Lina Lapelyte, chantre poétique de « l'être-ensemble » ; iraniens, avec le chorégraphe Sorour Darabi et son premier opéra inspiré des *Mille et Une Nuits* ; thaïlandais, avec la grande rétrospective offerte au cinéaste Apichatpong Weerasethakul ; tunisiens, avec l'invitation faite au festival Dream City ; italiens également, avec le « portrait » consacré à la compositrice Clara Iannotta, elle aussi installée en Allemagne après avoir vécu en France et aux Etats-Unis. *« J'ai quitté un peu mon sens d'appartenance »*, nous dit-elle. Un leitmotiv que de nombreux artistes invités cette année au Festival d'automne pourraient reprendre à leur compte et qui symbolise à merveille le sens profond de cette édition aux portes résolument grandes ouvertes. ■

GUILLAUME FRAISSARD

Ce supplément a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le Festival d'automne à Paris.

« Skinless », de l'artiste plasticien et metteur en scène Théo Mercier. ERWAN FICHOU

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Lina Majdalanie et Rabih Mroué, leur fiction est une vie

PORTRAIT | Exilé en Allemagne, loin de sa terre natale, le Liban, le couple d'artistes a inventé son propre théâtre, centré sur la déconstruction des récits


Lina Majdalanie et Rabih Mroué, chez eux à Berlin, le 26 août. MAXIMILIAN MANN POUR « LE MONDE »

BERLIN

Les images et les mots comme armes des nouvelles guerres, la fiction et le réel entremêlés, indémêlables, le Liban comme épicentre des séismes passés, présents et à venir, et comme métaphore d'un monde morcelé entre communautés… Toutes ces questions, Lina Majdalanie et Rabih Mroué les travaillent à leur manière. Ensemble – le plus souvent – ou séparément, ils inventent depuis trente ans un théâtre singulier, à la fois simple et sophistiqué, réflexif et ludique. Le Festival d'automne, dont ils sont les grands invités avec sept spectacles et une poignée de performances, offre une occasion unique de cheminer dans leur manière de dynamiter les frontières entre le documentaire et la fiction, entre le théâtre et des technologies propices à toutes les manipulations.

À VOIR
« PORTRAIT » DE LINA MAJDALANIE ET RABIH MROUÉ
Sept spectacles, cinq performances, avec la chorégraphe Anne Teresa De Keersmaeker, dans divers lieux à Paris et en région parisienne, du 20 septembre au 20 décembre

C'est à Berlin, dans la partie est de la ville, non loin de l'Alexanderplatz, qu'ils nous ouvrent les portes de leur appartement et de leur univers. Lina Majdalanie – que l'on connaissait auparavant sous le nom de Lina Saneh – et Rabih Mroué y vivent depuis 2013. Depuis qu'ils ont quitté Beyrouth, *« épuisés »* par le contexte libanais. *« C'est surtout moi qui ai voulu partir, au départ*, raconte Lina Majdalanie. *J'avais l'impression d'étouffer littéralement. Beyrouth est une ville passionnante, avec des intellectuels extraordinaires, mais, à cause des problèmes que connaît le pays, il y règne une tension permanente que je n'arrivais plus à supporter. J'avais l'impression d'être aspirée de plus en plus vers le fond. »*

Partir loin du Liban pour panser et penser les blessures d'un pays déchiré n'empêche pas que le Liban soit toujours là, au cœur de leur travail, avec ses fractures intimes et collectives. Tout les y ramène, depuis leur rencontre,

> **« On a compris qu'il ne s'agissait pas de raconter ou de représenter la guerre, mais de la penser. Ce qui a tout changé »**
> LINA MAJDALANIE ET RABIH MROUÉ

en 1986, dans le département théâtre de l'université des beaux-arts de Beyrouth. Venus tous deux de familles *« non communautaires, plutôt athées, ce qui est rare au Liban »*, les deux jeunes gens se sont plu tout de suite et ne se sont plus quittés.

Ils ont suivi la même formation théâtrale, *« un excellent cursus, très divers »*, se remémore Rabih Mroué. *« C'était la section la plus moderne de l'université, ancrée dans tous les mouvements importants depuis la moitié du XXe siècle : Artaud, Brecht, Grotowski, Kantor, Mnouchkine, Brook, le Living Theatre, le happening… Un théâtre très physique, pas du tout ringard, axé sur la libération du corps. On a commencé très vite comme acteurs, en jouant de manière professionnelle dans les spectacles de nos professeurs. »*

Très vite aussi, ils ont monté leurs propres spectacles, d'après des pièces d'Ionesco ou de Koltès, ou en adaptant des romans. Mais, au mitan des années 1990, ils ont *« opéré un changement radical*, expliquent-ils en chœur. *Au départ, l'essentiel a été pour nous de trouver un langage corporel, théâtral, pour représenter la guerre civile au Liban. C'était notre sujet. Mais, au bout de quelques pièces, on a trouvé que quelque chose ne marchait pas avec cette représentation. On empruntait à un langage qu'on avait appris, et il fallait trouver notre propre langage. On a compris que représenter la guerre n'était pas l'essentiel, que sans doute elle était irreprésentable. Que s'agissait-il de représenter ? La souffrance ? Mais, à Beyrouth, tout le monde dans le public avait souffert. Et donc ce que les spectateurs verraient sur scène serait toujours moins fort que ce qu'ils avaient vécu. On a compris alors qu'il ne s'agissait pas de raconter ou de représenter la guerre, mais de la penser. Ce qui a tout changé ».*

Lina Majdalanie – qui a changé de nom pour prendre celui de sa mère et *« s'inscrire contre le patriarcat »* – et Rabih Mroué ont alors inventé leur propre théâtre, dont le parcours proposé par le Festival d'automne permet de suivre les différentes étapes. De *Biokhraphia*, un mot composé qui pourrait se traduire par « vie-délire », manifeste politique et esthétique créé en 2002, à *Quatre murs et un toit*, leur nouvelle création, inspirée par le procès de Bertolt Brecht, en 1947, devant la commission des activités antiaméricaines. Un théâtre en rupture avec la notion de personnages, de répertoire et de jeux de rôle, une forme de faux théâtre documentaire où les deux acteurs-auteurs-metteurs en scène apparaissent pour ce qu'ils sont, et qui fait exploser les récits classiques pour en inventer de nouveaux, qui contiennent leur propre mise en crise, leur propre critique.

« Il y a au Liban une imbrication du réel et de la fiction qui empêche tout rapport critique à l'histoire. Quand il y a récit, il sert en général un discours d'idéalisation ou de victimisation. Comment faire, dans ce pays où chaque camp a "son" histoire, qui est présentée à chaque fois comme l'Histoire avec un grand H, pour échapper au discours militant et au mythe, et retrouver une vraie parole ? », s'interrogeait déjà Lina Majdalanie en 2009, quand le couple présentait au Festival d'Avignon *Photo-romance*, formidable spectacle transposant dans le Liban contemporain *Une journée particulière*, d'Ettore Scola.

Un travail de déconstruction

De spectacle en spectacle, de *Who's Afraid of Representation* à *33 tours et quelques secondes*, en passant par les performances réalisées par Rabih Mroué en solo, c'est toujours d'une histoire de la violence au Liban qu'il s'agit. Et toujours avec l'idée de *« montrer ce qu'il y a de fabriqué, de monté, dans toute image, dans tout récit qui se présente comme "la" réalité. Ce travail de déconstruction, il nous a semblé important de le mener non seulement sur les discours, mais aussi sur les images qui nous entourent et nous bombardent tous les jours. L'image est aussi porteuse de discours, plus difficiles à décortiquer et donc plus dangereux. Utiliser les technologies actuelles pour critiquer, analyser, déconstruire, c'est montrer qu'un document n'est pas une réalité : c'est une construction, donc une fiction. C'est en tant que Libanais, venus de ce pays où le mélange fiction-réel est partout, que l'on peut s'approcher de cet universel qui consiste en ce que chaque moment de notre vie est un mélange inextricable de fiction et de réel ».*

Rien de théorique pourtant dans les spectacles de Lina Majdalanie et de Rabih Mroué, où leur humour, leur présence sensible, qui ne cherche pas à gommer une forme de fragilité, leur sens du montage aussi bien visuel que textuel composent des mosaïques qui offrent toujours au spectateur matière à jeu et à réflexion. Avec la nouvelle création qu'ils

> **Les deux acteurs-auteurs-metteurs en scène apparaissent pour ce qu'ils sont, dans une forme de faux théâtre documentaire qui fait exploser les récits classiques pour en inventer de nouveaux**

présentent à Paris, *Quatre murs et un toit*, ils semblent s'éloigner de leur substrat originel. Mais c'est pour mieux revenir, encore et encore, à ce que l'on pourrait appeler la *« condition libanaise »*.

« La transcription des actes du procès de Brecht aux Etats-Unis en 1947, nous l'avons sous le coude depuis longtemps. En nous de-



mandant ce que l'on pouvait faire aujourd'hui face à la situation dans le monde et au Moyen-Orient, on a eu envie de se pencher à nouveau dessus, explique Lina Majdalanie. *Nous nous reconnaissons dans la situation de Brecht : il a fui l'Allemagne nazie, est arrivé aux Etats-Unis, et il s'est retrouvé à nouveau accusé politiquement, sans trouver la liberté et la démocratie, alors qu'il croyait être dans un pays où la liberté de parole et de pensée était garantie. Il était coincé. Nous sommes nombreux aujourd'hui, venus de pays arabes, à nous retrouver dans cette situation. Dans nos pays, nous sommes considérés comme pas assez patriotiques, pas assez anti-Israël, pas assez aveuglément pour ou contre ci ou ça, et en Europe maintenant c'est la même chose, mais à l'inverse.»*

«Ce sentiment de n'être nulle part chez soi, cette question de l'exil, de l'appartenance, d'être coincé entre deux étaux sont d'autant plus douloureux que l'on se sentait déjà en exil dans notre propre pays, enchaîne Rabih Mroué. *En venant vivre en Allemagne, nous avons fait le choix d'un exil assumé, qui pendant quelques années a été plutôt heureux. Mais, depuis le 7 octobre* [2023] *et la polarisation rageuse qui en résulte, nous nous sentons exilés à l'intérieur d'un pays qui, par ailleurs, traîne à nous accorder la nationalité allemande depuis trois ans.»*

Le Liban comme métaphore, décidément ? *«Je parlerais plutôt de laboratoire*, souligne Lina Majdalanie. *J'identifie les signes qui sont en train de se répandre partout : la corruption, la polarisation, le fanatisme, le poids des banques et des religions… Tous les signes d'une contamination générale sont là, et ils font peur. Cette nouvelle création parlera de notre désarroi face à ce monde en voie de libanisation générale.»* ■

FABIENNE DARGE

Marion Duval met en scène l'imprévisible « Cécile »

Avec la performeuse hors norme Cécile Laporte, elle crée un spectacle qui brasse, pêle-mêle, les drames du handicap, du cancer et de la folie

À VOIR
« CÉCILE »
Au Théâtre de la Bastille, du 9 au 19 octobre

La bio de Cécile Laporte ne figure pas dans les programmes distribués en salle. Normal. L'interprète passe trois heures en scène à raconter sa vie. *Cécile* (titre de la représentation) n'a rien d'un long fleuve tranquille, mais déroule un tumulte d'expériences au cours duquel on apprend que la performeuse a, en vrac : animé un séjour pour des adultes en situation de handicap ; joué les clowns dans un service d'oncologie pour enfants ; rejoint le mouvement Fuck for Forest, une plate-forme en ligne qui lutte contre la déforestation en vendant les vidéos pornos amateur de ses adhérents ; milité dans la zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes ; séjourné en hôpital psychiatrique.

Beaucoup d'histoires et une (heureuse) anomalie : Cécile Laporte n'est pas comédienne de métier. C'est pourtant cette personnalité hors norme, qui ne lésine pas sur les confidences scabreuses et mène ses batailles intimes et politiques dans l'anonymat du quotidien, que met en scène Marion Duval, dont le parcours, quant à lui, est résumé en quelques lignes synthétiques.

Marion Duval se projette dans chaque représentation « comme si c'était la dernière ». Elle crée un peu plus que du théâtre. Elle fabrique « des moments vrais »

Construire avec le public

Née à Nice mais formée à la Manufacture (une école de théâtre basée à Lausanne, en Suisse, où elle vit et travaille), fondatrice, en 2011, de la compagnie Chris Cadillac, conceptrice de spectacles qui fuient les formes compassées pour leur préférer les face-à-face ardents, voire périlleux, avec les spectateurs, Marion Duval, 40 ans, a beau être hors des clous, elle choisit ses mots avec soin : *«Lorsque j'ai créé ma première pièce,* Las Vanitas, *en 2011, je l'ai fait en dehors des circuits institutionnels. Ça m'a laissé le temps de la construire avec le public. Je ne travaille pas des objets contemplatifs, mais des points de rencontre. Les spectacles grandissent avec la diversité des regards.»* Ils se déploient aussi sur le terreau fertile de l'amitié entre des êtres qui aiment cohabiter sur scène. Et peu importe qu'ils soient professionnels ou amateurs.

En 2023, Marion Duval a ainsi créé *Le Spectacle de merde*, un projet pour la rue (elle est une habituée du Festival d'Aurillac) qui fédère une quinzaine de camarades : *«La scène, c'est ce que j'ai trouvé pour vivre la vie que j'ai envie de vivre. La solution aussi pour être en bande et tout partager.»* C'est en plus une façon habile d'y faire surgir des figures telles que Cécile Laporte et, à travers cette dernière, les formes modernes d'un militantisme en lutte contre les carcans du capitalisme. Pas question en effet de renoncer à rêver d'un monde meilleur, de pratiquer l'entre-soi culturel ou de s'enfermer dans l'individualisme.

Sans jamais sombrer dans l'angélisme, Marion Duval ne cesse de plaider la cause d'un humanisme généreux. Ce qui n'empêche qu'elle a, l'année 2022, mis en scène *Avant la retraite*, de Thomas Bernhard, *«une pièce très drôle et très méchante»*, dans laquelle l'auteur autrichien dresse le portrait affligeant d'une famille célébrant l'anniversaire d'un dignitaire nazi. *«On a, comme lui, le goût du pire»*, constate la metteuse en scène, qui ne s'est pas privée de jouer à cette occasion, car elle est aussi une actrice. Et elle *«adore»* ça. *«La scène est magique, elle est un accélérateur où on se charge de force avec de bonnes montées en puissance.»* Ainsi que l'endroit où tout peut se dire et tout peut arriver.

Les accidents, petits ou grands, ont ceci de fructueux qu'ils fabriquent du présent à haute intensité. Dans *Cécile*, ils naissent d'une interprète qui, parce qu'elle a le goût du risque, sait éviter la répétition du même. Pas une soirée ne se ressemble. Présenté en juillet 2023 au Festival d'Avignon, le spectacle s'achevait dans la liesse collective. Quittant son tabouret, la performeuse se laissait porter, nue et à bout de bras, par le public. Une conclusion en apothéose mais qui n'est pas gravée dans le marbre, Cécile Laporte étant seule à décider de ce qu'elle fait, ou ne fait pas.

Un rapport d'empathie

L'improvisation n'est pas un problème. L'acteur n'est pas là pour exécuter une partition immuable. Il est un sujet pensant pour qui Marion Duval organise sur le plateau des possibilités d'existence. A l'intérieur de cadres préétablis, sa liberté d'action n'est pas négociable : *«Il faut rappeler aux gens qu'ils ne sont pas là pour consommer un produit, mais qu'ils se tiennent devant des personnes qui ont pris leur courage à deux mains pour s'exposer devant eux. Si nous sommes suffisamment ouverts les uns et les autres, il peut y avoir un rapport d'empathie.»* Marion Duval fait donc le pari d'une interactivité électrique mais arc-boutée sur des liens de confiance.

Celle qui existe entre elle et Cécile, celle que Cécile forge avec des spectateurs qui basculent de l'incrédulité à l'enthousiasme, jusqu'à témoigner de leurs *«envies d'être plus eux-mêmes»* une fois le spectacle terminé. *«On a beaucoup de retours sur son côté "feel-good".»* « Feel-good », ces récits qui brassent, pêle-mêle, les drames du handicap, du cancer, de la folie ? Cette vie de Cécile dont on devine qu'elle n'est pas tous les jours une partie de plaisir ? Le qualificatif peut paraître surprenant. Il est pourtant fidèle à la réalité. Marion Duval, qui se projette dans chaque représentation *«comme si c'était la dernière»*, crée un peu plus que du théâtre. Elle fabrique *«des moments vrais»*. Ces moments-là sortent de l'ordinaire. On fait mieux que les apprécier. On s'y régénère. ■

JOËLLE GAYOT

Le Monde
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Théo Mercier, un pirate dans le spectacle vivant

PORTRAIT | Dans « Skinless », le metteur en scène et plasticien a travaillé à partir de déchets pour plonger le spectateur dans une expérience immersive

Peau après peau, mue après mue, Théo Mercier se déplace. Il mute, et fait bouger les lignes. A 40 ans, le cliché du *« petit prince des arts plastiques »* lui colle encore à la peau. Mais, ces dernières années, c'est en tant que metteur en scène qu'il a trouvé une deuxième reconnaissance. Metteur en scène de quoi, au juste ? Ses spectacles, de *Radio Vinci Park* à *Outremonde* en passant par *Affordable Solution for Better Living*, ne relèvent ni du théâtre, ni de la danse, ni même de la performance, mot fourre-tout servant dorénavant à ranger les inclassables de la création contemporaine. *Skinless*, qu'il présente à La Villette dans le cadre du Festival d'automne, poursuit cette échappée hors des cases manufacturées comme des étagères Ikea, qui étaient les héroïnes d'un de ses spectacles.

Quoi alors ? Est-ce si important ? *« Je cherche justement un endroit "entre"*, pose Théo Mercier dans ce qu'il appelle son *« arbre à chats »* de Belleville, à Paris, espace plein de coins et de recoins. *Des endroits qui viennent pirater nos habitudes de fabrication, de regard, de consommation de la culture. Au départ, je n'avais pas forcément envie d'être artiste. Je savais que l'objet m'intéressait, et j'ai fait une école de design industriel. Dans ce domaine, on ne crée pas des objets pour eux-mêmes, mais pour qu'ils aient une relation à l'individu. Il y a un usage, et dans cet usage, il y a une chorégraphie. Un corps fantôme rôde au travers du dessin d'une table ou d'une tasse. Après, quand j'ai commencé ma pratique de la sculpture, je me suis toujours intéressé à l'aura des choses, à la partie vivante de l'inanimé, sa vibration, son fantôme aussi au loin. Très vite mon travail a commencé à jouer le mouvement, à vouloir s'émanciper de son statut d'inanimé. J'ai travaillé beaucoup autour de cette sorte de chorégraphie à faire par le regard, de danse fantôme des choses. »*

Le passage de l'« inanimé » (mot impropre pour lui) à l'animé s'est fait insensiblement, d'autant plus que Théo Mercier est depuis vingt ans un spectateur assidu de tout ce que la scène contemporaine offre de plus stimulant. *« Cette scène-là m'a toujours plus intéressé que celle des arts plastiques*, avoue-t-il. *Des créateurs comme Gisèle Vienne, Phia Ménard, Philippe Quesne, Jan Martens, François Chaignaud, avec qui j'ai créé* Radio Vinci Park, *et par-dessus tout Romeo Castellucci, ont eu un rôle fondamental. Ce sont des artistes qui proposent des expériences sensorielles et temporelles particulières, des créateurs de mondes. Ils m'ont magnétisé. J'ai eu l'envie de réunir la force respective de ces temples et de ces rituels que sont le musée et le théâtre, de venir créer du déplacement dans ces deux endroits, et de mélanger la magie blanche de l'un et la magie noire de l'autre. »*

Les coups d'essai ont été des coups de maître, pour le designer sculpteur plasticien qui n'a jamais suivi aucune formation théâtrale ou chorégraphique. De *Radio Vinci Park*, rituel érotique et machinique, à *Affordable Solution for Better Living*, où la fameuse étagère Ikea Kallax, produit d'ameublement le plus vendu dans le monde, prenait peu à peu le pouvoir sur le performeur qui la montait en direct tous les soirs. Mais c'est avec *Outremonde*, magnifique méditation sur les ruines et le temps, spectacle déambulation en trois volets créés à la Collection Lambert en Avignon, à Zurich et à la Conciergerie à Paris (entre 2021 et 2023), que Théo Mercier a vraiment trouvé son endroit *« entre »* les mondes des arts plastiques et du spectacle vivant, un endroit unique dans le paysage d'aujourd'hui, où les catégories s'abolissent.



Théo Mercier, le 2 décembre 2022. ERWAN FICHOU

« Les déchets sont juste compressés, ils sentent mauvais et sont envahis d'insectes. C'est vraiment du spectacle vivant ! »

THÉO MERCIER

Et c'est ce qu'il poursuit avec *Skinless*, où l'écologie est au cœur du processus de création, sans être pourtant le sujet de la pièce. « Outremonde *a été un projet très important pour moi, et pour la compagnie de spectacle et le studio d'art que je dirige parallèlement : c'est le projet où je suis vraiment arrivé à mélanger mes deux savoir-faire, la sculpture et la mise en scène. Que faire après ? Je pars toujours de la matière, je ne suis pas un artiste minimal. Mais il est devenu évident que cette matière, je veux l'emprunter au monde et la lui rendre, et non la piller et la jeter. Et je veux pouvoir la trouver sur place, sur tous les lieux de diffusion du spectacle. C'est ce que nous avons fait avec le sable, qui était la matière-sujet d'*Outremonde. *En me demandant comment concevoir un spectacle qui puisse tourner sans déplacer de scénographie ni d'objets, en m'interrogeant sur la matière que l'on trouve partout dans le monde, je suis tombé sur les déchets, passionnants à bien d'autres égards. »*

Les déchets ? Eh bien oui. Ils sont la *« matière-sujet »* de *Skinless* : cent tonnes d'ordures non organiques issues des poubelles jaunes, sourcées localement, compressées, et qui forment un ring sur lequel évoluent trois performeurs. *« Les spectateurs sont debout autour de cette scène, et sont en contact direct avec la matière*, précise Théo Mercier. *Les déchets ne sont pas lavés, juste compressés, et même s'ils ne sont pas organiques, ils sentent mauvais et sont envahis d'insectes. C'est vraiment du spectacle vivant ! Je voulais que toute la sensualité et le poids du réel soient là. »*

Les ordures ont pourtant mené Théo Mercier à l'amour, dans un mouvement qui pourrait rappeler le cinéaste Rainer Werner Fassbinder, un artiste qu'il ne cite pas mais auquel on ne peut s'empêcher de penser à son propos, dans sa manière d'aller déterrer une forme de romantisme et de beauté dans la crasse de la vie. « Skinless *est une histoire d'amour, de séparation et de métamorphose. Ce qui m'intéresse avec ces rebuts, c'est de dire que ce sont nos peaux, nos mues. Ce que nous avons laissé, ce que nous avons fait de nos vies d'avant, de nos festins, de nos scènes d'amour. On se retrouve sur un tas de peaux mortes, et qu'en faire ? C'est une sorte de jardin d'Eden inversé. Qu'est-ce qu'on fait de ce monde abîmé ? Qu'est-ce qui peut en naître ? La dimension contestataire et subversive des restes m'intéresse : c'est l'endroit du sale, de l'interdit, de l'obscurité, qui a ce potentiel de mise en désordre du monde. Et donc de renaissance, de mouvement vital. »*

La question de la ruine

Les déchets, ce sont aussi des ruines – moins nobles que celles qu'on identifie habituellement, correspondant à notre temps d'aujourd'hui –, motif qui est au cœur de l'œuvre multiforme de Théo Mercier. L'artiste est d'ailleurs un grand lecteur d'un livre important, *Le Champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, d'Anna Tsing, aussi bien que des travaux des philosophes Emanuele Coccia et Donna Haraway.

« La question de la ruine, elle a été là depuis le début dans mon travail, confirme Théo Mercier. *Sans doute est-ce une vision romantique du monde. La ruine est un endroit du passé et du présent en même temps. Elle rejoint celui du fantôme, de la part manquante. Ces zones manquantes, d'ombre, de trouble, ce sont les leviers que j'utilise pour raconter le monde. Cette manière d'investir une forme d'archéologie et ces machines à créer de la fiction que sont le musée ou le théâtre, c'est une façon d'inverser un système de valeurs : créer un monde renversé, c'est peut-être faire un premier pas vers le nouveau. Il n'y a aucune dimension apocalyptique dans mon travail, au contraire. »* ■

FABIENNE DARGE

À VOIR
« SKINLESS »
A La Villette, du 21 novembre au 8 décembre



« Les Forces vives », mise en scène de Camille Dagen. SIMON GOSSELIN


« Okina », mise en scène de Maxime Kurvers. AYAKATOMOKANE/KINOSAKI INTERNATIONAL ARTS CENTER (TOYOOKA CITY)

Le pas de côté de la jeune mise en scène

ENQUÊTE | Gurshad Shaheman, Maxime Kurvers, Camille Dagen et Emilie Rousset prennent à rebours les codes du spectaculaire, inventant des modalités inédites d'adresse et de jeu

Depuis sa création en 1972, le Festival d'automne bâtit sa réputation sur les audaces des artistes qu'il programme. Déconstruire l'existant, pulvériser le classicisme, inventer des modalités inédites d'adresse, de jeu, de mise en scène, performer plutôt que jouer, installer plutôt que représenter : les mutations opèrent dans le fracas, ou alors elles s'exercent en douceur. C'est le cas cette année.

A la manœuvre d'évolutions plus que de tonitruantes révolutions, une génération de trentenaires et de quadragénaires : Gurshad Shaheman, Maxime Kurvers, Camille Dagen et Emilie Rousset. Leurs propositions prennent à rebours les codes habituels du spectaculaire. On ne verra pas sur leurs plateaux de grands et beaux décors. On ne découvrira pas davantage de comédiens en costumes d'époque se livrant à de lyriques incarnations. La croyance en des fictions lénifiantes est passée de mode et la mimêsis a vécu. Place à un réel repensé.

Dans « Les Forces vives », rien ne se fige dans le hors-champ, tout s'entremêle : le lyrisme et la mise à distance, le jeu et le non-jeu

Cela commence par la refonte du lexique. *« Je me revendique comme un metteur en présence »*, affirme Gurshad Shaheman. *« Tout mon vocabulaire vient de la performance. Je parle de dispositifs ou de processus »*, insiste Camille Dagen. *« J'ai du mal à me nommer metteur en scène »*, poursuit Maxime Kurvers. *« Seuls m'intéressent les artistes qui interrogent leur forme et développent un langage scénique qui leur est intime »*, conclut Emilie Rousset, qui reprend *Reconstitution : le procès de Bobigny* et *Rituel 5 : la mort.*

¶
À VOIR

« SUR TES TRACES »
Au Théâtre de la Bastille, du 23 septembre au 4 octobre

« OKINA »
A l'Atelier de Paris/CDCN, du 17 au 19 octobre

« LES FORCES VIVES »
A l'Odéon-Théâtre de l'Europe, du 29 novembre au 20 décembre

« RECONSTITUTION : LE PROCÈS DE BOBIGNY »
Au Carreau du Temple, du 30 octobre au 2 novembre

« RITUEL 5 : LA MORT »
Au Théâtre 13, du 5 au 8 novembre

Deux projets en marge des conventions : le premier (consacré à la lutte des femmes pour le droit à l'avortement) mise sur le libre arbitre du public, qui déambule à son gré dans une installation d'écrans vidéo ; le second associe théâtre et cinéma pour une plongée dans les rituels liés à la mort. *« Je procède par soustraction, écart, collage, agencement pour provoquer de l'imaginaire collectif. La théâtralité que je tente de mettre en œuvre ne doit pas rendre le spectateur captif. Je ne veux pas m'inscrire dans une linéarité de sens. »* Raison pour laquelle Emilie Rousset suggère, plus qu'elle n'assène, et n'occulte pas les artifices employés.

Pourquoi piéger les spectateurs dans l'illusion, alors que l'ici et maintenant du théâtre est passionnant à décrypter ? *« Notre pouvoir, c'est le partage du présent, cette notion qui est mise en difficulté par l'époque »*, assure Camille Dagen, dont le spectacle, *Les Forces vives*, traverse les récits de Simone de Beauvoir (*Mémoires d'une jeune fille rangée, La Force de l'âge, La Force des choses, Cahiers de jeunesse*) en évitant l'écueil du biopic. Pas de saga existentialiste sur le plateau. Pas de comédienne identifiée pour interpréter l'autrice du *Deuxième Sexe*.

Tous les interprètes se passent le relais d'une pensée en mouvement. *« Je ne cherche pas la crédibilité, je veux faire sentir comment les choses se construisent, à la manière de Beauvoir elle-même qui laisse voir comment elle écrit. »* Camille Dagen, qui dit *« s'inscrire dans une sorte de post-représentation »* et ne craint pas le mot « performatif » (*« il ne signifie pas l'austérité »*), éclaire, parce qu'elle le trouve *« émouvant »*, l'effort commun qui donne naissance au spectacle. L'esprit de *La Nuit américaine* (ce film de François Truffaut racontait les coulisses d'un tournage) plane sur les planches. Rien ne se fige dans le hors-champ, tout se transforme et s'entremêle : le lyrisme et la mise à distance, le jeu et le non-jeu. *« Je m'autorise à combiner plein d'éléments »*, précise celle qui a fait son deuil des décors fixes inanimés.

La mobilité des scénographies

La mobilité des scénographies et leur capacité de métamorphose sont des constantes de la jeune mise en scène contemporaine. Les nouvelles générations ne sont pas friandes des spectacles trop bien ficelés qui ressemblent (dans le pire des cas) à des objets prémâchés sortis d'un congélateur. Maxime Kurvers pousse l'impertinence jusqu'à distribuer l'actrice Yuri Itabashi dans un spectacle évoquant *Okina*, un nô japonais totalement interdit aux femmes. *« L'enjeu est qu'elle parvienne à déterminer en quoi cet interdit la regarde. »*

Pour ce metteur en scène, le théâtre n'est pas l'endroit d'une *« production d'effets »*, mais le lieu de spéculations partagées. *« Je me sers de la représentation pour collectiviser la pensée. Les acteurs sont les porteurs de ma dramaturgie. »* Son rêve, c'est que le théâtre *« fonctionne sur un mode d'apparition aussi simple que quelqu'un qui nous parle dans un café »*.

Parler et ne surtout pas déclamer. Tâcher de passer outre, sans le renier, l'héritage d'un XVIIe siècle durant lequel Racine, Corneille et Molière ont légué à la scène ses plus belles envolées et ses plus lourdes chaînes : comment se soustraire à la ténacité d'une tradition qui associe mécaniquement le texte, le jeu et le théâtre. Ce défi est au cœur des pas de côté accomplis par les artistes d'aujourd'hui. Avec *Sur tes traces*, Gurshad Shaheman bouleverse ainsi l'écoute de la narration. Casque sur les oreilles, le public choisira l'un ou l'autre des récits écrits et portés par l'artiste et Dany Boudreault. Un retour sur leurs origines respectives. La matière première a beau être documentaire, sa restitution vise le poétique : *« Il n'y a pas de paroles brutes mais une langue très réécrite. J'essaie de trouver de l'émotion littéraire dans des anecdotes qui peuvent être sordides. »* S'il laisse la grandiloquence à la porte, Gurshad Shaheman *« taille des archétypes dans les figures du réel »*. Autant dire qu'il essaie d'inventer la tragédie des temps modernes. Rien de moins. ■

JOËLLE GAYOT

Soa Ratsifandrihana, l'art de transmettre

La chorégraphe d'origine malgache fait se répondre des histoires de migrations

Le titre du nouveau spectacle de la danseuse et chorégraphe Soa Ratsifandrihana *Fampitaha, fampita, fampitàna* (*FFF*), qui signifie en malgache « comparaison, transmission et rivalité », déplie tellement de chapitres que l'on ne sait par lequel commencer. *« Et fampitaha est aussi une cérémonie de danse qui remonte au XIXᵉ siècle et qui existe encore aujourd'hui en milieu rural et urbain,* ajoute-t-elle, histoire de nous perdre un peu plus dans les ramifications de son scénario. *Il s'agissait d'une rencontre entre deux groupes de danseurs dont le meilleur se retrouvait ensuite devant le roi et la reine. »*

Soa Ratsifandrihana, 30 ans, est née en Franche-Comté de parents originaires de Madagascar. Le père est ingénieur, la mère médecin. La musique, notamment malgache mais aussi jazz, pop et disco, enveloppe son enfance. Après ses études au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et deux années d'études en biologie et géologie à l'université Paris-VI Pierre-et-Marie-Curie, elle rencontre la chorégraphe japonaise Kaori Ito, en 2014, qui la présente au metteur en scène James Thierrée. Elle fait une reprise de rôle dans *Tabac rouge*. *« J'ai apprécié l'expressivité sur le plateau, ce goût pour le spectacle total et l'accessibilité au grand public. »* Elle poursuit : *« J'étais assez timide et il m'a donné un bon conseil : "Sur scène, tu peux être arrogante." »*

Deux ans plus tard, elle collabore avec le chorégraphe burkinabé Salia Sanou, puis Anne Teresa De Keersmaeker, de 2016 à 2021. Elle cite également un stage auprès de l'écrivaine et metteuse en scène Rébecca Chaillon : *« Elle a bouleversé mon approche de la performance dans sa façon de pousser les gens dans leurs retranchements,* commente-t-elle. *Il faut tout oser en scène, quitte à chuter. »*

Naît alors le désir d'être *« pleine et entière sur un plateau, avec ses références personnelles, dont celles des fêtes »*. Il fleurira dans son premier solo, *g r oo v e*, *« une danse de maison »* créée en 2021. Elle y noue l'afindrafindrao, style traditionnel malgache du XIXᵉ siècle, avec un brin de madison et de popping. *« Il s'agissait d'être au plus proche de moi en me rappelant mes heures de solitude où, enfant, je dansais dans ma chambre. »*

Question de colonisation

Pour *Fampitaha, fampita, fampitàna*, Soa Ratsifandrihana a séjourné à Madagascar, en 2023. Elle y a rencontré une historienne, une conteuse, une slameuse… D'où *Fampita* (« transmission »). Un texte intitulé « Rouge cratère », sur les questions de la colonisation et de la langue ouvre la pièce où elle s'est entourée de partenaires issus de diasporas variées. Audrey Merilus, née de parents haïtiens, Stanley Ollivier, dont la mère est antillaise, ainsi que le guitariste Joël Rabesolo, originaire de Madagascar, dansent, chantent et racontent leurs histoires des origines et des migrations. *« C'est un spectacle où j'ai décidé de me faire plaisir,* insiste Soa Ratsifandrihana. *Même si l'on traite de l'éloignement, de l'oubli de la langue et de la culture de nos parents, on se construit face à un manque et l'on crée pour le combler. »* ■

R. BU


¶
À VOIR
« FAMPITAHA, FAMPITA, FAMPITÀNA »
A la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, à Bobigny, du 18 au 22 septembre


L'opéra « Mille et Une Nuits », de Sorour Darabi, présenté dans le cadre du festival Montpellier Danse, le 30 juin. LAURENT PHILIPPE/DIVERGENCES

Sorour Darabi transfigure les « Mille et Une Nuits »

PORTRAIT | Avec l'œuvre de la littérature persane, le chorégraphe iranien crée un opéra queer et politique où se mêlent danse, théâtre et musique

Choisir le récit à tiroirs phénoménal des *Mille et Une Nuits* pour échafauder son premier opéra est un défi. Le chorégraphe Sorour Darabi n'a pas froid aux yeux. Il revisite ce monument littéraire devenu intemporel en drapant Shéhérazade, la conteuse à la langue volubile, de drapeaux plus revendicatifs les uns que les autres. *« Shéhérazade pour moi est une personnalité queer,* affirme-t-il. *Cette interprétation contemporaine peut être vue à travers plusieurs prismes : le défi aux normes traditionnelles dans la façon dont elle utilise l'intellect et la ruse pour subvertir le pouvoir du roi, la fluidité et la multiplicité des rôles qu'elle endosse à travers les histoires qu'elle raconte, la résistance au patriarcat… »*

Sorour Darabi a grandi à Chiraz, en Iran. Il étudie d'abord les mathématiques puis bifurque à 17 ans vers le violon. Un an plus tard, il se forme à la danse contemporaine : il a travaillé avec l'association ICCD et créé ses premières œuvres à l'enseigne du festival Untimely (Téhéran). Dans un contexte difficile où *« la danse et la chorégraphie sont des domaines interdits en Iran et relégués à l'underground »*, Sorour Darabi décide de passer l'audition pour la formation Exerce, au Centre chorégraphique national de Montpellier. Il l'intègre en 2013. Depuis, il est régulièrement soutenu par le festival Montpellier Danse, dirigé par Jean-Paul Montanari, qui a présenté toutes ses créations dont *Mille et une nuits*, en juin.

Déconstruire l'hétéronormalité

Politique et engagé, ce nouvel opus autour d'un chef-d'œuvre *« qui met en avant une hétéronormalité qu'il tente de déconstruire »* se révèle un projet particulièrement ambitieux dans la trajectoire de Sorour Darabi. Pour la première fois depuis ses débuts en France, en 2015, il s'attaque à une pièce de groupe avec huit performeurs. Homme transgenre, il s'est fait connaître à travers des solos dont *Farci.e* (2016), sur le trouble de soi et de son identité, ou *Savusun* (2018), qui s'immergeait dans une cérémonie magnétique inspirée des rituels de deuil du chiisme iranien.

C'est une performance présentée en 2022 au Palais de Tokyo, intitulée *From the Throat to the Dawn*, qui a ouvert la voie à *Mille et une nuits*. *« Elle mettait au centre Shéhérazade et durait une partie de la nuit, de 20 heures à 2 heures du matin,* raconte-t-il. *On a oublié que Shéhérazade n'est pas seulement un instrument à raconter mais qu'elle a des désirs, un corps… Elle a un rapport d'affection et de guérison aussi avec le roi. Surtout, elle résiste à l'injustice en inventant de nouvelles histoires pour ne pas mourir à l'aube. »*

Dans une scénographie *« apocalyptique »* évoquant un harem, *Mille et une nuits* se pose au carrefour de la danse, du théâtre, du chant et de la musique. Ce choix opératique est soutenu par la présence en scène des compositeurs Pablo Altar et Florian Le Prisé. Une partition électro-acoustique enveloppe des poèmes chantés du chorégraphe. *« La littérature me passionne depuis que j'ai 7 ans,* confie-t-il. *J'écris en persan et en farsi, qui sont mes langues maternelles. Il n'y a d'ailleurs pas de genre en farsi… Pour ce spectacle, les textes sont également en anglais. »*

Parmi les enjeux de cette production, l'intégration de voix transgenres entend *« faire naître une nouvelle esthétique »*, selon Darabi. *« Les voix des personnes trans qui ont pris des traitements hormonaux échappent à la normativité »*, précise-t-il. Il a ainsi collaboré avec le chanteur d'opéra transmasculin Henry Brown, également chercheur sur les voix des personnes trans dans l'opéra. Un art à propos duquel Sorour Darabi entend soulever le débat quant à *« son élitisme et son conservatisme »* et inventer *« un opéra du XXIᵉ siècle, émancipateur, porte-voix d'autres façons de penser, pour forger une relation différente avec le monde »*.

Tendu sur son arc militant et narratif, dansé et chanté, *Mille et une nuits* se déploie sous la forme d'une déambulation. *« La nature transdisciplinaire de cette pièce réclame un lieu qui respire, où les frontières entre les disciplines s'effacent et s'entrelacent comme du tissu de soie, tandis que les liens avec les spectateurs se nouent et se dénouent »*, explique-t-il. Et c'est dans un réceptacle nocturne que les récits suspendus entre la vie et la mort de Shéhérazade se faufileront. *« L'essence de la nuit pour Shéhérazade est celle de la transformation et de la survie,* précise-t-il. *Traditionnellement, la nuit représente un moment de danger et d'incertitude, mais elle devient alors créativité et résistance. Dans un sens plus large, à travers une perspective contemporaine et queer, la nuit peut symboliser un espace où les identités et voix marginalisées, souvent réprimées le jour, peuvent s'exprimer et revendiquer leur place. »* ■

ROSITA BOISSEAU

¶
À VOIR
« MILLE ET UNE NUITS »
A La Villette, Pavillon-Villette, du 16 au 19 octobre

Clara Iannotta : « La musique est un miroir, je me découvre à travers les sons »

ENTRETIEN | La compositrice italienne, tête d'affiche du festival, est désormais chargée de la programmation musique

A 41 ans, Clara Iannotta est l'une des principales figures de la musique contemporaine. Ses œuvres, à base de timbres insolites, créent un espace d'une originalité aussi intime que pénétrante. Après avoir étudié en France (Conservatoire de Paris, Ircam) et aux Etats-Unis (université Harvard), elle s'est fixée à Berlin et enseigne à Vienne.


La compositrice italienne Clara Iannotta, le 27 juin. JULIA WESELY

Vous et votre musique, est-ce la même chose ?

Oui, voire plus. C'est un miroir de ce que je ne vois pas, je me découvre à travers les sons. C'est un peu comme un journal intime, il y a des endroits en moi-même que les mots ne peuvent atteindre, mais auxquels on peut plus facilement arriver avec des sons.

Après avoir achevé une œuvre, avez-vous le sentiment d'avoir épuisé le sujet ?

Non, en fait la pièce n'est jamais terminée. Depuis trois ou quatre ans, je ne cherche plus une fin pour mes pièces. Soit le temps à ma disposition est passé, soit je n'ai plus envie de continuer, alors je m'arrête. C'est vraiment la photographie d'une période.

Un instantané qui dure. Et vous jouez le jeu, car vous ne recherchez pas une forme équilibrée, articulée, planifiée. Votre musique semble évoluer de manière paradoxale…

Absolument ! J'ai parfois du mal à suivre les sons que j'ai notés sur le papier. Il y a un an ou deux, j'en ai parlé à la compositrice Chaya Czernowin, avec laquelle j'ai étudié à l'université Harvard. Je lui ai expliqué que j'aimerais faire bouger les sons d'une certaine façon, mais que je voyais bien qu'ils devaient évoluer autrement. Elle m'a alors dit de les voir comme des enfants. On les fait apparaître puis on les suit, mais on ne les contraint pas. Moi, je crée d'abord un monde abstrait qui est le son, et dès que je lui donne une réalité il faut que je le suive. Quitte à ce qu'il me conduise à un endroit très difficile à accepter. C'est aussi pour cela que j'ai choisi d'arrêter net mes pièces. Si on considère le son comme un organisme vivant, on ne peut pas vraiment décider de sa fin, il faut juste le laisser s'en aller le moment venu. Dans cette situation, je ne crois pas à la mort.

Vous n'y croyez pas parce que la composition vous permet de toucher à l'infini ou bien simplement parce qu'elle représente un concept que vous ne pouvez pas vous figurer ?

Non, non, la mort est très concrète. D'ailleurs, j'ai eu un cancer en 2020 et, depuis, elle est toujours près de moi. J'ai aussi perdu ma mère, l'année dernière… Mes pièces ne sont pas consacrées à la mort, mais elles y pensent. Je ne crois pas à la mort dans la musique, c'est-à-dire que la façon d'arrêter, je ne la vois pas organiquement dans mes pièces. On s'arrête comment ? En douceur, par le biais d'un diminuendo, ou, au contraire, par un accent ?

Vous avez composé plusieurs œuvres à partir de la radiothérapie. Pourquoi ?

Je voulais travailler pendant mon traitement. Au début, une demi-heure par jour, mais je n'y arrivais pas. Alors je me suis dit qu'il fallait essayer de vivre cette expérience comme s'il s'agissait d'une expérience sonore. Dès le deuxième jour, je me suis aperçue que la séquence qui avait été créée pour moi était toujours la même. Elle durait dix minutes et comportait beaucoup de bruits et de sons. J'ai alors décidé de la mémoriser.

La radiothérapie n'est pas un traitement invasif, mais elle a beaucoup d'effets sur le corps, puisqu'elle parvient à modifier l'ADN. A mon tour, j'ai voulu trouver une force invisible capable de changer un objet sonore sans le toucher et je l'ai expérimentée dans l'espace – domaine qui a toujours constitué mon obsession.

Il en a résulté un cycle de cinq pièces dont deux, créées en 2023, seront jouées cette année au Festival d'automne : *Echo from Afar (II)* et *Strange Bird – No Longer Navigating by a Star*. L'une et l'autre sont inspirées du poème *My Heart Lives in My Chest*, dans lequel l'écrivaine Dorothy Molloy parle du corps qui a quitté son corps au point qu'elle se sent comme une étrangère dans sa peau. Moi aussi, je me suis sentie comme une étrangère dans ma peau quand j'ai eu le cancer et ce fut intéressant de jouer avec cet espace vide qu'on doit remplir avec des sons. Dans les deux pièces, il s'agit du même son diffusé en boucle mais dans un espace différent qui se remplit, se remplit…

Vous avez grandi en Italie, vécu aux Etats-Unis, en France, en Allemagne. Les lieux ont-ils une influence sur vous ?

Je me sens chez moi à peu près partout, mais la chose qui change, c'est ma façon d'habiter l'espace. J'ai quitté un peu mon sens d'appartenance.

En tout cas, vous appartenez bien à l'histoire du festival…

C'est vrai. C'est à Joséphine Markovits que je dois ma première grande commande. Elle m'a régulièrement programmée pendant dix ans et je bénéficie d'un large portrait dans la dernière édition qu'elle a conçue.

A cette occasion, vous inaugurez vos nouvelles fonctions de programmatrice musique…

Avoir la confiance d'Emmanuel Demarcy-Mota, c'est le rêve que je n'avais pas. Depuis, j'ai vu beaucoup de spectacles qui m'ont ouvert un monde que je ne connaissais pas et dont j'apprécie l'effet sur ma musique. L'une des pièces du portrait, *Glass and Stone*, laisse entrevoir des choses que je n'ai jamais faites. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE GERVASONI

¶ À VOIR
« ECHO FROM AFAR (II) ; A STIR AMONG THE STARS, A MAKING WAY ; GLASS AND STONE »
A la Philharmonie de Paris, le vendredi 11 octobre

Jérôme Combier, créateur de filaments musicaux

Le compositeur présentera au Théâtre des Abbesses, une œuvre arachnéenne en création mondiale

Bien qu'il ait tâté de la guitare avant de se former au Conservatoire de Paris (avec Emmanuel Nunes pour la composition) et à l'Ircam (avec Philippe Leroux pour l'incontournable cursus d'informatique musicale), Jérôme Combier considère que sa véritable pratique de la musique s'est faite par l'écriture musicale. Et le compositeur de 53 ans s'en explique. *« Il faut acquérir une flexibilité de plume ainsi qu'une oreille intérieure, et cela se travaille comme les gammes et autres exercices nécessaires à la maîtrise d'un instrument. »* Le but étant de se forger un langage personnel. Les heures vouées à l'étude de l'harmonie et du contrepoint n'ont pas été vaines.

La musique de Jérôme Combier, filamenteuse et luminescente comme une queue de comète, est aisément reconnaissable. Qu'elle s'inscrive dans une lignée française – de Claude Debussy à Tristan Murail en passant par Henri Dutilleux et Pierre Boulez – importe moins que la multitude d'influences périphériques qui l'ont enrichie au terme d'une *« fascination non pas immédiate mais détournée »*. Si les modèles musicaux du compositeur sont peu perceptibles, ses références dans le domaine de la littérature et des arts plastiques s'appréhendent souvent dans les titres. *Feux noirs* (2001), pièce pour grand orchestre en écho à un tableau de Pierre Soulages, *Terre et cendres* (2012), adaptation à l'opéra du roman du même nom d'Atiq Rahimi…

Rien de fermé

Des enseignes de prestige ? Non, plutôt des pistes dans lesquelles l'auditeur est invité à s'engager. Rien de circonscrit, de fixé, de fermé. De la matière palpable comme *Ecorce* (2017) et *Wood and Bones* (« bois et os ») ou virtuelle, telle que la lumière et l'action, ciselée comme l'expression poétique ou ouverte à l'infini comme le déploiement des œuvres au sein d'un cycle (*Pays de vent, Vies silencieuses, Memento*).

L'ensemble, pourtant, ne doit rien au hasard, à l'instar d'un cairn (amas de pierres assemblées par les Celtes), terme qui a servi de nom au collectif instrumental fondé en 1998 par Jérôme Combier. Le lien entre nature (faire résonner une pierre, souffler dans un bambou) et culture (immatérialité du phénomène musical régi par le temps) est renouvelé de manière subtile dans des projets tels que celui qui sera donné en création mondiale, le 15 décembre, au Festival d'automne.

Conçu pour sept musiciens et électronique, *Strands, parce qu'elles ont l'ombre des abîmes* (extrait du poème de Victor Hugo *J'aime l'araignée*) *« apparente le piano à un objet d'installation dans la mesure où des fils, émergeant de l'instrument, seront tendus vers les cintres du théâtre »*. Toutefois, ici, comme dans les projets multimédias qu'il a réalisés par le passé, à l'instar de *Campo Santo* (en collaboration avec le vidéaste Pierre Nouvel) ayant trait à une ville désaffectée à 500 kilomètres du pôle Nord, Jérôme Combier tient à ce que *« la force de gravité de l'œuvre résulte d'une écoute pro-fonde musicale »*. ■

P. GI

¶ À VOIR
« STRANDS, PARCE QU'ELLES ONT L'OMBRE DES ABÎMES »
Au Théâtre des Abbesses, à Paris, le 15 décembre

Festival d' Automne

Septembre - Décembre 2024
84 rendez-vous dans 62 lieux à Paris et Île-de-France
festival-automne.com | 01 53 45 17 17

25 projets français - 25 projets européens – 34 projets extra-européens – 31 pays représentés



Théâtre, Danse, Musique, Arts Visuels, Performance

Portrait Lina Majdalanie et Rabih Mroué (Liban, Allemagne)
Make Me Stop Smocking ; *The Inhabitants of Images* ; *Sand in the Eyes*
Who's Afraid of Representation?
Borborygmus avec Mazen Kerbaj
Photo-Romance
Biokhraphia ; *Riding on a cloud*
Before Falling Sick the Assistance of Your Cane ; *N'importe où* ; *Appendice*
33 tours et quelques secondes
Quatre murs et un toit
A little bit of the moon avec
Anne Teresa De Keersmaeker (Belgique)

Portrait Clara Iannotta
(Italie, Allemagne, France)
I listen to the inward through my bones avec Chris Swithinbank
echo from afar (II) ; *a stir among the stars, a making way* ; Œuvre nouvelle *strange bird – no longer navigating by a star* ; Dmitri Chostakovitch, Concerto pour violoncelle n° 2
Franz Schubert, Symphonie n°9
« La Grande »

Focus Lina Lapelytė (Lituanie)
The Speech
Have a Good Day! avec Rugilė Barzdžiukaitė et Vaiva Grainytė

Focus Apichatpong Weerasethakul (Thaïlande)
Particules de nuit
Rétrospective
A Conversation with the Sun (VR)

Carte Blanche Dream City (Tunisie)

Alessandro Sciarroni (Italie)
U. (un canto)

Ali Cherri (Liban, France)
Le Livre de la boue

Alice Laloy (France)
Le Ring de Katharsy

Animal Architecte (France)
Les Forces vives

Anne Teresa De Keersmaeker, Radouan Mriziga, Rosas, A7LAS, (Maroc, Belgique)
Il Cimento dell'Armonia e dell'Inventione

Calixto Neto (Brésil, France), *Il FAUX*

Carolina Bianchi, Cara de Cavalo (Brésil, Pays-Bas), Trilogie *Cadela Força*, Chapitre I – *A Noiva e o Boa Noite Cinderela*

Claire Le Restif, Elvan Zabunyan (France), *Correspondances. Lire Angela Davis, Audre Lorde et Toni Morrison*

Claudia Triozzi (Italie, France)
Pour rien mais dans le bon sens

Dalila Belaza (France)
Figures (version performative) ; *Rive*

Daria Deflorian (Italie), *La vegetariana*

Dorcy Rugamba (Rwanda)
Hewa Rwanda - lettre aux absents

Dorothée Munyaneza (Rwanda, France), Kae Tempest (Royaume-Uni), *Inconditionnelles*

Séminaire Elsa Dorlin (France)
Travailler la violence #4

Émilie Rousset, Louise Hémon (France)
Rituel 5 : La Mort

Émilie Rousset, Maya Boquet (France)
Reconstitution : Le procès de Bobigny

Eszter Salamon (Hongrie, France, Allemagne), *MOTHERS & DAUGHTERS*

Fabien Gorgeart (France), *Les Gratitudes*

Fanny & Alexander (Italie), *Nina*

Forced Entertainment (Royaume-Uni)
Signal to Noise

François Chaignaud, Geoffroy Jourdain (France), *In Absentia*

François Chaignaud (France)
Petites joueuses

George Benjamin, Martin Crimp (Royaume-Uni), *Picture a day like this*

Gurshad Shaheman (Iran), Dany Boudreault (Canada), *Sur tes traces*

Heiner Goebbels (Allemagne), *A House of Call - My Imaginary Notebook*

Jaha Koo (Corée du Sud, Belgique)
Haribo Kimchi

Jan Martens (Belgique), *VOICE NOISE*

Jeanne Balibar (France)
Les historiennes

Jérôme Bel, Estelle Zhong Mengual (France), *Recommencer ce monde (les créatures fabuleuses)*

Jérôme Combier (France, Italie), Alberto Posadas (Espagne), Salvatore Sciarrino (Italie)

Joël Pommerat (France), *Marius*

Kakushin Nishihara (Japon)

Karlheinz Stockhausen (Allemagne)
Donnerstag aus Licht acte 3

Katerina Andreou (Grèce, France)
Bless This Mess

Kornél Mundruczó, Proton Theatre (Hongrie), *Parallax*

Kurō Tanino (Japon), *Maître obscur*

Latifa Laâbissi (France), Antonia Baehr (Allemagne), *Cavaliers impurs*

Latifa Laâbissi (France), Manon de Boer (Belgique), *Ghost Party (1)*

Lawrence Abu Hamdan (Liban, Jordanie, Royaume-Uni), *Zifzafa* ; *Air Pressure*

Ligia Lewis (République dominicaine, Allemagne), *Still Not Still*

LIMINAL (Italie), Forensic Oceanography (Royaume-Uni), Border Forensics (Suisse), *From Sea to Sky*

Lola Arias (Argentine, Allemagne)
Los Dias afuera

Marcelo Evelin, Demolition Incorporada (Brésil), *Uirapuru*

Marcus Lindeen, Marianne Ségol (Suède, France), *Memory of mankind*

Marion Duval (Suisse), *Cécile*

Marlene Monteiro Freitas (Cap vert, Portugal), Ballet de l'Opéra de Lyon (France), *Canine Jaunâtre 3*

Mathilde Monnier (France), *Territoires*

Maud Blandel (Suisse), *L'oeil nu*

Maxime Kurvers (France), *Okina*

Mohamed Bourouissa, Zazon Castro (France), *Quartier de femmes*

Mohamed El Khatib (France)
La vie secrète des vieux

Myriam Gourfink (France), *Rêche*

Nacera Belaza (Algérie, France)
La Nuée ; *Sur le fil*

Nina Laisné (France), Nestor 'Pola' Pastorive (Argentine), *Como una baguala oscura*

nora chipaumire (Zimbabwe, États-Unis), *Dambudzo*

Pascal Rambert (France)
Je te réponds

Radouan Mriziga (Maroc, Belgique)
Atlas / The Mountain

Robert Wilson (États-Unis)
PESSOA - Since I've been me

Robyn Orlin (Afrique du Sud, Allemagne), Garage Dance Ensemble et uKhoiKhoi (Afrique du Sud), *...How in salts desert is it possible to blossom...*

Romeo Castellucci (Italie), Esa-Pekka Salonen (Finlande), Symphonie n° 2 *« Résurrection »* de Gustav Mahler

Rosana Cade, Ivor MacAskill (Royaume-Uni), *The making of Pinocchio*

Satoko Ichihara (Japon)
Yoroboshi: The Weakling

Sébastien Kheroufi (France)
Par les villages

Shingo Ōta, Kyoko Takenaka (Japon)
Les dernières geishas

Soa Ratsifandrihana (France, Belgique)
Fampitaha, fampita, fampitàna

Sorour Darabi, DEEPDAWN (Iran, France), *Mille et Une Nuits*

Stefan Kaegi, Rimini Protokoll (Suisse, Allemagne), *Ceci n'est pas une ambassade (Made in Taiwan)*

Steven Cohen (Afrique du Sud) *Boudoir*

Théo Mercier (France), *Skinless*

Thomas Quillardet (France), *En addicto*

Toshiki Okada, chelfitsch (Japon)
The Window of Spaceship 'In-Between'